

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DE LA POPULATION

INSTITUT NATIONAL DE LA
STATISTIQUE



Configuration des ménages et qualité de vie

Les avantages et désavantages des grands
ménages au Mali

Avril 2016

Avant-propos

Ce document est le fruit d'une collaboration technique entre l'INSTAT (Institut National de la Statistique) et le laboratoire de démographie de l'Université de Genève. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de la valorisation des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2009. Elle a permis une analyse plus approfondie de ces données, analyse au niveau des ménages qui va au-delà des rapports thématiques classiques produits à la suite des RGPH.

Le recensement présente l'avantage de collecter une gamme importante de données démographiques, économiques et socioculturelles jusqu'au niveau géographique le plus fin (village, quartier, communes, etc.). La richesse de ces données est ici mise en valeur à travers une analyse des inégalités de qualité de vie selon différentes configurations des ménages maliens (obtenus par une analyse factorielle et de classification).

Rendue possible grâce à l'appui financier de l'UNFPA, cette étude examine les avantages ou désavantages des grands ménages à travers trois dimensions de la qualité de vie (qualité du logement, scolarisation des enfants et situation des femmes) retenues dans le cadre de ce travail.

L'Institut National de la Statistique (INSTAT) adresse ses vifs remerciements à l'Université de Genève et à l'UNFPA pour leurs contributions techniques et financières respectives.

L'INSTAT espère que les résultats de cette étude aideront à la prise de décisions en matière de politiques sociales et, d'une manière plus générale, seront d'une grande utilité pour les potentiels utilisateurs.

Le Directeur Général de l'INSTAT
Seydou Moussa TRAORE

Un travail d'équipe

Ce travail est le résultat d'un partenariat entre l'Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali et l'Institut d'études démographiques et du parcours de vie (devenu Institut de démographie et de socioéconomie en 2015, IDESO) de l'Université de Genève. L'étude a été menée par une équipe internationale composée comme suit :

- ❖ Au Département des statistiques démographiques et sociales (INSTAT, Mali)
Siaka Cissé,
Daouda Aba Fané,
sous la coordination de Assa Gakou Doumbia;
- ❖ À IDESO (Université de Genève)
Abdoul Moumouni Nouhou, doctorant,
Claudine Sauvain-Dugerdil, professeure.

Une partie des analyses réalisées dans le cadre de ce travail a fait l'objet de communications à deux conférences :

1. Nouhou Abdoul M., Siaka Cissé, A. Daouda Fané, Assa G. Doumbia et C. Sauvain-Dugerdil, (2015). "Stratégies familiales et qualité de vie au Mali à travers les données du recensement", Conférence Africaine sur la Population, 7ème Édition, Pretoria, Afrique du Sud, 30 novembre au 4 décembre 2015.
2. Sauvain-Dugerdil C., Abdoul M. Nouhou, Siaka Cissé et Assa G. Doumbia, (2016). "Configurations familiales et situation des femmes: le cas du Mali à travers les données du recensement", XIXe colloque international de l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF) Strasbourg (France), 21 au 24 juin 2016.

Sigles et abréviations

ACP	Analyse en Composantes Principales
ACM	Analyse des correspondances multiples
AFCM	Analyse Factorielle des Correspondances Multiples
CAH	classification ascendante hiérarchique
CM	Chef de ménage
EDS	Enquête Démographique et de Santé
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
F1	Fondamental Premier Cycle
F2	Fondamental Second Cycle
INSTAT	Institut National de la Statistique
IDH	Indice de Développement Humain
IPM	Indice de pauvreté multidimensionnelle
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SEC	Secondaire
UNECE	Commission économique pour l'Europe des Nations unies
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population

Table des matières

Avant-propos	ii
Sigles et abréviations	iv
Table des matières	i
Liste des tableaux	iii
Résumé	1
 <i>Première partie</i>	
<i>Introduction et attributs des ménages</i>	
Chapitre 1	1
Introduction	1
1.1 Problématique.....	1
1.2 Objectifs et Hypothèses	3
1.3. Données et méthodes	5
1.4 Les attributs du ménage.....	7
1.5 La qualité de vie des ménages	7
Chapitre 2	11
Attributs des ménages	11
2.1 Mesure des attributs du ménage	11
2.2 Composition du ménage	12
2.3 Accès aux ressources.....	18
2.4 Synthèse des variables retenues.....	19
2.5 Pertinence de l'analyse des attributs des ménages pour identifier leurs disparités d'accès aux ressources : conclusions	28
 <i>Deuxième partie</i>	
<i>Attributs des ménages et dimensions de la qualité de vie</i>	
Chapitre 3	32
Attributs des ménages et qualité de logement	32
3.1 Mesure du confort de logement et facteurs associés à travers la littérature	33
3.2 Hypothèses.....	35
3.3 Données et méthodes	36
3.4 Bilan des relations entre la qualité de logement et les attributs des ménages.....	38
3.5 Synthèse des résultats.....	49
Chapitre 4	51
Attributs des ménages et scolarisation des enfants	51
4.1 Cadre théorique	52
4.2 Données et méthodes	56

4.3 Résultats	57
4.5 Synthèse des résultats.....	65
Chapitre 5	67
Attributs des ménages et situation des femmes	67
5.1 Problématique.....	67
5.2 Résultats	72
5.3 Synthèse et discussion : stratégies familiales et autonomie des femmes	84
 <i>Troisième partie</i>	
<i>Synthèse et conclusions</i>	
Chapitre 6	90
Synthèse des résultats et conclusions.....	90
6.1 Rappel méthodologique	90
6.2 Cumul des avantages de bonne qualité de vie.....	92
6.3 Synthèse et discussion de l'ensemble des résultats	96
6.4 Conclusions.....	102
Références bibliographiques	105

Liste des tableaux

Tableau 2.1: Taille du ménage selon le milieu de résidence	12
Tableau 2.2: Composition du ménage selon les liens avec le chef de ménage	13
Tableau 2.3: Structure par âge et sexe, selon le milieu de résidence.....	14
Tableau 2.4: Fécondité relative moyenne par ménage (femmes de 20-49 ans)	16
Tableau 2.5: Répartition des ménages selon les principales caractéristiques de leur chef.....	17
Tableau 2.6: Nombre moyen d'actifs occupés et d'enfants travailleurs par ménage	18
Tableau 2.7: Proportion de ménages avec au moins un migrant selon le type de migration	19
Tableau 2.8: Attributs du ménage, récapitulatif des variables et indicateurs retenus.....	20
Tableau 2.9: AFCM, contributions des modalités des attributs sur les trois premiers axes factoriels.....	25
Tableau 2.10: Profils-types des ménages (analyse de cluster)	27
Tableau 3.1 : Qualité de logement par milieu de résidence	38
Tableau 3.2 : Répartition des ménages par qualité de logement selon leur taille	39
Tableau 3.3 : Répartition des ménages par qualité de logement selon la typologie de lien avec le CM	39
Tableau 3.4 : Répartition des ménages par qualité de logement selon le sexe du chef de ménage.....	40
Tableau 3.5 : Répartition des ménages par qualité de logement selon le niveau d'instruction du CM	40
Tableau 3.6 : Répartition des ménages par qualité de logement selon l'âge du CM	41
Tableau 3.7 : Répartition des ménages par qualité de logement selon le nombre d'adultes occupés	42
Tableau 3.8 : Répartition des ménages par qualité de logement selon la présence seniors et selon la présence de personnes âgées.....	42
Tableau 3.9 : Répartition des ménages par qualité de logement selon la présence d'enfants travailleurs.....	43
Tableau 3.10 : Répartition des ménages par qualité de logement selon la présence d'émigrants et selon la présence de migrants internes	44
Tableau 3.11 : Répartition des ménages par qualité de logement selon le profil des ménages	45
Tableau 3.12 : Rapport de chances de bonne qualité de logements des ménages par milieu de résidence	48
Tableau 4.1: Scolarisation des enfants au fondamental 1, 2 et secondaire par milieu de résidence selon la taille du ménage	58
Tableau 4.2: Scolarisation des enfants au fondamental 1, 2 et secondaire par milieu de résidence selon le type de ménage.....	58
Tableau 4.3: Scolarisation des enfants au fondamental 1, 2 et secondaire par milieu de résidence selon le nombre d'adultes occupés dans le ménage.....	59
Tableau 4.4: Scolarisation des enfants au fondamental 1,2 et secondaire par milieu de résidence selon la présence de personnes âgées dans le ménage.....	60
Tableau 4.5: Scolarisation des enfants au fondamental 1,2 et secondaire par milieu de résidence selon l'existence d'émigrés dans le ménage	61
Tableau 4.6: Scolarisation des enfants au fondamental 1,2 et secondaire par milieu de résidence selon l'existence de migrants internes dans le ménage.....	62

Tableau 4.7: Scolarisation des enfants au fondamental 1, 2 et secondaire par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage.....	62
Tableau 4.8: Scolarisation des enfants au fondamental 1 et 2 par milieu de résidence selon le niveau d’instruction du chef de ménage.....	63
Tableau 4.9 : Scolarisation des enfants au fondamental 1, 2 et secondaire par milieu de résidence selon la typologie de lien avec le CM	64
Tableau 4.10 : Rapports de chances de la scolarisation ajustée élevée des ménages par niveau d’enseignement et milieu de résidence.....	65
Tableau 5.1: Taux bruts (TBS) et taux nets (TNS) de scolarisation aux trois niveaux	70
Tableau 5.2: Scolarisation des filles et des garçons au sein des ménages, selon le milieu de résidence	73
Tableau 5.3: Parité en matière de scolarisation selon le type de ménage	74
Tableau 5.4: Rôle des attributs du ménage sur la scolarisation des filles en milieu urbain	76
Tableau 5.5: Alphabétisation des femmes du ménage selon le milieu de résidence (femmes de 15-64 ans).....	78
Tableau 5.6: Alphabétisation des femmes selon le type de ménage et le milieu de résidence (proportion parmi les femmes de 15-64 ans)	79
Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs	79
Tableau 5.7: Rôle des attributs du ménage sur l’alphabétisation des femmes.....	79
Tableau 5.8: Activité économique des femmes du ménage selon le milieu de résidence	81
Tableau 5.9: Proportion de femmes de 15-64 ans ayant une activité propre selon le type de ménages	81
Tableau 5.10: Rôle des attributs du ménage sur l’activité des femmes	83
Tableau 6.1 : Cumul d’avantages en matière de qualité de logement et/ou de scolarisation selon le profil des ménages (fréquences)	93
Tableau 6.2: Cumul d’avantages en matière de qualité de logement ou de scolarisation selon le profil des ménages.....	94
Tableau 6.3 : Cumul d’autonomie féminine selon le type de ménage (bivarié).....	95
Tableau 6.4 : Cumul d’autonomie féminine selon le type de ménage (régression)	96

Résumé

L'objectif de la présente étude est d'examiner les avantages et désavantages des différentes configurations de ménages, leur capacité d'utilisation des ressources et de résilience face aux crises. L'unité d'analyse étant le ménage, il s'agit concrètement d'analyser les inégalités de qualité de vie entre les types de ménages (obtenus par une analyse factorielle et de classification). Les profils dont il est question dans ce travail dépassent la simple considération de taille et est le résultat d'un regroupement des ménages en des clusters selon leur ressemblance d'attributs ou d'accès aux opportunités (amplement décrit dans le chapitre 2). Les données utilisées à cet effet proviennent du dernier Recensement Général de la population et de l'Habitat du Mali (RGPH-2009).

Trois dimensions complémentaires de la qualité de vie ont été considérées : le degré de modernisation matérielle mesuré par l'indice de confort du logement, la scolarisation des enfants et l'autonomisation des femmes susceptible de contribuer au bien-être familial. La justification de la prise en compte de ces dimensions pour mesurer la qualité de vie est décrite dans le chapitre 2.

Il ressort principalement des résultats (chapitre 6) que les très grands ménages élargis à d'autres personnes non apparentées au chef apparaissent nettement avantageux en milieu urbain en matière de qualité de vie (confort du logement, scolarisation des enfants et autonomie des femmes). Le niveau d'instruction des chefs de ménage se révèle aussi être un facteur d'amélioration de la qualité de vie des ménages ruraux. Les ménages urbains dirigés par les femmes ne sont pas systématiquement vulnérables et sont même ceux qui présentent des avantages en termes de qualité de vie après les très grands ménages élargis.

En outre, l'effet d'un certain nombre de caractéristiques des ménages a été examiné pour contrôler les différences de capacité des ménages à accéder aux ressources en vue d'un meilleur bien être de leurs membres. Indépendamment du profil des ménage, la présence de migrants internes dans les ménages présente un atout considérable pour disposer non seulement de logements de meilleure qualité et pour mieux scolariser leurs enfants mais favorise aussi l'autonomie des femmes. Au contraire, la présence d'enfants travailleurs est très associé à la pauvreté des ménages et donc à une mauvaise qualité de vie et une très faible autonomisation des femmes. La présence de personnes âgées dans les ménages n'est pas un facteur favorisant la qualité de vie des ménages avec un effet plus marqué en milieu urbain.

Cette étude innove en considérant le ménage comme unité d'analyse et en développant une méthodologie pour examiner la relation entre les configurations des ménages et leur qualité de vie. Il n'en demeure pas moins qu'elle présente quelques limites. Une de ces limites est que les dimensions de la qualité de vie prises en compte dans le cadre de ce travail ne sont pas exhaustives en raison de la qualité des données et de la nature du recensement qui est très restrictif en termes de variables.

Première partie
Introduction et attributs des ménages

Chapitre 1

Introduction

Abdoul M. NOUHOU et Claudine SAUVAIN-DUGERDIL

1.1 Problématique

De nombreux travaux ont cherché à analyser la relation entre fécondité et pauvreté sans arriver à des conclusions simples. Comme le souligne Sandron (2013) dans sa revue de la littérature, la théorie de la modernisation reste une explication prégnante ; les nombreux travaux, tant ceux en relation avec la transition démographique historique en Europe ou les évolutions actuelles n'ont toutefois pas fourni de preuves évidentes d'une corrélation entre les tendances de la fécondité et celles de la situation socioéconomique (Garenne, 2009), ni quels sont les facteurs qui modulent leurs interrelations. L'analyse de Shapiro et al (2013) des tendances dans 49 pays, dont 26 en Afrique subsaharienne ayant réalisé plusieurs enquêtes démographiques et de santé (EDS), confirme l'association entre une diminution consistante de la fécondité, l'accroissement de la scolarisation des femmes et un déclin antérieur de la mortalité infanto-juvénile. En revanche, une croissance rapide du PIB apparaît au contraire liée à un déclin plus lent de la fécondité. Toutefois comme le relève Leridon (2014), le constat de Dirk Van de Kaa selon lequel "Il n'existe pas encore une histoire probante unique qui ferait consensus auprès de l'ensemble de spécialistes, sur le cadre et les conditions nécessaires et suffisantes pour générer une influence majeure sur l'évolution de la fécondité" (Van de Kaa, 1996) reste certainement valable. Comme le soulignaient Billari et Wilson (2001) pour l'Europe occidentale, c'est plutôt à une "convergence vers la diversité" que l'on assiste, c'est-à-dire une diversification croissante des situations. L'évolution de la fécondité est "chaotique", comme l'est aussi celle de la gestion des États, de l'économie, de l'emploi, du recours à la contraception (Garenne, 2013). Sur la base d'une compilation de 42 études et d'une analyse dans deux contextes, Schoumacker et Tabutin (1999) avaient déjà mis en évidence l'influence des définitions retenues et le rôle d'autres facteurs tant sur la fécondité, à travers par exemple l'âge à la première maternité, que sur la situation socio-économique. C'est ainsi qu'avaient été développés des notions telles que celles de "pauvretés multiples" (Vimard, 2007) ou de de cumul de vulnérabilités (Alkire et Foster, 2007).

Il convient donc de dépasser les conclusions de causalité simple. De nombreux travaux soulignent l'importance de prendre en compte les dynamiques distinctes de sous-populations selon le lieu de résidence, en distinguant les milieux urbains et ruraux ou les régions (voir par exemple Shapiro et al, 2013). De plus en plus, nombreux sont aussi les travaux qui mettent en évidence le rôle de la croissance des inégalités sociales dans les périodes de transition (Sandron, 2013). Mais, surtout, c'est la notion même de

transition démographique qui pose problème. Les constats d'évolutions concordantes ou discordantes des niveaux ne permettent pas de mettre en évidence les facteurs à l'œuvre. C'est au niveau des familles que les stratégies de survie se définissent, et c'est au niveau des individus que les comportements se concrétisent. La famille représente l'unité sociale de base et, donc, le niveau le mieux approprié pour l'analyse du lien entre la fécondité et la qualité de vie. Ainsi, au-delà du nombre d'enfants, c'est leur rôle dans les stratégies familiales, notamment les différentes facettes de la fonction assurantielle (LeGrand et al, 2003), qui sont à examiner. La fécondité est avant tout une affaire de couple et même de famille élargie.

Les présentes évolutions démographiques et socioculturelles modifient profondément les systèmes familiaux. La transformation des systèmes de subsistance et la diffusion de la scolarisation font évoluer le rôle de l'enfant, d'une main d'œuvre qui rapporte à un investissement qui coûte (Ariès, 1960; Caldwell, 1982). "L'ébranlement des modèles anciens" et les crises économiques contribuent à éroder les solidarités intergénérationnelles (Locoh et Mouvagha-Sow, 2005). Ainsi, la paupérisation à la fois accroît le rôle de refuge de la grande famille et la fragilise (Pilon et Vignikin, 1996). La grande famille reste une réalité, même en milieu urbain, et la taille des ménages s'est même accrue dans certains contextes défavorisés (Lee, 1999). C'est ainsi que, en particulier, l'association entre la pauvreté et le maintien d'une fécondité élevée est remise en question par une série de travaux qui montrent que les grandes familles sont une source de richesse et diminuent les risques de précarité (Toulmin, 1992). La genèse des inégalités socio-économiques est ancrée dans la diversification des stratégies de subsistance et la capacité de "bricolage productif" dont font preuves les communautés et les individus (Batterbury, 2007). Cependant, la montée de priorités individuelles (Marie éd., 1997; Calvès et Marcoux, 2007) fragilise la cohérence des grandes familles et leur capacité à mieux utiliser les ressources que les ménages restreints (Toulmin, 1992). Néanmoins, ce nouvel individualisme "à l'africaine", sous l'effet notamment de la crise économique et d'une urbanisation rapide (Marie éd. 1997, Calvès et Marcoux, 2007), ne signifie pas l'isolement des individus et la disparition des solidarités familiales. Comme l'avait montré Maria-Eugenia Cosio-Zavala (2001) pour les villes latino-américaines, la petite famille peut être le résultat de progrès ou de contraintes : pour les secteurs privilégiés de la population, la baisse de la fécondité exprime une amélioration du statut de la femme, alors que pour d'autres, elle représente un malthusianisme de la pauvreté, à savoir les conséquences de la précarité urbaine.

Les stratégies de survie du groupe supposent une prise en charge des plus faibles (Locoh, 1995). Il est cependant bien connu que les ressources du ménage bénéficient souvent de façon inégale aux différents membres de la famille, selon leur sexe, leur âge et leur relation au chef de ménage. En particulier, les femmes conservent un statut inférieur malgré une autonomie croissante et un rôle économique de plus en plus important (Ibid). Le mode de vie urbain transforme les comportements des jeunes (Sauvain-

Dugerdil et Ritschard, 2009), mais le rôle des proches reste essentiel (Roulin et Sauvain-Dugerdil, 2009) et, jusque dans les campagnes les plus reculées, la mobilité croissante modifie la place des jeunes et les relations entre générations (Sauvain-Dugerdil et al, 2008).

Dans la ligne des travaux de l'économiste Amartya Sen, les mesures monétaires de la pauvreté sont de plus en plus remplacées ou du moins complétées par des indicateurs multidimensionnels. Plus largement, sa perspective des Capabilités (Sen, 1999; Nussbaum et Sen, 1993; Nussbaum, 2000; Robeyns, 2005), qui se concentre sur l'éventail des possibilités plus que sur le résultat, ne conçoit pas la qualité de vie comme un simple résultat du manque de ressources locales, mais une résultante des facteurs multiples qui font que les individus et les familles ont plus ou moins accès à ces ressources et plus ou moins la capacité de les exploiter à leurs fins. La pauvreté est alors avant tout le résultat des inégalités d'accès aux ressources; les plus démunis ne peuvent valoriser les nouvelles opportunités et n'arrivent pas à surmonter les nouvelles contraintes. L'application de l'approche par les Capabilités aux études démographiques vise donc à mieux comprendre les disparités croissantes de développement humain et à sélectionner les meilleurs indicateurs pour identifier les inégalités d'opportunités dans des sociétés en transformations rapides (Sauvain-Dugerdil, ed 2014).

1.2 Objectifs et Hypothèses

L'objectif du présent travail est donc de s'interroger sur les raisons qui font que, dans un contexte de grandes disparités résultant de mutations sociales profondes, de crises multiformes et de nouvelles opportunités liées notamment à l'urbanisation et à la globalisation, certains ménages profitent plus ou moins bien des (nouvelles) opportunités et/ou surmontent plus ou moins bien les crises endogènes et exogènes. Nous considérons donc ici le ménage, selon la terminologie de l'approche par les Capabilités, comme un "facteur collectif de conversion", c'est-à-dire dont les caractéristiques permettent aux personnes de valoriser plus ou moins bien les ressources existantes pour réaliser la vie qu'elles valorisent. On s'interroge sur le rôle de la composition du ménage et des caractéristiques de ses membres dans les stratégies familiales et leurs conséquences pour la qualité de vie des membres du ménage. En particulier, est-ce que les ménages étendus réussissent mieux que les petits ménages nucléaires à tempérer les effets négatifs des évolutions en cours et à exploiter mieux que d'autres les ressources disponibles en diversifiant les stratégies de subsistance ?

On identifiera quels sont les attributs des ménages qui contribuent le plus à leur qualité de vie. Est-ce leur taille, leur structure, les caractéristiques des personnes qui les composent ? Les enfants continuent-ils à constituer une dimension importante de la richesse familiale ? Leurs contributions au sein du ménage jouent-elles un rôle dans la possibilité de diversifier les stratégies de subsistance? On s'interrogera sur le rôle des

femmes, par leur fécondité, mais aussi et surtout, par leur apport productif au bien-être familial.

La qualité de vie est examinée à travers les thèmes retenus pour définir le développement humain, à savoir la dimension économique, l'accès à la scolarisation et la situation des femmes. On s'attachera à identifier les caractéristiques des ménages les plus vulnérables, c'est-à-dire ceux qui cumulent les handicaps. La qualité de vie est ainsi prise en compte à travers le bien-être global du ménage et la mesure dans laquelle elle profite à ses membres plus vulnérables ou pouvant souffrir d'un accès inégal. La meilleure qualité de vie est considérée ici dans sa dimension structurelle, à savoir un état de bien-être – le résultat ou fonctionnement dans le vocabulaire de l'approche par les Capabilités –, mais il est évident qu'elle a aussi une dimension instrumentale. En effet, le confort du ménage, mais surtout, le niveau de scolarisation des enfants et le rôle des femmes sont aussi des moyens pour mieux valoriser les ressources.

Au-delà des disparités dues à la disponibilité locale des ressources, en particulier de l'offre d'infrastructures et de services, nous examinons les avantages et désavantages des différentes configurations des ménages, leur capacité à utiliser les ressources et surmonter les crises. L'analyse se fonde sur la base d'une série d'hypothèses relatives, d'une part, aux disparités d'opportunités liées à la composition du ménage et, d'autre part, aux inégalités d'accès aux ressources selon les caractéristiques et situations de leurs membres.

❖ **Disparités d'opportunités selon la composition du ménage**

H1. Les ménages nucléaires auraient adopté des valeurs modernes d'accès aux ressources. D'autre part, ils seraient plus égalitaires, à savoir les rôles individuels seraient moins différenciés.

H2. Les plus grands ménages¹ ont de meilleures opportunités d'accès et d'utilisation des ressources. Grâce à leur main-d'œuvre plus nombreuse, ils ont une plus grande capacité à diversifier leurs stratégies de subsistance.

H3. En milieu urbain, les grands ménages ne constituent pas forcément un avantage car, dans un contexte d'individualisation, les solidarités faiblissent, les charges sont moins partagées et l'autorité du chef de ménage est mise en cause.

H4. Les opportunités diffèrent selon les caractéristiques du chef de ménage.

H4.1 Les ménages dirigés par un chef jeune ou trop âgé ont un moindre accès aux ressources.

H4.2 Les ménages dirigés par une femme, ont un moindre accès aux ressources.

H4.3 Les ménages dirigés par un chef ayant fait de plus longues études ont, en revanche, une plus grande capacité à accéder et utiliser les ressources.

❖ **Inégalités d'utilisation des ressources selon les caractéristiques et situations de leurs membres**

¹Voir Chapitre 2 pour la description de la typologie de ménages retenue pour les analyses

H5. Les opportunités pour la valorisation des ressources diffèrent selon les caractéristiques et les situations des membres du ménage.

H5.1 Le nombre de personnes occupées, la force de travail des seniors et les gains des migrants sont des facteurs d'accroissement du bien-être du ménage.

H5.2 Le nombre de dépendants (personnes âgées, enfants en bas âge, chômeurs) entraîne une diminution de la qualité de vie du ménage.

H5.3 Le travail des enfants est une réponse à la pauvreté des ménages.

1.3. Données et méthodes

1.3.1 Défis des données de recensement

Les liens entre les systèmes familiaux et la qualité de vie sont analysés ici avec les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2009 au Mali. Par leur nature, les données de recensement comportent certaines limites. Elles fournissent une photographie du moment à travers un nombre limité de caractéristiques et ne permettent donc ni une analyse des changements, ni un examen approfondi des facteurs explicatifs. D'autre part, les données souffrent de certaines imprécisions. Des omissions d'enfants peuvent affecter la validité des effectifs et des estimations de la fécondité des femmes et les imprécisions dans les déclarations d'âge celle de la structure par âge. C'est ainsi que le rapport de l'INSTAT² consacré à l'évaluation de la qualité des données souligne des problèmes d'attraction pour les chiffres ronds, de mémoire des événements plus anciens, d'effet de télescopage notamment pour les naissances des 12 derniers mois, de transferts d'âge de certaines femmes au-delà des limites établies, des incohérences entre les naissances totales et celles des 12 derniers mois, etc. Un recours à des techniques spécifiques d'ajustement a été nécessaire pour corriger ces incohérences et estimer la structure et le niveau de la fécondité.

Au-delà de ces imprécisions, par leur exhaustivité, les données du recensement fournissent une image fine de la répartition spatiale des ménages, de leurs différences et des facteurs socio-économiques associés. Les données issues du RGPH-2009 permettent également de dépasser les analyses basées uniquement sur la taille du ménage pour prendre en compte sa composition suivant une série de caractéristiques de ses membres. L'objectif n'est pas ici d'analyser la structure et le niveau de la fécondité et de la mortalité des enfants, mais de situer les ménages dans l'ensemble de la population en mettant en avant leurs disparités et différentiels potentiels de vulnérabilité. Des données détaillées sur les caractéristiques des ménages permettent d'examiner les enjeux de la fécondité dans une perspective plus large de ses liens avec les stratégies familiales et leurs implications en termes de bien-être familial.

²Thème 1. Évaluation de la qualité des données. Bamako, décembre 2013

1.3.2 Les caractéristiques des ménages maliens à travers les données du RGPH-2009 : unités complexes et diverses

Conformément à la définition adoptée par le RGPH-2009, le ménage est "constitué d'un individu ou d'un groupe d'individus, apparentés ou non, vivant sous le même toit sous la responsabilité d'un chef de ménage dont l'autorité est reconnue par tous les membres" (Rapport thématique 10, *Ménages et caractéristiques de l'habitat au Mali*, p.24). Le chef du ménage (CM) est donc "la personne de référence du ménage dont l'autorité est reconnue par les membres du ménage". Le ménage représente ainsi une unité socio-économique qui ne correspond pas au réseau familial, mais à ce que nous avons appelé le "groupe familial visible", à savoir les proches avec lesquels on partage son quotidien (Sauvain-Dugerdil et al, 1997).

Le rapport thématique décrit les principales caractéristiques des ménages ordinaires³ maliens qu'il convient de rappeler brièvement. En moyenne, la taille des ménages – 6,2 en 2009 - s'est accrue au cours des trente dernières années (5,1 en 1976), mais à peine durant la dernière décennie (6,1 en 1998). Les ménages ordinaires sont en majorité de type nucléaire (51%), suivis par ceux de type famille élargie avec lien de parenté (32%)⁴. La taille moyenne est légèrement supérieure en milieu urbain (6,3 contre 6,1 personnes en milieu rural) ; les ménages de grande taille, c'est-à-dire de neuf membres et plus, y sont effectivement un peu plus fréquents (17,7% contre 16,1% en milieu rural) ; cependant, c'est aussi en milieu urbain que l'on retrouve plus fréquemment les ménages unipersonnels (7,8% contre 4,4% en milieu rural). Cela renvoie à un contexte urbain où cohabitent des personnes apparentées, souvent migrantes, des ménages employant du personnel domestique sans lien de parenté avec le chef du ménage, mais aussi des personnes vivant seules.

Par ailleurs, on retrouve toujours la prédominance des chefs de ménage homme (87% contre seulement 13% de chefs de ménage femme). Le rapport de féminité des CM est cependant légèrement plus élevé en milieu urbain que rural (16,8 femmes CM pour 100 hommes CM contre 14,8 pour 100 en milieu rural). Cela révèle une autre facette de la ville où vivent des femmes chefs de ménage célibataires, en rupture d'union ou en union polygame non cohabitante. En général, les ménages dirigés par les hommes comptent plus de membres que ceux dirigés par les femmes ; les femmes CM dominent plutôt dans le groupe des ménages de taille inférieure à 5 membres. En moyenne, les femmes CM sont un peu plus âgées que les hommes CM (46,7 ans versus 45,3 ans), mais cette valeur moyenne cache une sur-représentation des extrêmes. En fait, les femmes CM sont plus souvent plus jeunes (23,3% versus 15,4% des CM féminins et masculins ont 30 ans ou moins) et plus âgées (37,4% versus 33% parmi les CM de 50 ans et plus).

³C'est-à-dire les ménages ordinaires qui se distinguent des ménages collectifs, peu nombreux au Mali.

⁴Selon la définition retenue par le RGPH-2009, les ménages nucléaires sont composés du père plus mère et/ou enfants. Les ménage de famille élargie avec lien de parenté sont des ménages nucléaires ou monoparentaux auquel on ajoute d'autres parents (Rapport thématique 10, p.19). Notons que, même s'il vit dans la même concession que son père, un fils marié forme un ménage séparé.

La majorité des ménages (80,1%) compte entre une et quatre personnes occupées. Les CM masculins non occupés se trouvent essentiellement parmi ceux âgés de 60 ans et plus. Le chef de ménage a en moyenne 3,2 enfants et cela sans distinction notable selon son sexe. Dans l'ensemble, la plupart des CM n'ont aucun niveau d'instruction (76,7%) et seulement 4,8% d'entre eux ont atteint le niveau secondaire, le milieu de résidence jouant un grand rôle de différenciation à ce niveau.

Mis à part les analyses sur la taille, le type et la composition des ménages, le rapport thématique sur les ménages a mis un accent particulier sur la notion de vulnérabilité, basée sur les caractéristiques du chef de ménage. Un ménage est considéré comme vulnérable si son chef a au moins l'une des caractéristiques suivantes: âgé de moins de 20 ans, femme célibataire ou veuve ou divorcée ou séparée, non occupé, handicapé, âgé de 60 ans ou plus. Selon cette définition, 37,7% de l'ensemble des ménages sont classés vulnérables, soit 1,1% dirigé par des personnes de moins de 20 ans, 4,9% par des femmes célibataires, veuves, divorcées ou séparées, 13,1% par des personnes non occupées, 1,4% par des personnes vivant avec un handicap et 17,2% par des personnes de 60 ans ou plus.

1.4 Les attributs du ménage

Les quelques résultats des analyses du RGPH-2009 mentionnés ci-dessus témoignent d'une grande diversité de la situation des ménages maliens, tant du point de vue de leur taille et de leur composition qu'en matière de caractéristiques des membres. Ceci confirme bien les constats de la littérature sur la diversité croissante des ménages africains. Comment alors rendre compte de cette grande diversité et la mettre en lien avec la qualité de vie des ménages? Comment mettre en évidence que le rôle de la taille et de la structure de la famille africaine sur la qualité de vie de ses membres n'est pas univoque et que leur vulnérabilité n'est pas seulement fondée sur les caractéristiques du chef de ménage?

Le concept d'attributs du ménage renvoie à la prise en compte de cette complexité de la notion de ménage, en s'interrogeant sur les caractéristiques qui expriment le mieux les disparités entre les ménages maliens. Au-delà de la taille du ménage et des seules caractéristiques de leur chef ou de la fécondité au sein du ménage, ce concept intègre les interactions entre les caractéristiques individuelles des différents membres en présence. On prend ainsi en compte qu'au sein d'un ménage, le nombre d'enfants en bas âge, le nombre de personnes âgées et/ou d'handicapés à prendre en charge, le nombre d'adultes actifs à l'extérieur du ménage, le lien de parenté des membres avec le chef du ménage, etc. sont des variables synergiques qui peuvent affecter positivement ou négativement le bien-être de ses membres.

1.5 La qualité de vie des ménages

1.5.1 Les mesures de la qualité de vie

La littérature regorge de méthodes permettant de saisir le niveau de vie des individus ou des ménages. Parmi les approches économiques, on distingue globalement les approches basées sur le revenu et/ou la consommation, de celles basées sur les biens et le niveau de confort du ménage. Les enquêtes telles que les enquêtes budget-consommation fournissent des informations sur la consommation et souvent sur le revenu des ménages qui permettent de définir précisément leur statut de pauvreté. Ces informations étant absentes des opérations de collecte comme les enquêtes EDS ou les recensements généraux de la population, les questions sur la possession de certains actifs sont utilisés pour approcher le niveau de vie des ménages. Si les approches monétaires et celles basées sur les biens du ménage sont complémentaires, Lachaud (2001) montre à partir des données sur le Burkina Faso qu'elles ne sont pas parfaitement substituables. Il souligne tout de même que plusieurs études soutiennent "qu'un indice fondé sur la disponibilité de certains actifs physiques des ménages a la capacité de constituer une bonne approximation de la richesse à long terme de ces derniers". Plus précisément, comme le souligne Garenne (2015), ces indicateurs expriment l'accès aux biens modernes, et ne correspondent pas forcément à la richesse de zones rurales dans lesquelles on investit plutôt dans les terres et le bétail. Toutefois, c'est la richesse mesurée par les biens modernes qui est associée aux comportements démographiques modernes (Ibid). Ainsi, Filmer et Pritchett (1999) admettent que de tels indicateurs peuvent même mieux prédire l'accès des enfants à l'éducation que ceux basés sur "les dépenses par tête ajustées des ménages". Rappelons aussi que des comportements centrés sur l'épargne peuvent biaiser les résultats basés sur la consommation.

Les mesures purement économiques de la qualité de vie ont été complétées par des mesures plus larges, tel que l'Indice de développement humain (IDH) créé au début des années 1990, lequel prend en compte non seulement le niveau économique, mais aussi des mesures de la santé et de la scolarisation. Plus récemment, Alkire et Santos (2010) ont proposé un Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) qui reprend au niveau ménage les trois dimensions de l'IDH, mais en termes de mesure de privation. Il est important de souligner que la dimension économique de cet indice est en fait une sélection des caractéristiques du logement, telles qu'utilisées pour l'élaboration de l'indicateur du niveau de vie basé sur les biens du ménage (électricité, accès à l'eau potable, etc.).

Les indices agrégés comme l'IPM permettent d'identifier les ménages les plus vulnérables, toutefois, l'image globale fournie ne donne pas de pistes relatives aux types de privations et donc les moyens à mettre en œuvre pour y remédier. D'autre part, si les données relatives à la situation atteinte permettent des comparaisons entre différentes populations et sous-populations, en revanche elles ne fournissent pas d'éclairages sur les raisons qui permettent à certains ménages d'accéder ou non à un certain niveau de bien-être.

1.5.2 Mesure du niveau de vie des ménages dans les rapports thématiques du RGPH 2009

Les analyses du RGPH2009 ont examiné le niveau de vie des ménages à travers les spécificités de l'habitat et de son équipement et du milieu de vie, et les liens avec les cartes de pauvreté. Un indice de vulnérabilité fondé sur les caractéristiques du chef de ménage a aussi été construit : les ménages considérés comme vulnérables, c'est-à-dire dirigés par une femme et/ou par un chef particulièrement jeune, ou au contraire âgé, non occupé ou handicapé, auraient un niveau de vie plus bas.

Il ressort des analyses des conditions de logement que l'assainissement reste un problème important. La majorité des ménages (85,7%) utilisent encore les modes d'évacuation non commodes des eaux usées (cour, rue, nature et autres) et, pour l'évacuation des ordures ménagères, 80,0% des ménages emploient des moyens qui affectent directement la qualité de l'espace de vie (tas d'immondices, fossé, rue, etc.). De plus, l'usage abusif du bois de chauffe par 78,6% des ménages constitue une réelle menace à la qualité de l'environnement. Sur la base des résultats de l'indicateur de niveau de vie des ménages construit à partir des variables relatives aux caractéristiques de l'habitat et leurs équipements, les auteurs du rapport identifient que 16,7% des ménages vivent dans des conditions non confortables et 26,6% dans des conditions très confortables (Rapport 10, p.64, mode de calcul non précisé).

Dans la lignée des travaux de Elbers et al (2002, 2003), les données de recensements ont été appariées aux données d'enquêtes auprès des ménages pour établir des cartes de la pauvreté. Un indice de pauvreté a ainsi pu être calculé jusqu'au niveau des communes à partir de l'information sur le niveau de dépenses des ménages issues de l'Enquête légère intégrée auprès des ménages (ELIM) réalisée en 2009/10..

Les taux de pauvreté montrent que la région de Sikasso au sud du pays est de loin la région la plus pauvre, tandis que la région de Kidal au nord-est du pays et la capitale Bamako sont beaucoup moins pauvres. Les autres régions se situent entre ces deux extrêmes. Au sein des différentes régions, les cercles et communes ne sont pas homogènes en termes de niveau de pauvreté. Par exemple, les cercles de la région de Koulikoro ont des taux de pauvreté allant de 31 à 52%. Au niveau des communes, les taux pour cette même région vont de seulement 15% à plus de 60%.

La carte de pauvreté produite sur cette base présente un grand intérêt pour la planification et le suivi des interventions pour la lutte contre la pauvreté. Toutefois, elle ne permet pas de comparer les ménages ou d'analyser l'impact des différentiels de consommation sur leurs conditions de vie.

1.5.3 Mesure des inégalités d'opportunités des ménages maliens avec les données du RGPH-2009

Dans la perspective de l'approche par les Capabilités, l'objectif est ici de considérer les inégalités de bien-être des ménages en termes de capacité à "vivre la vie que l'on a

raison de valoriser" (Sen, 1999). Dans les données du RGPH-2009, quatre types d'information permettent d'analyser les différences d'opportunités : le confort du logement, la scolarisation des enfants, leur survie et l'accès des femmes à l'instruction et aux activités hors du foyer. Pour des raisons de fiabilité des données, nous renonçons ici à prendre en compte la survie des enfants. Nous retenons donc trois composantes complémentaires du progrès : le degré de modernisation matérielle du moment avec l'indice de confort du logement, l'investissement pour un progrès durable à travers la scolarisation des enfants et, avec l'autonomisation des femmes, l'égalité de genre, mais aussi une avancée pour le bien-être familial. Le progrès ainsi mesuré est donc considéré non pas comme une fin en soi, mais comme un moyen pour vivre une vie de qualité. L'objectif n'est pas d'analyser les niveaux atteints de bien-être, mais les inégalités entre les ménages et dans quelles mesures celles-ci sont expliquées par les attributs du ménage (comme indices des types de stratégies que développent les ménages) et comment les politiques et programmes peuvent les consolider.

S'agissant d'examiner les capacités inégales des ménages à accéder et à utiliser pour leur bien-être les ressources qu'ils ont à disposition, les analyses sont réalisées séparément pour le milieu urbain et le milieu rural. Nous reprenons, l'indicateur de qualité du logement tel que déjà construit pour les analyses de base du RGPH-2009, mais avec des critères différant selon le milieu. Il reflète donc l'accès aux biens modernes. Pour les deux autres dimensions, nous construisons des indicateurs originaux qui s'attachent à créer un indice moyen relatif de la situation du ménage. Le détail des calculs est décrit dans les chapitres respectifs. Pour chacun de ces domaines, nous examinons les associations avec les attributs du ménage d'abord par des analyses bivariées, puis leurs rôles conjoints par des régressions logistiques.

Le présent rapport se structure en trois parties. La première partie comprend deux chapitres qui situent le cadre, à savoir le présent chapitre introductif (chapitre 1) et le chapitre 2 (Attributs des ménages) qui analyse les caractéristiques des ménages maliens et en élabore une typologie. La seconde partie examine chacune des trois dimensions de la qualité de vie à savoir, la qualité du logement, la scolarisation des enfants et la situation des femmes, et leurs relations avec les attributs des ménages (Chapitres 3 à 5). Une dernière partie, chapitre de synthèse et de conclusion/discussion, analyse quels sont les ménages qui cumulent les avantages ou désavantages, et propose un bilan global des résultats à la lumière des hypothèses de départ. En d'autres termes, il s'agit d'identifier les caractéristiques des ménages les plus vulnérables ou, au contraire ceux qui font le mieux face aux aléas de l'existence actuelle au Mali.

Chapitre 2

Attributs des ménages

Abdoul M. NOUHOU et Claudine SAUVAIN-DUGERDIL

Ce chapitre a pour but d'identifier les caractéristiques qui décrivent le mieux les disparités entre les ménages et leur capacité à développer des stratégies de subsistance. Nous dénommons ces caractéristiques des « attributs » que nous subdivisons en deux groupes. Dans la ligne des hypothèses formulées dans le chapitre d'introduction, nous distinguons les attributs décrivant la structure du ménage de ceux relatifs à certaines caractéristiques de leurs membres. Les premiers influencent les opportunités du ménage et sa capacité à diversifier ses stratégies, alors que les seconds fournissent des indications sur leur accès réel aux ressources.

Dans un premier temps, nous examinons la distribution des variables du RGPH-2009 permettant de décrire les caractéristiques des ménages pour identifier les variables à retenir pour nos analyses. Dans un second temps, nous étudions les liens entre ces caractéristiques et leurs poids relatifs dans la diversité des formes de ménage. Finalement, nous construisons une typologie des ménages.

2.1 Mesure des attributs du ménage

Une série de variables du RGPH-2009 permet d'examiner la diversité des ménages : le nombre de personnes et pour chacune, son âge, son sexe, son lien avec le chef de ménage, sa situation d'occupation, la descendance des femmes en âge de procréer, le nombre de migrants, et les caractéristiques du chef de ménage⁵. Ces variables permettent en particulier d'analyser la taille, le type de ménage, leur structure par âge et par sexe, la fécondité des femmes, la proportion de personnes actives à l'extérieur du ménage, le poids de dépendants et l'importance de la migration. Nous examinons chacune de ces dimensions par leur distribution moyenne et leur dispersion dans la population totale et selon le milieu de résidence. La dispersion est mesurée par le coefficient de variation, mesure relative qui, parce qu'elle rapporte l'écart-type à la moyenne, permet des comparaisons entre variables. Selon les besoins, nous procédons à des recodages et à la construction d'indicateurs. Les recodages se fondent sur des critères logiques et sur la distribution des fréquences et éliminent les valeurs aberrantes.

⁵ Nous n'utilisons pas l'information relative à la présence de personnes handicapées, dont la question « (nom) souffre-t-il d'un handicap quelconque? » présente certaines limites d'appréciation du handicap (Rapport thématique sur les personnes handicapées au Mali).

2.2 Composition du ménage

2.2.1 Taille et types de ménages

Soulignons que, pour ces deux variables, il n’y a pas de données manquantes. Pour l’analyse, nous avons éliminé les ménages ayant déclaré plus de 25 membres, cas extrêmes, peu représentatifs, qui ne constituent que 0,2% des ménages.

La thèse selon laquelle les ménages seraient plus grands en ville, par l’accueil de membres externes à la famille directe, est confirmée par un gradient diminuant de Bamako aux autres villes et aux zones rurales (Tableau 2.1). Toutefois, on constate que la taille moyenne ne présente qu’une faible variabilité, telle qu’exprimée par un coefficient de variation de 0,6 et que les différences selon le milieu de résidence sont très faibles. En fait, la valeur moyenne cache des différences plus complexes mises en évidence sur les données catégorisées.

C’est donc une variable catégorisée que nous utilisons, en définissant quatre catégories de ménages. Sur la base de leur fréquence élevée (14%) et de leurs caractéristiques particulières, il a été distingué les très petits ménages, qui ne comptent qu’une ou deux personnes, des petits ménages (3 à 5 personnes, 37%), des grands (6 à 8; 27%) et des très grands ménages (9 et plus, 22%). C’est ainsi que certes, Bamako se distingue par une proportion plus élevée de grands ménages, mais aussi de très petits ménages. Ces derniers sont nettement moins fréquents en zone rurale, où, en revanche, on trouve le plus de petits ménages (3 à 5 personnes).

Tableau 2.1: Taille du ménage selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Données manquantes*	Moyenne	Écart Type	CV**	% selon taille regroupée			
					Très petit (1-2 pers.)	Petit (3-5 pers.)	Grand (6-8 pers.)	Très grand (9-25 pers.)
Bamako	1204 (0,4%)	6,21	4,07	0,66	16,4	34,8	25,6	23,2
Autres villes	665 (0,3%)	6,18	3,82	0,62	14,8	35,5	27,5	22,2
Rural	2741 (0,1%)	6,10	3,63	0,60	13,7	37,5	27,5	21,4
Total Mali	4610 (0,2%)	6,12	3,72	0,61	14,1	37,0	27,2	21,7

* Ménages > 25 personnes.

** Coefficient de variation, mesure de dispersion relative, définie comme le rapport de l'écart type sur la moyenne.

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

Le lien avec le chef de ménage permet d’analyser si, et en quoi, les enfants, épouses et autres apparentés du chef de ménage se distinguent des autres membres du ménage. Il permet aussi de distinguer les ménages nucléaires des ménages élargis et, parmi ceux-ci, leur distribution selon la présence (ou non) de personnes non apparentées (Tableau 2.2).

On constate que les ménages nucléaires constituent la forme dominante d’organisation résidentielle dans les trois milieux de résidence. D’autre part, les valeurs du coefficient de variation montrent que les ménages se distinguent moins par la taille du noyau familial – époux/se(s) et enfants – que par le nombre d’autres parents du chef de

ménage et, encore plus, de non-apparentés. Les ménages nucléaires sont moins fréquents en milieu urbain, ce qui va à l'encontre des théories de la nucléarisation liée à la modernité urbaine. Ce sont les ménages bamakois et, dans une moindre mesure ceux des autres villes, qui accueillent plus de personnes externes au noyau familial strict. L'image de la ville accueillant les migrants pour des raisons économiques ou académiques se dégage de ces résultats. L'accueil de personnes non apparentées est particulièrement rare en milieu rural (et concentré dans certains ménages, comme le montre la valeur élevée du coefficient de variation).

Tableau 2.2: Composition du ménage selon les liens avec le chef de ménage

Lien avec CM	Milieu de résidence	Données manquantes*	Nombre de personnes			Types de ménage**	Milieu de résidence	%
			Moyenne	Écart type	Coeff de variation			
Noyau familial	Bamako	45 (<0,1%)	4,6	2,92	0,63	Nucléaire	Bamako	48,2
	Aut. vil.	33 (<0,1%)	4,79	2,95	0,62		Aut. vil.	52,5
	Rural	325 (<0,1%)	5,28	3,22	0,61		Rural	65,7
	Mali	403 (<0,1%)	5,15	3,17	0,62		Mali	62,3
Autres apparentés	Bamako	159 (<0,1%)	1,43	2,52	1,76	Elargi AP (+autres parents)	Bamako	34,4
	Aut. vil.	87 (<0,1%)	1,27	2,25	1,77		Aut. vil.	37,9
	Rural	270 (<0,1%)	0,79	1,68	2,13		Rural	31,3
	Mali	516 (<0,1%)	0,91	1,88	2,07		Mali	32,3
Non apparentés	Bamako	17 (<0,1%)	0,27	0,74	2,74	Elargi SL (+ sans liens parenté)	Bamako	17,5
	Aut. vil.	44 (<0,1%)	0,17	0,77	4,53		Aut. vil.	9,7
	Rural	110 (<0,1%)	0,06	0,49	8,17		Rural	3,0
	Mali	171 (<0,1%)	0,10	0,56	5,60		Mali	5,4

* Ménages dont la taille du noyau ou le nombre d'apparentés ou non apparentés > 25

** Données manquantes 4'610 (0,2%)

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

2.2.2 Structure par âge et par sexe

La fixation des âges pour le seuil de l'enfance, de l'entrée dans l'âge adulte et dans la vieillesse est une question complexe et propre à chaque contexte culturel et socio-économique. Nous avons retenu ici des limites qui puissent faire sens pour analyser la vulnérabilité des ménages dans le contexte malien. La limite d'âge pour le groupe des enfants en bas âge est ici fixée à 5 ans et correspond donc à la période préscolaire et celui des enfants à 14 ans, l'âge auquel certains enfants commencent à travailler au Mali. Nous avons pris le seuil classique de 65 ans pour définir les personnes âgées, mais avons ajouté une catégorie intermédiaire pour examiner dans quelle mesure le nombre de seniors (45-64 ans), particulièrement les femmes qui ont dépassé l'âge de la procréation, constitue un apport particulier pour le ménage. Selon les analyses, ces catégories pourront être modulées. C'est ainsi que, par exemple, pour l'analyse de la scolarisation, ce sont les âges des différents niveaux d'études qui seront utilisés.

L'âge et le sexe ont été enregistrés pour tous les individus : il n'y a pas de données manquantes. Nous ne procédons pas ici à des corrections pour les différents types d'imprécisions liés à l'âge qui peuvent impliquer des glissements d'individus d'une catégorie à l'autre. En revanche, nous avons exclu des calculs les ménages ayant des

nombres aberrants d'individus⁶ des différents groupes d'âge pour éviter des biais sur la taille moyenne. C'est ainsi que nous avons éliminé les ménages comptant plus de cinq enfants en bas âge de l'un ou l'autre des sexes, plus de sept enfants, plus de dix jeunes/adultes, plus de quatre seniors et plus de trois personnes âgées. On constate que ces valeurs extrêmes restent peu fréquentes, atteignant un maximum de 0,2%.

Tableau 2.3: Structure par âge et sexe, selon le milieu de résidence

Groupes d'âge	Milieu de résidence	Femmes				Hommes				Ensemble		
		Moy.	ET	CV	Manq.	Moy.	ET	CV	Manq.	Moy.	ET	CV
Petits enfants (0-5 ans)	Bamako	0,54	0,77	1,43	106 (<0,1%)	0,55	0,78	1,42	105 (<0,1%)	1,09	1,15	1,06
	Autres villes	0,59	0,82	1,39	92 (<0,1%)	0,61	0,82	1,34	137 (0,1%)	1,20	1,21	1,01
	Rural	<u>0,68</u>	0,88	1,29	1048 (0,1%)	<u>0,70</u>	0,90	1,29	1233 (0,1%)	<u>1,38</u>	1,33	0,96
	Mali total	0,66	0,86	1,30	1246 (0,1%)	0,67	0,88	1,31	1475 (0,1%)	1,33	1,30	0,98
Enfants (6-14 ans)	Bamako	0,69	0,98	1,42	81 (<0,1%)	0,63	0,96	1,52	97 (<0,1%)	1,32	1,54	1,17
	Autres villes	0,73	0,99	1,36	41 (<0,1%)	0,73	1,03	1,41	291 (0,1%)	1,47	1,61	1,10
	Rural	<u>0,76</u>	1,02	1,34	379 (<0,1%)	<u>0,81</u>	1,10	1,36	1649 (0,1%)	<u>1,57</u>	1,69	1,08
	Mali total	0,75	1,01	1,35	501 (<0,1%)	0,78	1,08	1,38	2037 (0,1%)	1,53	1,67	1,09
Jeunes/Adultes (15-44 ans)	Bamako	<u>1,56</u>	1,36	0,87	226 (0,1%)	<u>1,53</u>	1,51	0,99	698 (0,2%)	<u>3,10</u>	2,33	0,75
	Autres villes	1,36	1,15	0,85	75 (<0,1%)	1,33	1,33	1,00	391 (0,2%)	2,68	1,97	0,74
	Rural	1,20	0,94	0,78	139 (<0,1%)	1,04	1,00	0,96	729 (<0,1%)	2,24	1,53	0,68
	Mali total	1,26	1,03	0,82	440 (<0,1%)	1,13	1,12	0,99	1818 (<0,1%)	2,39	1,72	0,72
Seniors (45-64 ans)	Bamako	0,24	0,50	2,08	21 (<0,1%)	0,30	0,48	1,60	17 (<0,1%)	0,54	0,75	1,39
	Autres villes	0,27	0,53	1,96	19 (<0,1%)	0,31	0,48	1,55	11 (<0,1%)	0,58	0,76	1,31
	Rural	0,29	0,55	1,90	196 (<0,1%)	0,29	0,47	1,62	49 (<0,1%)	0,58	0,77	1,33
	Mali total	0,28	0,54	1,93	236 (<0,1%)	0,29	0,47	1,62	77 (<0,1%)	0,58	0,77	1,33
Agés (65 et plus)	Bamako	0,07	0,28	4,00	22 (<0,1%)	0,07	0,25	3,57	1 (<0,1%)	0,14	0,40	2,86
	Autres villes	0,09	0,31	3,44	26 (<0,1%)	0,09	0,28	3,11	5 (<0,1%)	0,18	0,45	2,50
	Rural	0,10	0,32	3,20	155 (<0,1%)	0,11	0,32	2,91	10 (<0,1%)	0,21	0,48	2,29
	Mali total	0,09	0,32	3,56	203 (<0,1%)	0,10	0,30	3,00	16 (<0,1%)	0,20	0,47	2,35

Moy. : moyenne, ET: Écart-type, CV: Coefficient de variation, Manq.: manquants.

Source : RGP2009, Calculs des auteurs

Globalement, les ménages se distinguent plus par le nombre d'aînés, particulièrement des plus âgés que par celui des enfants ou des adultes (voir valeurs du coefficient de variation, Tableau 2.3)⁷. D'autre part, la distribution de la structure par âge selon le milieu de résidence montre une variabilité plus grande à Bamako. Finalement, on observe un gradient villes-campagnes de la structure par âge, les ménages citadins ont plus d'adultes et moins d'enfants et d'aînés.

Les proportions d'hommes et de femmes correspondent à ce qui a été souligné dans les analyses du taux de masculinité du rapport INSTAT sur la qualité des données (Rapport thématique numéro 1), à savoir des fluctuations témoignant d'imprécisions, mais aussi des tendances générales qui soulignent une surmortalité féminine des enfants et des âgés. D'une part, le taux de masculinité est dans la norme à la naissance, mais il s'accroît entre les trois premiers groupes d'âge, au lieu de diminuer comme attendu du fait de la surmortalité connue des petits garçons. Ceci témoignerait donc de soins préférentiels pour les garçons. D'autre part, après une diminution au cours de l'âge adulte, le taux est

⁶ Pointe supérieure extrême de la distribution.

⁷ Le terme d'enfants est utilisé pour désigner conjointement les enfants en bas âge et les enfants, et celui d'aînés pour les seniors et les âgés.

globalement à nouveau supérieur à 100 parmi les seniors et les âgés, ce qui est contraire à la longévité supérieure des femmes dans les âges avancés.

Notons encore que la structure par âge est marquée par une forte polarité entre les ménages et une forte proportion de dépendants. D'une part, si ce n'est que 8% des ménages qui n'ont aucun membre âgé entre 15 et 44 ans (3,2% n'en ont aucun entre 15 et 64 ans, soit adultes et seniors), en revanche un peu plus d'un tiers n'ont pas d'enfants en bas âge (34%) ou pas d'enfants (37%) – 18% aucun membre de moins de 15 ans –, plus de la moitié n'ont aucun seniors (57%), et 83% n'ont aucune personne âgée de 65 ans et plus. D'autre part, le taux classique de dépendance⁸ est particulièrement élevé avec une valeur de 1,15 : la valeur médiane est de 1,0, c'est-à-dire que dans la moitié des ménages, le nombre des dépendants est supérieur à celui de ceux en âge de travailler. Le rapport est moindre à Bamako (0,81) où, globalement, les adultes sont plus nombreux.

2.2.3 Fécondité relative ajustée des ménages

La fécondité des ménages est comparée à travers une moyenne des parités ajustées des femmes de 20 à 49 ans⁹. Le nombre d'enfants nés vivants de chaque femme est rapporté au nombre moyen d'enfants nés vivants du groupe d'âge auquel celle-ci appartient, dans l'ensemble de la population malienne¹⁰. Pour chaque groupe d'âge, pour éviter des distorsions dans les valeurs moyennes, nous avons aussi supprimé les valeurs extrêmes (représentant 1,5% des cas¹¹). Les ménages n'ayant pas de femmes âgées de 20 à 49 ans et/ou ceux dont les femmes ont déclaré une parité aberrante constituent la catégorie des manquants. Les ménages à fécondité relative moyenne nulle sont regroupés au sein de la catégorie "Nulle". L'ensemble des autres ménages est classé selon les quartiles de la parité relative moyenne par ménage en retenant les ménages des quartiles extrêmes (<Q1 et > Q3) et en regroupant ceux des quartiles intermédiaires (entre Q1 et Q3) au sein d'une autre catégorie dite intermédiaire. Il en résulte cinq modalités de la fécondité relative moyenne au niveau ménage: nulle, faible, intermédiaire, élevée et "manquants".

⁸ Rapport des membres n'ayant pas l'âge considéré comme la norme pour travailler (inférieur à 15 ans et supérieur à 64 ans) à ceux en âge d'être actifs.

⁹ L'objet n'étant pas ici d'analyser la fécondité des adolescentes et pour éviter des fluctuations aléatoires, nous nous limitons aux femmes d'au moins 20 ans. La fécondité adolescente est en effet une problématique spécifique, dépendante de l'âge de la mise en couple, et qui se distingue aussi par une moindre survie des enfants (Tabutin, 2000).

¹⁰ La normalisation de la parité individuelle se fait soit par rapport à l'âge, soit par rapport à la longueur de la période d'exposition à la vie féconde. Nous retenons ici la première option pour deux raisons. D'une part, il est plus facile d'interpréter la fécondité atteinte à un âge donné, plutôt que le nombre moyen de naissances durant une année. D'autre part, et surtout, l'âge au mariage n'étant pas connu, il n'est pas possible de connaître la durée exacte d'exposition.

¹¹ Correspondant respectivement à une parité supérieure à 6, 8, 10, 11, 12 et 13 enfants respectivement parmi les femmes de 20-24, 25-29, 30-34, 35-39, 40-44 et 45-49 ans.

Le RGPH a relevé le nombre de naissances vivantes des femmes âgées de 12 à 49 ans. Le rapport thématique no. 6 (Natalité et Fécondité), mentionne des omissions de naissances qui ont justifié le recours aux méthodes indirectes pour estimer les niveaux de fécondité. Un examen fin de la parité par âge révèle une fréquence très élevée de femmes n'ayant déclaré aucun enfant (jusqu'à 16,8% parmi les femmes de 45 à 49 ans, alors que l'enquête EDS IV réalisée en 2006 en relève 2,6%). On retrouve ce problème dans la fréquence élevée de valeur nulle de l'indice de parité relative des ménages, soit 10% pour l'ensemble du pays. Cette variable est donc à utiliser avec la plus grande prudence. Certes, nous ne considérons pas ici le niveau de fécondité, affecté directement par ces omissions, mais il importe d'examiner dans quelle mesure ces omissions sont distribuées selon les caractéristiques considérées. C'est ainsi qu'elles ne sont pas très variables selon le milieu de résidence, mais néanmoins sont légèrement plus fréquentes en milieu urbain (Tableau 2.4), ce qui peut aussi être le résultat d'un nombre réel plus important de femmes sans enfants.

Comme attendu, la fécondité relative est plus élevée dans les ménages ruraux et la plus faible à Bamako. Elle est aussi plus homogène en milieu rural qu'en milieu urbain. Cette hétérogénéité qui croît avec le gradient d'urbanisation renvoie à l'idée d'une différenciation sociale des comportements reproductifs plus avancée en ville, donc signe d'un changement dans les comportements.

Tableau 2.4: Fécondité relative moyenne par ménage (femmes de 20-49 ans)

Milieu de résidence	Moyenne	Écart Type	CV	Manquant*	Nulle	% ménages à fécondité**		
				en pourcent		Faible >0 et <=0,72	Inter-médiaire	Forte >= 1,55
Bamako	0,84	0,65	0,77	22,70	12,60	<u>21,10</u>	34,50	9,10
Autres villes	0,94	0,69	0,73	24,50	11,60	16,30	35,20	12,50
Rural	<u>1,11</u>	0,72	<i>0,65</i>	<u>26,90</u>	<i>9,00</i>	11,30	35,00	<u>17,70</u>
Mali Total	1,06	0,72	0,68	26,20	9,70	13,00	35,00	16,20

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

* Ménages n'ayant aucune femme de 20 à 49 ans et quelques cas (environ 1%) pour lesquels le nombre de naissances vivantes est aberrant.

** Selon valeurs supérieurs des 1er et 3ème quartiles de la fécondité relative (valeurs nulle et manquante exclues).

2.2.4 Caractéristiques du chef de ménage

Les caractéristiques du chef de ménage, comme son niveau d'instruction, son sexe ou son âge, sont souvent utilisées comme indicateur de vulnérabilité du ménage qu'il dirige. Rappelons que, dans le RGPH, la qualité de chef de ménage n'est pas définie selon des critères objectifs, par exemple sa capacité économique, mais de reconnaissance de son autorité par les membres du ménage¹². Il est donc normal, dans le contexte malien, qu'il s'agisse essentiellement d'hommes, d'âge adulte, et que la scolarisation ne soit pas un critère nécessaire. L'information relative au sexe du chef de ménage est disponible pour quasiment tous les ménages, alors que les données sur son âge et son niveau

¹² "Le chef de ménage est un individu, de sexe masculin ou féminin, vivant dans le ménage, dont l'autorité est reconnue par tous les membres du ménage". RGPH09, thème 10, Ménages et caractéristiques de l'habitat au Mali, p.12.

d'instruction manquent pour un peu plus de 2%, à peine moins pour les ménages bamakois.

Selon la définition retenue, il est exceptionnel qu'une femme soit désignée comme chef de ménage (CM) si l'époux est présent. Les ménages dirigés par une femme se réfèrent à des femmes vivant seules après le décès du mari ou une rupture conjugale, à cause d'une absence prolongée du mari ou de non co-résidence, ceci indépendamment de leur contribution économique au ménage. Elles restent rares, indépendamment du milieu de résidence. On n'observerait donc pas de montée d'un phénomène urbain de polygamie sans co-résidence comme rapporté dans certaines capitales africaines (Locoh, 2002). Pour toutes ces raisons, les ménages dirigés par une femme sont susceptibles d'être plus vulnérables, ceci non pas à cause du sexe du CM, mais à cause de la situation particulière de ces ménages.

Plus des trois-quarts des chefs de ménage n'ont aucune instruction et, globalement, à peine plus d'un sur dix a dépassé le niveau primaire. Ceci dénote bien que l'accès étendu à l'école est le fait des générations plus récentes. Même dans la capitale, près de la moitié des CM n'ont pas été à l'école et à peine quatre sur dix ont un niveau secondaire ou plus. Les inégalités structurelles en termes d'accès à la scolarisation entre les villes et les campagnes sont particulièrement flagrantes. En milieu rural, ce n'est que 16% des CM qui ont fréquenté l'école, dont la moitié jusqu'au niveau primaire seulement. Il sera donc particulièrement intéressant d'examiner l'effet potentiel de la scolarisation du CM sur le bien-être de la famille.

Par ailleurs, les ménages sont très rarement dirigés par des jeunes et peu souvent par des personnes âgées. Les différences selon le milieu de résidence ne sont pas très marquées, cependant les chefs plus jeunes et plus âgés sont plus fréquents en milieu rural. Ceci reflète bien les différences relevées ci-dessus en matière de composition par âge des ménages, à savoir une proportion moindre d'adultes en milieu rural qui peut refléter les migrations de travail. Mais notons aussi que, dans le recensement malien, une fois mariés, les jeunes hommes deviennent automatiquement chef de ménage et que le mariage est plus précoce en milieu rural.

Tableau 2.5: Répartition des ménages selon les principales caractéristiques de leur chef

Milieu de résidence	Sexe (%)		Niveau d'instruction (%)			Groupe d'âge (%)			
	Femme	Homme	Aucune	Primaire	Secondaire et plus	< 25 ans	25-44	45-59	60 et plus
Bamako	11,6	88,2	45,1	15,9	39,0	4,3	55,4	27,7	12,6
Autres villes	14,4	85,6	57,9	15,2	26,9	4,5	50,5	28,9	16,1
Rural	13,1	86,9	83,9	8,8	7,4	5,9	49,4	26,1	18,5
Mali total	13,1	86,9	76,6	10,3	13,2	5,6	50,3	26,6	17,5

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

Données manquantes : sexe 4 cas ; instruction 23'554 (2,4%) ; âge 56'406 (2,3%).

2.3 Accès aux ressources

2.3.1 Statut d'occupation des membres du ménage

Le statut d'occupation est défini par la réponse à la question "Durant les quatre dernières semaines que faisait [NOM] comme travail la plupart du temps ?" posée pour tous les membres âgés de 6 ans et plus. Nous retenons comme actives occupées les personnes qui répondent qu'elles sont "occupées" (modalité 1) ou ont une "inactivité saisonnière" (modalité 4). Ne sont pas pris en compte les personnes au chômage ou occupées au foyer. L'occupation traduit la capacité du ménage à mobiliser des revenus externes. En moyenne, les ménages comptent près de deux actifs occupés, deux fois plus d'hommes que de femmes. Pour l'activité féminine, la variabilité est également beaucoup plus importante. Moins d'un ménage sur dix n'a aucun actif, mais dans plus de la moitié aucune femme n'est déclarée active. Le Tableau 2.6 montre que l'activité est plus marquée dans la capitale et en milieu rural que dans les autres villes, mais la différence est faible, tant pour la moyenne que pour la dispersion.

Tableau 2.6: Nombre moyen d'actifs occupés et d'enfants travailleurs par ménage

Résidence	Femmes				Hommes				Ensemble			
	Aucune %	Moyenne	Écart type	CV	Aucun %	Moyenne	Écart type	CV	Aucun %	Moyenne	Écart type	CV
Personnes de 15 ans et plus occupées à l'extérieur du ménage*												
Bamako	59,80	0,64	0,97	1,52	14,30	1,28	1,15	0,90	7,30	<u>1,91</u>	1,54	0,81
Autres vil.	65,10	<i>0,50</i>	0,84	1,68	16,90	<i>1,20</i>	1,26	1,05	9,90	1,69	1,37	0,81
Rural	56,00	0,65	0,92	1,42	15,20	1,22	1,01	0,83	8,00	1,89	1,44	<i>0,76</i>
Mali	57,30	0,63	0,92	1,46	15,30	1,23	1,05	0,85	8,10	1,87	1,44	0,77
Enfants travailleurs** (6-14 ans)												
Bamako	84,50	0,18	0,45	2,50	90,30	0,12	0,39	3,25	83,40	0,21	0,54	2,57
Autres vil.	84,70	0,18	0,46	2,56	83,40	0,22	0,58	2,64	79,90	0,29	0,70	2,41
Rural	<i>68,20</i>	<u>0,43</u>	0,75	<i>1,74</i>	<i>53,20</i>	0,68	0,91	<i>1,34</i>	<i>53,20</i>	<u>0,81</u>	1,13	<i>1,40</i>
Mali	71,70	0,38	0,7	1,84	60,10	0,58	0,86	1,48	59,30	0,69	1,07	1,55

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

* Actuellement actif, à savoir modalités 1 et 4 de la question P24 : 1) A travaillé durant les 4 dernières semaines, 4) Inactivité saisonnière.

** Travaille ou a travaillé, modalités 1, 2 et 4 de la question P24 du questionnaire : 2) Sans emploi, ayant déjà travaillé; en excluant les ménages n'ayant aucun membre de 15 ans et plus (33'676, 1.4%) ou d'enfants de 6 à 14 ans (876'038, soit 37,2%).

Le travail des enfants est mesuré à travers les questions sur le statut d'occupation. Donc par définition, il n'est pas possible d'être à la fois élève et travailleur. Pour cette raison, cette variable n'est pas prise en compte lors des analyses sur la scolarisation. Le travail des enfants n'apparaît pas comme un phénomène généralisé. Il concerne un peu moins de la moitié des ménages avec enfants (59% des ménages qui comptent au moins un enfant entre 6 et 14 ans n'ont aucun enfant travailleur) et ce n'est que 17% des ménages qui ont plus d'un enfant travailleur. Le phénomène est beaucoup plus répandu en milieu rural où sa distribution est aussi plus homogène. Il n'est pas absent en milieu urbain mais concentré dans moins de 20% des ménages avec enfants. Si en milieu rural, le travail des enfants touche davantage les garçons, en revanche, à Bamako, il est plus

fréquent parmi les filles. Ceci qui reflète bien l'emploi des garçons dans les travaux agricoles et, en ville, des filles dans les tâches domestiques et le petit commerce.

2.3.2 Migration

Les migrations sont ancrées dans les stratégies de subsistance et peuvent donc jouer un rôle important dans les différences de bien-être entre les ménages. Certains ménages ont des membres qui vivent à l'étranger (émigration)¹³ et d'autres ont des membres ayant séjourné en dehors du foyer familial pour des raisons économiques, professionnelles, sociales, etc. à l'intérieur du Mali ou à l'étranger (mobilité)¹⁴. On constate que, tant en milieu rural qu'urbain, l'émigration internationale reste un phénomène relativement limité, ne concernant que 3,5% des ménages, avec une fréquence légèrement moindre dans les villes moyennes. Ces chiffres globaux, cachent cependant de fortes variations géographiques (7,6% à Kayes, 3,8% à Mopti, 3,6% à Bamako contre 1,7% à Ségou et 0,7% à Kidal). En revanche, près d'un ménage sur dix a au moins un membre ayant vécu plus de six mois à l'étranger et près d'un sur trois ailleurs dans le pays. Cette mobilité, internationale ou interne, est un phénomène essentiellement urbain, et encore plus de la capitale¹⁵, où plus de huit ménages sur dix ont au moins un membre ayant vécu ailleurs dans le pays et deux sur dix à l'étranger. En tout, sous une forme ou une autre (indice général), la migration concerne plus d'un tiers des ménages et quasiment tous ceux de Bamako.

Tableau 2.7: Proportion de ménages avec au moins un migrant selon le type de migration

Milieu de résidence	% de ménages ayant au moins un migrant :			
	Émigration*	Mobilité		Émigration et/ou mobilité °
		internationale**	interne***	
Bamako	3,6	21,0	80,8	86,40
Autres villes	2,4	12,1	45,7	52,80
Rural	3,7	6,9	20,3	27,40
Mali total	3,5	9,2	30,2	37,2
Manquant (%)	<0,1	1,00	1,00	1,00

Au moins un membre du ménage : * Réside à l'étranger / * a résidé dans un autre pays / *** a résidé ailleurs au Mali / ° Au moins un membre du ménage émigrant ou mobile.

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

2.4 Synthèse des variables retenues

¹³ Émigration : Au cours des cinq dernières années y a-t-il des membres de votre ménage qui se sont installés à l'étranger et qui y résident actuellement ?

¹⁴ Lieu de résidence antérieur (pour chacun des membres du ménage) : Est-ce que [Nom] a déjà résidé ailleurs pendant plus de 6 mois ? Si oui, où ?

¹⁵ Bamako étant le passage obligé de la plupart d'émigrants, pour ceux qui partent par la voie légale

Le choix des variables est fondé en premier lieu sur la fiabilité de l'information, puis sur leur pouvoir discriminant, à savoir leur variabilité entre les ménages. A cet égard, l'essentiel est le choix des modalités, dans le but notamment de distinguer les situations relativement marginales.

Globalement, les variables utilisées ici pour décrire les attributs du ménage apparaissent de bonne qualité. Elles n'ont qu'un nombre limité de données manquantes après l'élimination des valeurs aberrantes. Ce n'est que pour l'âge, le niveau d'instruction du chef de ménage que la proportion dépasse 1%, soit respectivement 2,3% et 2,4%.

En revanche, ce qui est problématique, ce sont les omissions dans la déclaration des naissances qui, parmi les femmes de 45-49 ans est encore de 17%, soit six fois plus que dans l'EDS 2006 pour le même groupe d'âge. Il est évident que ces omissions affectent considérablement les calculs de niveau de la fécondité ; en revanche, elles n'introduisent un biais pour l'indice de parité relative, utilisé ici pour comparer les ménages, que si celui-ci est inégalement réparti. C'est ce que nous examinons ici à travers la distribution de la catégorie des valeurs nulles ; on constate que, pour le milieu de résidence, il ne semble pas y avoir de biais. Le nombre d'enfants en bas âge peut aussi être utilisé comme une indication de la fécondité récente des femmes du ménage.

Par la structure par âge, mais aussi les statuts d'occupation et de mobilité, une forte polarité s'exprime entre les ménages possédant ou non certaines caractéristiques : avoir ou non des aînés, des enfants travailleurs, des femmes occupées à l'extérieur, des migrants. Ainsi, certains indicateurs sont dichotomisés pour distinguer des ménages présentant ou non certaines caractéristiques, ou sont catégorisés en incluant une modalité nulle (voir Tableau 2.8).

On a vu que les valeurs moyennes, par exemple pour la taille du ménage, peuvent cacher des relations non linéaires. Pour cette raison, toutes les variables ont été regroupées en modalités qui font sens sur la base des descriptions ci-dessus, y compris, si nécessaire, une catégorie relative aux ménages ne remplissant pas les critères pour calculer l'indice en question (par exemple absence d'enfants dans la catégorie d'âge de référence pour le travail des enfants, ou, pour la parité relative, de femmes de 20 à 49 ans). Le choix des modalités est particulièrement important pour mettre en évidence les situations spécifiques, parfois atypiques, de certains types de ménages, tels les très petits ménages, ceux dirigés par une femme, par un CM jeune ou de scolarisation élevée.

Tableau 2.8: Attributs du ménage, récapitulatif des variables et indicateurs retenus

Attributs	Variables	Valeurs exclues	Modalités
Opportunités offertes par la composition du ménage			
	Taille du ménage	Ménages avec plus de 25 personnes	Très petit (1-2)

Taille et composition			Petit (3-5) Grand (6-8) Très grand (9 et plus)
	Type de ménage	Ménages avec plus de 25 personnes	Nucléaire Elargi autres parents Elargi autres parents et/ou sans liens
Structure par âge	Enfants (6-14)	Pour chacun des sexes : Ménages avec plus de 7 enfants	0 1 à 2 3 à plus
	Jeunes/Adultes (15-44)	Ménages avec plus de 10 jeunes/adultes	0 1 à 2 3 à plus
Fécondité	Parité relative	Nombre nais. vivantes > 6, 8, 10, 11, 12 & 13 pour femmes âgées de 20-24, 25-29, 30-34, 35-39, 40-44 & 45-49 ans	Nulle Faible (> 0 et <= 0,72)* Intermédiaire Élevée (>= 1,55)* Pas de femmes 20-49 ans <i>*Valeurs des quartiles 1 et 3</i>
Caractéristiques du chef de ménage (CM)	Sexe du CM	-	Homme Femme
	Niveau d'instruction du CM	-	Aucun Primaire Secondaire ou plus
	Age du CM	-	Moins de 25 ans 25-44 ans 45-59 ans 60 ans ou plus

En conclusion, cette analyse descriptive a souligné les grandes différences liées au milieu de résidence. C'est ainsi que les ménages résidant dans la capitale, et dans une moindre mesure dans les autres villes, sont caractérisés par une fréquence élevée de ménages de taille extrême (très petits ou très grands), plus souvent élargis et comportant des personnes non apparentées au chef de ménage, une fécondité plus faible, un nombre plus importants d'adultes et d'actifs occupés et une plus grande mobilité tant interne qu'internationale. Les ménages ruraux, en revanche, sont plus souvent de type nucléaire, comptant moins de personnes dont le lien avec le chef de ménage est plus éloigné et, encore plus, sans lien ; les femmes ont une fécondité plus élevée et le ménage compte plus d'enfants et ceux-ci sont plus souvent travailleurs qu'en milieu urbain. Ces écarts témoignent de fortes différences entre les sociétés urbaines et rurales qui résultent de l'exode rural, de la migration au départ de Bamako, du différentiel de fécondité et, plus largement de modes de vie spécifiques à chacun des milieux. Ceci justifie de distinguer systématiquement le milieu de résidence dans nos analyses.

A ce stade d'analyses bivariées, nous n'avons pas considéré le fait que les diverses mesures de la démographie des ménages reflètent souvent la même réalité et présentent donc de fortes associations. En particulier, la taille du ménage et sa structure par âge et sexe déterminent dans une grande mesure les caractéristiques des membres. Dans la suite de ce chapitre, par des analyses multivariées, nous considérerons ces

associations, identifierons les variables les plus discriminantes et dégagerons des profils types de ménages.

❖ **Une typologie multidimensionnelle des ménages**

Pour avoir une vue plus globale de la diversité des ménages maliens et identifier des profils-types, nous avons procédé en deux étapes. En premier lieu, une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) est utilisée pour examiner les liens entre l'ensemble des divers attributs mentionnés dans le tableau 2.8 et estimer leur pouvoir discriminant. Dans un second temps, nous recourons à une analyse de clusters sur la composition des ménages telle que décrite par les principaux facteurs pour identifier des profils.

❖ **Identification des attributs les plus discriminants à travers une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)**

Par l'examen de la distribution des variables selon les trois premiers facteurs (Figure 2.1) et des valeurs de leurs contributions relatives à chacun de ces facteurs (Tableau 2.9), il est possible de dégager les principales caractéristiques qui distinguent les ménages maliens.

On note que le premier facteur (axe 1), qui explique 12% de la variabilité des ménages, distingue essentiellement les ménages selon leur taille et les caractéristiques qui y sont directement associées. C'est ainsi que se dégagent deux groupes extrêmes : les très grands ménages comptant un nombre élevé d'enfants, de jeunes et d'adultes, et de membres professionnellement actifs (adultes actifs et enfants travailleurs), des très petits ménages ne comprenant souvent aucun jeune et/ou aucun enfant, souvent dirigés par un jeune chef de ménage. Dans le groupe intermédiaire, on distingue les petits ménages, plus souvent nucléaires, des grands ménages, généralement élargis.

Le second facteur, qui explique 9% de la variabilité, distingue parmi les très petits ménages un groupe atypique formé de ceux n'ayant aucun adulte, aucun actif occupé, souvent aucun petit enfant, mais des personnes âgées et dans lesquels la proportion dirigée par une femme et de membres résidant à l'étranger (émigrés) est plus élevée.

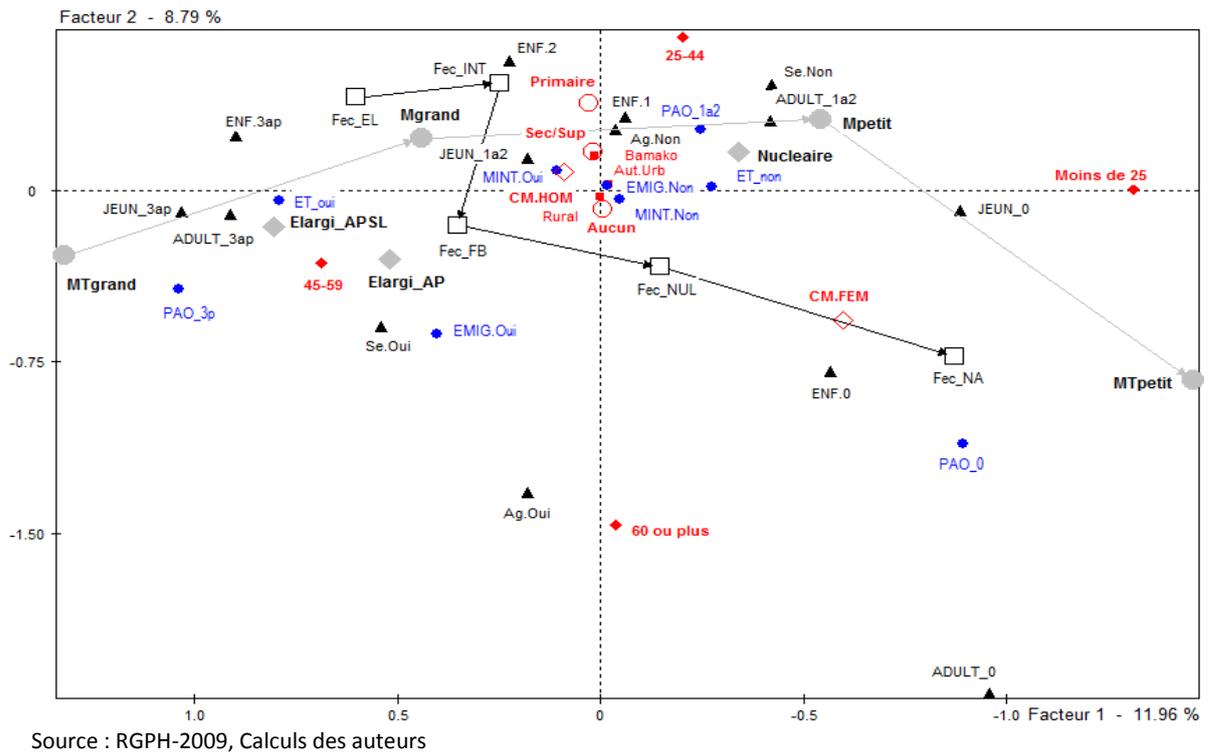
Le troisième facteur (7% de la variabilité) est celui qui différencie les ménages qui comportent des personnes non apparentées au chef de ménage ; c'est aussi le facteur qui discrimine le plus selon le milieu de résidence, le niveau d'instruction du chef de ménage et la présence de migrants. Ainsi se distinguent les ménages de Bamako ayant des chefs de niveau d'instruction secondaire ou plus, des autres ménages urbains caractérisés en outre par la présence de migrants internes.

La fécondité des femmes, telle que mesurée par la parité relative, apporte une contribution importance similaire à la formation de chacun des trois premiers axes factoriels. Pour les deux premiers, c'est la distribution des données manquantes

(absence de femmes de l'âge cible), par conséquent la structure par âge du ménage, qui joue un rôle prépondérant dans la variance. Pour le troisième, c'est le niveau de fécondité qui contribue à travers les ménages qui se distingue par une fécondité relative plus faible ou, au contraire, plus élevée. La représentation graphique montre que, sur ce dernier, les ménages ruraux sont caractérisés logiquement par une fécondité élevée et intermédiaire et les urbains une fécondité faible ou nulle. Logiquement aussi, on retrouve les ménages pour lesquels la fécondité ne peut pas être calculée par absence de femmes d'âge adéquat, au long du premier facteur, parmi les ménages très petits n'ayant souvent aucun adulte. La part de femmes n'ayant déclaré aucun enfant n'a guère de pouvoir discriminant, c'est-à-dire qu'elle est distribuée de façon relativement homogène dans tous les ménages. Pour ces diverses raisons, nous excluons cette variable des analyses de cluster. La position complexe de cette modalité confirme bien qu'elle ne reflète que partiellement une réalité d'infécondité (gradient décroissant de fécondité sur le facteur 2). Ainsi, elle peut refléter aussi un problème d'enregistrement (qui ne serait pas le fait des ménages de taille extrême, mais plutôt de ceux de taille intermédiaire).

Figure 2.1. Analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)

1a. Répartition des modalités des attributs des ménages sur le plan factoriel 1 et 2



1b. Répartition des modalités des attributs des ménages sur le plan factoriel 1 et 3

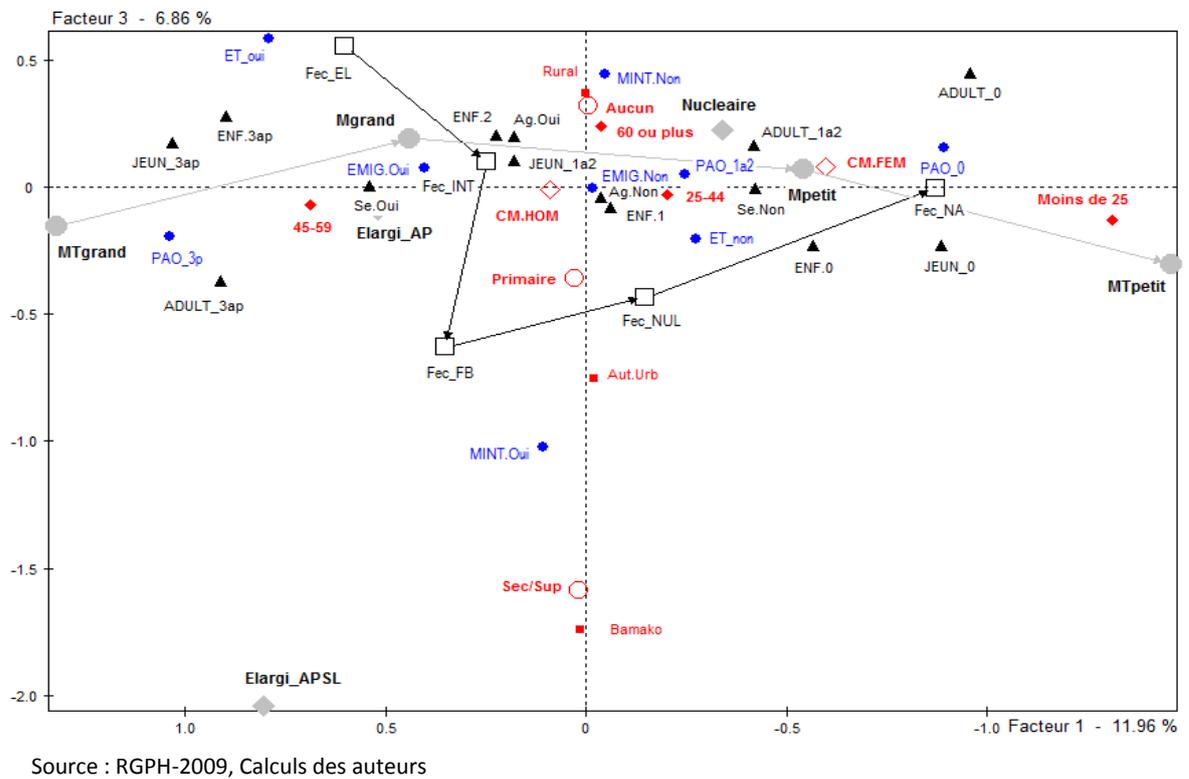


Tableau 2.9: AFCM, contributions des modalités des attributs sur les trois premiers axes factoriels

Variables	Modalités actives	Contributions		
		Axe 1	Axe 2	Axe 3
Milieu de résidence	Bamako	0	0,11	17,48
	Autre urbain	0	0	2,62
	Rural	0	0,02	4,99
		0	0,13	25,09
Taille du ménage	Très petit (1 à 2)	8,08	3,54	0,61
	Petit (3 à 5)	2,94	1,32	0,08
	Grand (6 à 8)	1,43	0,53	0,45
	Très grand (plus de 9)	10,19	0,64	0,25
	22,64	6,03	1,39	
Type de ménage	Nucléaire	1,94	0,66	1,46
	Élargi à autres parents	2,36	1,08	0,12
	Élargi à autres parents et sans lien avec le CM	0,95	0,05	10,63
Nombre d'enfants	0	2,87	7,64	0,82
	1	0,03	0,98	0,08
	2	0,33	2,9	0,49
	3 à plus	3,59	0,36	0,6
	6,81	11,87	1,99	
Nombre de jeunes	0	7,8	0,1	0,91
	1 à 2	0,34	0,29	0,21
	3 à plus	7,15	0,08	0,35
	15,28	0,47	1,46	
Nombre d'adultes	0	1,62	11,7	0,62
	1 à 2	2,81	2,01	0,73
	3 à plus	7,64	0,14	2,17
	12,07	13,85	3,53	
Existence de seniors	Oui	3,47	5,7	0
	Non	2,71	4,44	0
	6,18	10,13	0	
Existence de personnes d'âgées	Oui	0,15	10,81	0,31
	Non	0,03	2,2	0,06
	0,18	13,01	0,37	
Fécondité relative	Nulle	0,06	0,4	0,87
	Faible	0,44	0,11	2,45
	Intermédiaire	0,59	2,89	0,16
	Élevée	1,61	1,01	2,39
	Pas de fem. 20-49 ans	5,15	4,82	0
	7,84	9,24	5,87	
Sexe du chef de ménage	Homme	0,19	0,23	0,01
	Femme	1,25	1,54	0,04
	1,44	1,77	0,05	
Groupe d'âges du chef de ménage	Moins de 25	2,6	0	0,04
	25-44	0,56	8,42	0,02
	45-59	3,39	0,97	0,06
	60 ou plus	0,01	13,81	0,48
	6,56	23,19	0,61	
Niveau d'instruction du chef de ménage	Aucun	0	0,18	3,7
	Primaire	0	0,55	0,62
	Second. ou supérieur	0	0,14	15,51
	0	0,87	19,83	
Existence d'enfants travailleurs	Oui	4,37	0,02	4,17
	Non	1,52	0,01	1,45
	5,9	0,02	5,63	

Variables	Modalités actives	Contributions		
		Axe 1	Axe 2	Axe 3
Nombre de personnes de 15 ans ou plus occupées	0	1,68	3,52	0,09
	1 à 2	1,14	1,85	0,08
	3 à plus	6,74	1,59	0,42
		9,56	6,97	0,58
Existence d'émigrants dans le ménage	Oui	0,15	0,51	0,01
	Non	0,01	0,02	0
		0,16	0,53	0,01
Existence de migrants internes dans le ménage	Oui	0,09	0,09	14,92
	Non	0,04	0,04	6,46
		0,13	0,12	21,38
Contribution moyenne par modalité = 2,13 (100/47)				

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

❖ Typologie de la composition des ménages urbains et ruraux par une analyse de clusters

Par une analyse de clusters, l'objectif est d'identifier des profils-types caractérisant la composition des ménages. Selon la logique exposée dans l'introduction et reprise dans la synthèse des attributs (Tableau 2.8), nous distinguons les attributs relatifs à la composition du ménage qui indiquent leurs opportunités stratégiques, des attributs qui décrivent leur capacité réelle à utiliser les ressources. Pour l'analyse de cluster, nous retenons les premiers, à savoir la taille et le type de ménages, sa structure par âge décrite par le nombre d'enfants et celui de jeunes et adultes et les caractéristiques du chef de ménage (sexe, âge et niveau d'instruction). Les seconds seront introduits comme variables de contrôle dans les analyses des liens avec la qualité de vie (voir chapitres 3 à 4).

Vu les fortes corrélations entre les différentes caractéristiques, les calculs ne sont pas appliqués directement sur celles-ci, mais sur les facteurs issus de l'AFCM, lesquels, par définition, résument des informations diverses. L'ensemble des analyses est réalisé séparément pour le milieu rural et le milieu urbain en retenant les huit premiers facteurs qui correspondent au ¾ de la variabilité totale des ménages (74% en milieu rural et 73% en milieu urbain). Les meilleurs modèles sont dans les deux cas ceux avec 5 clusters que nous classons ici par effectifs décroissants. Dans chacun des milieux, quatre ménages sur dix se retrouvent dans un profil qui peut être considéré comme le "type" et qui nous servira de référence ; des profils peu fréquents, atypiques, apparaissent aussi dans chacun des milieux.

En milieu rural, le profil type (R1) est de 3 à 8 personnes ; il y a toujours au moins un jeune ou adulte, mais dans un-tiers des cas pas d'enfants ; le chef de ménage est un homme qui n'a pas été à l'école. Ce type s'oppose à deux petits groupes atypiques (R5 qui correspond à 9% des ménages et R4, 11%) qui ont souvent un nombre très réduit de personnes, R5, souvent aucun adulte/jeune et R4 aucun enfant, et des chefs soit plus âgés (R5) soit plus jeunes (R4) que la norme. Les deux autres types se distinguent par

leur taille et les caractéristiques du chef de ménage. Dans 9 cas sur 10, le type R2 (21%) compte plus de 8 personnes, dont de nombreux enfants et jeunes/adultes. Alors que R3 (17%) est le type de ménage rural qui compte le plus souvent un chef instruit.

Le type urbain est un ménage nucléaire, de taille variable, mais qui ne dépasse que très rarement 8 personnes ; le chef est toujours un homme, âgé entre 25 et 60 ans, au niveau de scolarisation variable. Parmi les quatre autres types de ménages urbains, deux se réfèrent à des ménages plutôt grands et deux plutôt petits. Ces derniers se distinguent par les caractéristiques du chef de ménage. Un petit groupe de ménages atypiques (U5, 6%) sont le plus souvent de très petite taille, ils sont souvent nucléaires, dans 8 cas sur 10 sans enfants et la moitié sans jeune ou adulte. Un autre groupe atypique, un peu plus fréquent (U4, 12%) se distingue essentiellement par le fait qu'il est dirigé par une femme. C'est dans les deux autres groupes urbains, qui comptent chacun pour environ 20%, que l'on trouve le plus de ménages élargis (à d'autres apparentés dans U2, et à de tierces personnes dans U3). Ce dernier est souvent très grand, avec beaucoup d'enfants et de jeunes/adultes.

Tableau 2.10: Profils-types des ménages (analyse de cluster)

10a. Milieu rural

Variables	Modalités	Clusters Ruraux					Total
		R1. Rural-type	R2. Très grands	R3. CM instruit	R4. Tpetits, nucléaire, CM jeune	R5. CM âgés	
Taille du ménage	Très petit (1 à 2)	0,3	0,0	0,9	87,3	46,7	13,5
	Petit (3 à 5)	56,2	1,5	58,2	4,0	34,1	37,5
	Grand (6 à 8)	42,5	7,2	31,4	8,7	18,2	27,6
	Très grand (9+)	0,9	91,3	9,6	0,1	1,0	21,4
Type de ménage	Nucléaire	72,1	43,6	59,3	87,6	74,6	65,8
	Élargi à autres parents	27,0	49,7	34,9	11,8	23,9	31,2
	El. AP et/ou sans lien	0,9	6,7	5,8	0,6	1,5	3,0
Nombre d'enfants (6-14 ans)	0	37,3	3,3	28,2	89,8	56,4	35,8
	1 à 2	50,4	16,9	57,7	3,4	35,5	38,3
	3 à plus	12,3	79,8	14,1	6,9	8,0	25,9
Nb jeunes/adultes (15-44 ans)	0	0,0	0,3	0,9	0,0	84,2	7,4
	1 à 2	81,8	14,1	72,8	98,6	0,8	60,8
	3 à plus	18,2	85,6	26,3	1,4	15,0	31,8
Sexe du CM	Homme	100	96,6	63,3	67,1	68,5	87
	Femme	0,0	3,4	36,7	32,9	31,5	13
Niveau d'instruction du CM	Aucun	100	89,5	31,1	80,2	94,9	83,9
	Primaire	0,0	5,8	39,5	7,5	2,5	8,8
	Sec. ou supérieur	0,0	4,6	29,3	12,2	2,6	7,3
Age du CM	Moins de 25 ans	4,0	0,6	5,1	30,6	0,0	5,9
	25-44 ans	58,7	37,9	60,7	57,4	0,0	49,5
	45-59 ans	22,4	43,3	26,0	7,1	26,0	26,1
	60 ans ou plus	14,9	18,3	8,1	4,9	74,0	18,5
Total		100	100	100	100	100	100
Effectif		771313	377702	295163	188780	152512	1785470
Pourcent		43,2	21,2	16,5	10,6	8,5	100

Source : RGP-2009, Calculs des auteurs

10b. Milieu urbain

Variables	Modalités	Clusters Urbains					Total
		U1. Urbain-type	U2. Élargis à autres parents	U3. Tgrands, élargis à SL	U4. CM femmes	U5. Tpetits, nucl., CM jeunes ou aînés	
Taille du ménage	Très petit (1 à 2)	21,3	3,2	0,4	16,8	81,6	15,7
	Petit (3 à 5)	54,8	28,4	9,5	42,1	13,7	35,1
	Grand (6 à 8)	23,6	42,4	18,8	24,9	4,2	26,5
	Très grand (9+)	0,3	26,1	71,3	16,1	0,5	22,7
Type de ménage	Nucléaire	97,3	4,6	20,3	37,3	81,4	50,2
	Élargi à autres parents	0,1	94,0	26,1	45,4	15,8	35,8
	El. AP et/ou sans lien	2,6	1,4	53,6	17,3	2,8	14,0
Nombre d'enfants (6-14 ans)	0	53,7	29,3	14,2	37,4	83,8	39,6
	1 à 2	37,0	54,7	26,5	45,1	13,0	39,0
	3 à plus	9,4	16,0	59,3	17,4	3,1	21,4
Nb jeunes/ adultes (15-44 ans)	0	0,0	0,1	0,0	2,4	54,1	3,6
	1 à 2	91,9	32,7	10,1	55,2	44,7	53,4
	3 à plus	8,1	67,3	89,9	42,4	1,1	43,0
Sexe du CM	Homme	100	100	100	0,0	85,6	87,0
	Femme	0,0	0,0	0,0	100	14,4	13,0
Niveau d'instruction du CM	Aucun	54,4	47,4	39,7	61,7	58,2	50,8
	Primaire	16,9	22,5	6,6	13,7	11,2	15,6
	Sec. ou supérieur	28,8	30,1	53,7	24,6	30,6	33,6
Age du CM	Moins de 25 ans	1,1	2,6	0,7	9,0	34,3	4,4
	25-44 ans	76,2	51,5	36,8	42,2	0,0	53,4
	45-59 ans	17,8	24,9	48,7	29,9	35,5	28,2
	60 ans ou plus	4,9	21,0	13,8	18,9	30,2	14,0
Total Effectif		100	100	100	100	100	100
Pourcent		184974	130871	98290	61463	30961	506559
		36,5	25,8	19,4	12,1	6,1	100

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

2.5 Pertinence de l'analyse des attributs des ménages pour identifier leurs disparités d'accès aux ressources : conclusions

Cette analyse des attributs des ménages maliens, tels que décrits par le RGPH-2009, nous a amené à nous interroger sur leur pertinence pour examiner leurs disparités d'accès aux ressources. Nous discutons ci-après les différentes facettes des résultats, d'abord en termes méthodologiques, puis par rapport à la diversité des ménages maliens.

2.5.1 Bilan méthodologique

Les principaux résultats concernent la qualité des données, le choix des méthodes et les distinctions logiques entre les milieux de résidence et entre les types d'attributs.

A part le problème majeur de sous-enregistrement des naissances vivantes et la difficulté d'interprétation de la signification attribuée par les répondants à la notion de handicap, les données apparaissent suffisamment fiables pour être utilisées pour analyser la diversité des ménages. La question sur les personnes handicapées et celle sur la fécondité ne sont donc pas retenues pour comparer les ménages. Des valeurs aberrantes sont certes présentes dans chaque variable : leur fréquence restant minime, elles ont été éliminées des calculs. Les grandes disparités en termes de composition par

âge des ménage a aussi nécessité de distinguer des catégories de ménages non concernés par certains indicateurs (en particulier les adultes occupés et enfants travailleurs).

Les différentes méthodes utilisées ont permis une progression logique des interprétations. Les descriptions bivariées ont fondé le choix des modalités des différentes variables et ont fourni un premier éclairage sur les caractéristiques les plus discriminantes en examinant non seulement les tendances centrales, mais aussi leur dispersion (coefficient de variation) et sur les différences selon le milieu de résidence. L'AFCM a permis d'identifier les proximités entre les variables et leurs liens respectifs avec les facteurs synthétiques et, finalement, une typologie des ménages a été proposée sur la base d'une analyse de cluster sur un choix raisonné de variables.

2.5.2 Bilan sur la diversité des ménages maliens

L'analyse bivariée et l'AFCM mettent bien en lumière les différences majeures entre les caractéristiques des milieux rural et urbain. Dans l'AFCM, le milieu de résidence est la variable qui contribue le plus à l'inertie du nuage de points expliquée par le troisième facteur (un quart de son inertie totale). La description bivariée montre que les différences entre les ménages urbains et ruraux sont complexes. Bien que la fécondité soit supérieure en milieu rural, globalement la taille moyenne des ménages y est légèrement inférieure et, contrairement à la thèse de la modernisation, c'est en milieu rural que les ménages nucléaires sont plus nombreux. Et c'est en milieu urbain que l'on trouve les ménages atypiques par leur taille – très petits ou très grands –, mais aussi ceux qui comptent plus d'adultes et plus d'adultes occupés, plus de migrants et des CM plus instruits. En milieu rural, résultats vraisemblables de la migration vers les villes, les ménages ont moins d'adultes et un peu plus de seniors et d'âgés, plus de chefs aux caractéristiques atypiques (femmes, jeunes et âgés) ; ils ont plus d'enfants qui sont plus souvent au travail. Ces distinctions confirment que, dans un pays comme le Mali, les sociétés rurales et urbaines ont des situations et des modes de vie distincts, raison pour laquelle il importe de les analyser séparément.

Les attributs se réfèrent à deux types de caractéristiques des ménages, d'une part leur composition qui module leurs opportunités stratégiques et, d'autre part, leur utilisation réelle des ressources. Parmi les premières, c'est la taille du ménage (sur le premier axe) et l'âge du chef de ménage (sur les axes 1 et 2), qui contribuent le plus à la variance expliquée par les facteurs issus de l'AFCM. Pour ces caractéristiques, les valeurs moyennes ne fournissent que peu d'information car leur variabilité est complexe, distincte entre les catégories intermédiaires et les extrêmes, atypiques, de ménages très petits et très grands et de chefs très jeunes ou âgés. Par ordre d'importance des contributions aux axes factoriels, viennent ensuite le niveau d'instruction du chef de ménage, puis le type de ménage (tous deux sur le troisième axe). L'analyse bivariée montre, à cet égard, que c'est le nombre de personnes externes au noyau familial, particulièrement le nombre de non apparentés au chef de ménage qui distingue le plus

les ménages : dans ce dernier cas, l'écart-type est cinq fois plus élevé que la moyenne (coefficient de variation de 5,1, s'élevant à 8,4 en milieu rural). Globalement, la même image est synthétisée par l'analyse de cluster qui définit, dans chacun des milieux de résidence, trois groupes de ménages qui se distinguent par leur taille et leur type, et deux autres plutôt par les caractéristiques du chef de ménage (en milieu rural, sa scolarisation et son âge, en milieu urbain, les ménages dirigés par une femme et/ou un chef jeune ou âgé).

Les attributs qui décrivent l'accès réel des ménages aux ressources ne sont pas inclus dans la typologie des ménages, mais ils seront pris en compte comme facteurs explicatifs potentiels de la qualité de vie des ménages telle qu'analysée dans les chapitres qui suivent. Dans l'AFCM, c'est la mobilité des membres du ménage, telle que décrite par la présence de migrants internes, qui constitue la caractéristique contribuant le plus à la variance du troisième axe factoriel. Dans une moindre mesure la présence de dépendants – enfants et âgés – ou, au contraire, la population active – seniors, adultes occupés et enfants travailleurs – contribue aussi à la variabilité entre les ménages (axes 1 et 2, sauf 1 et 3 pour les enfants travailleurs). L'analyse bivariée montrait que c'est le nombre de personnes âgées qui est le plus variable, les seniors parmi les femmes à Bamako, et les enfants travailleurs en milieu urbain.

Dans les chapitres qui suivent, nous analyserons les liens entre les profils des ménages, leur accès aux ressources et leur qualité de vie telle que définie par le confort du logement, la scolarisation des enfants et la situation des femmes. Nous examinerons en quoi se distinguent les ménages qui s'écartent du profil type et testerons les hypothèses selon lesquelles les ménages nucléaires sont plus égalitaires, mais les grands ménages ont plus d'opportunités, alors que les très grands peuvent être plus fragiles, comme aussi ceux dont les chefs ont des caractéristiques atypiques. Au-delà de la composition, nous examinerons le rôle de l'activité productive, et inversement du nombre de personnes en âge de dépendance, et celui de la mobilité comme facteurs d'accès aux ressources et donc de qualité de vie.

Deuxième partie
Attributs des ménages et dimensions de la qualité de vie

Chapitre 3

Attributs des ménages et qualité de logement

Siaka CISSÉ

Ce chapitre examine l'influence des attributs du ménage, sa composition et les caractéristiques de ses membres, sur une dimension particulière de la qualité de vie qu'est le confort de logement. Celui-ci correspond à une mesure de la modernisation de l'habitat. La qualité du logement est influencée par la composition du ménage à travers son rôle sur la situation économique. Nous postulons cependant que, au-delà de l'effet purement économique, la composition du ménage permet de développer des stratégies diverses liées de façon plus complexe au confort du logement.

Le rapport thématique "Ménage et qualité de l'habitat" du RGPH 2009 a déjà dressé la situation de confort des ménages maliens. Il souligne que les concessions à plusieurs logements (53,4%) constituent le type d'habitat dominant au Mali, suivi du type de maison individuelle simple (29,4%). La plupart des logements ont des murs en banco (68,4%) et seulement 14,8% d'entre eux ont leurs murs en dur. Au niveau national, les habitations dont le toit est en banco sont les plus nombreuses (46,3) et 65,5% des habitations ont leur sol en terre battue avec une proportion plus élevée en milieu rural (79,2). La majorité (69,5%) des ménages urbains utilisent le ciment comme matériau du sol contre 14,2% en milieu rural. La disponibilité de l'électricité dans les ménages reste faible. Seulement un ménage sur dix utilise l'électricité du réseau EDM (15,3%). La principale source d'approvisionnement en eau des ménages maliens reste les puits traditionnels (24,3%). Un peu plus de deux ménages sur dix (21,2%) utilisent la nature comme lieu d'aisance. Ce type d'aisance est plus pratiqué en milieu rural (26,4%) qu'en milieu urbain (2,8%).

Ce rapport thématique a fait un bilan sur les caractéristiques des logements dans lesquels résident les ménages. Cependant, il n'a pas examiné le rôle que peuvent jouer les attributs des ménages dans leur niveau de confort.

Loin de répondre à toutes les questions sur les conditions de bien être des ménages, ce chapitre traite des associations entre les attributs du ménage et la qualité du logement, considérée comme une composante de la qualité de vie. L'objectif est donc de catégoriser les ménages selon la qualité de leur logement (moindre, moyenne ou meilleure qualité) et d'identifier les attributs des ménages qui influencent leur qualité de logement. La possession de biens des ménages n'a pas été collectée par le recensement et l'on s'est contenté des variables sur les caractéristiques de l'habitat pour la construction de la variable qualité de logement.

Dans ce chapitre, il sera question de passer en revue la littérature existante sur les différentes approches utilisées pour mesurer le bien-être des ménages ainsi que les différents facteurs qui déterminent la qualité de vie du ménage en termes de logement. Ensuite, la méthodologie de construction de l'indicateur de qualité de logement sera décrite brièvement après un examen de la qualité des données utilisées. Par ailleurs, les associations simples entre la qualité des logements dans chacun des milieux de résidence et les attributs du ménage seront examinées puis des modèles de régressions seront construits pour déterminer les effets nets et les mécanismes d'action de chacun des attributs.

3.1 Mesure du confort de logement et facteurs associés à travers la littérature

3.1.1 Confort de logement et bien-être du ménage

La littérature fait ressortir différentes approches pour mesurer le bien-être de l'individu ou du ménage. Elles se distinguent les unes des autres par l'importance qu'attache l'analyste à la manière dont l'individu juge lui-même son bien-être. Elles se distinguent aussi par la gamme des facteurs qu'elles s'efforcent de prendre en compte. "Certaines méthodes ne considèrent que l'aspect essentiellement matérialiste du "bien-être économique" ou du "niveau de vie"(...), qui est pour une large part déterminée par la capacité de se procurer des biens. D'autres méthodes tentent de prendre en compte des aspects moins tangibles mais non moins importants du bien-être, tels ceux liés aux "droits"" (Ravallion, 1996).

Les indicateurs les plus utilisés dans les enquêtes classiques sur la pauvreté sont basés sur les dépenses de consommation et/ou les revenus des ménages. Or, la collecte des informations sur la consommation et les revenus dans les pays en développement pose souvent des problèmes (existence d'une consommation non marchande, réticence à déclarer les revenus, etc.). Par conséquent, nombre d'études ont recours à d'autres identifiants pour mesurer indirectement le niveau de vie du ménage (activité économique du chef de ménage, biens d'équipement du ménage, caractéristiques de l'habitat, etc.) (Kobiané, 2003).

Désignée sous le vocable de "pauvreté d'existence" par de nombreux auteurs tels que Lollivier et Verger (1997), cette dimension du phénomène est souvent privilégiée dans le cadre des travaux de recherche sur la pauvreté réalisés sur la base de données d'enquête comme les Enquêtes démographiques et de santé (Hewett et Montgomery, 2001) qui fournissent des indicateurs relatifs aux conditions de vie et aux biens d'équipements possédés par les ménages.

Les enquêtes démographiques et les recensements collectent, depuis plusieurs années maintenant, des données sur les caractéristiques de l'habitat et/ou les biens d'équipement du ménage, permettant ainsi d'approcher une mesure des conditions de vie des ménages.

C'est le cas de l'étude menée par Tolno et Soultan à Djibouti en 2007 qui classifie les logements en quatre groupes selon la qualité et le confort en utilisant les méthodes d'analyse de classification notamment la classification par nuées dynamiques.

Pour appréhender le niveau de vie, le projet de recherche intitulé "Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar" (Antoine et al, 2002) a mis en exergue deux dimensions, la qualité de l'habitat et le niveau d'équipement des ménages. En analysant conjointement ces deux groupes de variables, il a été possible de construire des "catégories sociales", c'est-à-dire des groupes sociaux de ménages hiérarchisés sur une échelle de niveau de vie.

En effet, une analyse des correspondances multiples sur les variables de chacune des séries a permis d'analyser les liaisons existant entre elles. Ensuite une classification ascendante hiérarchique sur cette analyse globale a été utilisée pour répartir les ménages dans les trois catégories sociales retenues : pauvre, intermédiaire et aisée pour tenter de décrire la situation socioéconomique de la ville de Dakar.

Kobiané (2003), dans son étude portant sur "Pauvreté, structures familiales et stratégies éducatives à Ouagadougou", a utilisé la même approche pour construire le profil de pauvreté. Ainsi, l'auteur a eu recours à deux méthodes d'analyse multidimensionnelle complémentaires. L'analyse des correspondances multiples (ACM) puis la méthode de classification ascendante hiérarchique (CAH) pour effectuer des regroupements de ménages sur la base de comportements ou caractéristiques semblables.

Cependant, cette démarche comporte quelques limites. En effet, seul un aspect particulier des conditions de vie est pris en considération en privilégiant la possession d'un équipement moderne et donc un mode de vie occidentalisé. La valeur ou la richesse peut obéir à d'autres considérations qui ne sont pas prises en considération dans l'enquête. Par exemple des signes extérieurs de richesse comme les habits traditionnels ou les parures de bijoux ne sont pas retenus par notre indicateur (Antoine et al, 2002).

Par ailleurs, la littérature sur les facteurs associés à la qualité de logement est abondante. Les facteurs abordés par les auteurs et susceptibles d'influencer la qualité du logement sont notamment d'ordre socioéconomiques et sociodémographiques.

3.1.2 Facteurs socio-économiques

Kouamé et al. (1999), montrent que les facteurs socioéconomiques sont déterminants dans le processus d'insertion urbaine et aussi dans celui de la mobilité résidentielle. Selon eux, la qualité du logement s'améliore avec les conditions de vie liées au changement de statut économique (obtention d'un emploi) et le statut matrimonial (surtout chez les femmes migrantes) ou la naissance d'un enfant de plus. En outre, Antoine et al. (1991) s'intéressent à l'itinéraire résidentiel et à l'accès au logement, à l'itinéraire professionnel, à la vie matrimoniale, et aux réseaux sociaux. Ils aboutissent à la conclusion selon laquelle les solidarités familiales à Dakar assurent aux individus la

survie à la crise, au prix d'une densification plus prononcée des logements car, les réseaux sociaux et de parenté ont amoindri les effets de compression d'emplois et de réduction des revenus.

Pour Kouamé et al. (1999), l'accès à l'emploi formel des hommes est un facteur d'amélioration de la qualité du logement. Les auteurs montrent que les chances pour un homme de voir s'améliorer ses conditions de logement s'élèvent lorsqu'il passe du statut d'étudiant à celui de travailleur formel. Ils arrivent à la conclusion selon laquelle l'accès à l'emploi informel ne favorise pas l'amélioration de la qualité du logement. Aussi surprenant que cela peut paraître, l'exercice d'un emploi formel ou informel chez la femme réduit les chances d'amélioration de la qualité du logement chez celle-ci.

3.1.3 Facteurs sociodémographiques

Kouamé et al, (1999) dans leur étude, mettent en avant l'effet positif du mariage sur les conditions de logement. En effet, selon ces auteurs, le mariage améliore considérablement les conditions de logement tant chez les hommes que chez les femmes.

En outre, le statut d'occupation influence la qualité du logement. En effet, les chefs de ménages propriétaires de leurs logements occuperaient des logements de bonne qualité. De même, les chefs de ménages locataires occupent des logements de moindre qualité. Selon Bopda (1997), le statut d'occupation et la qualité du logement sont fortement corrélés. Ainsi, les logements en propriété avec titre foncier sont dans l'ensemble de bonne qualité. En revanche, les propriétaires sans titres fonciers occupent les logements de mauvaise qualité.

La composition ou la structure démographique du ménage peuvent influencer la qualité du logement. Celle-ci varie dans les ménages nucléaires selon qu'ils sont composés d'enfants en bas âge, d'adultes inactifs ou d'adultes occupés. En effet, avec de nombreux enfants en bas âge, ou d'adultes inactifs, la qualité du logement est de moindre qualité que dans les ménages composés essentiellement d'adultes occupés. C'est ce que montre Antoine (1991) à Dakar lorsqu'il présente la situation des logements qui se densifient et dont la taille augmente du fait du départ plus tardif des jeunes de chez leurs parents. La difficulté de trouver un travail et/ou un logement a pour effet de retarder le mariage des jeunes. Le système de la grande concession familiale, qui se reproduit en ville, le retard des unions et l'hébergement prolongé des jeunes couples amoindrissent les tensions, mais le marché locatif semble de moins en moins adapté à la structure des ménages et à la demande des jeunes générations.

Cette revue de la littérature, loin d'être exhaustive, aboutit à la formulation des hypothèses discutées dans le présent chapitre.

3.2 Hypothèses

Nous utilisons ici les attributs du ménage, tels que définis dans le chapitre 2, en formulant les hypothèses suivantes en lien avec la qualité du logement :

- H1 : la taille du ménage est associée positivement à son confort. L'existence d'un plus grand nombre de personnes constitue un atout de main d'œuvre potentielle qui permettrait une amélioration du confort du ménage ;
- H2 : les ménages avec un plus grand nombre d'adultes occupés à l'extérieur, de seniors, de migrants, et un chef de niveau de scolarisation élevée devraient avoir un niveau économique plus élevé qui leur permettrait de disposer de logements avec un meilleur confort ;
- H3 : au contraire, les ménages ayant des enfants travailleurs, des personnes âgées et dont le chef est jeune ou est une femme, sont susceptibles d'être plus pauvres et d'avoir une moins bonne qualité de logement.

3.3 Données et méthodes

3.3.1 Données

Les données utilisées dans le cadre de cette étude sont issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009. Ces données sont examinées pour s'assurer de leur qualité avant la construction de l'indicateur de qualité de logement et avant toute autre analyse.

Cette évaluation a permis de constater que, quel que soit le milieu de résidence considéré, les variables utilisées pour construire la qualité de logement ne contiennent pas de données manquantes. Les variables relatives aux attributs des ménages ont déjà été examinées dans les chapitres précédents et il ressort que ces données sont de qualité assez bonne pour mener ces analyses.

3.3.2 Construction de l'indicateur de qualité du logement

Au Mali, comme en Afrique Sub-saharienne d'une façon générale, les caractéristiques de l'habitat sont propres au milieu de résidence. Les résultats du RGPH-2009 montrent que les immeubles et les villas se retrouvent en milieu urbain, les cases en milieu rural et les tentes restent le propre des populations rurales nomades. Il en est de même de la possession de certains biens qui définissent le niveau du confort dans lequel vit un ménage. Les biens retenus pour la définition de l'indicateur peuvent ne pas avoir la même pertinence selon le milieu de résidence des individus concernés. Il est donc nécessaire d'adapter la liste des variables servant au calcul de l'indicateur par rapport à chaque milieu de résidence. Cette limite a fait l'objet de nombreuses critiques qui ont conduit à la révision de l'indicateur composite de niveau de vie utilisé par les enquêtes EDS (Rutstein, 2008). Dans le cadre de ce travail, les variables retenues pour le milieu urbain sont le type de l'habitat, le principal matériel des murs, le principal matériel du toit, le principal matériel du sol, le principal mode d'éclairage, le principal mode

d'approvisionnement en eau potable, la principale source d'énergie pour la cuisine, le type d'aisance, le statut d'occupation, l'existence du foyer amélioré, le mode d'évacuation des ordures et le mode d'évacuation des eaux usées.

Pour le milieu rural, le type d'habitat, le principal matériel des murs, le principal matériel du toit, le principal matériel du sol, le principal mode d'éclairage, le principal mode d'approvisionnement en eau potable et le type d'aisance semblent adéquat pour distinguer le niveau de vie des ménages.

Cette distinction dans les critères implique une séparation des ménages urbains et ruraux lors de l'élaboration de l'indicateur. Nous proposons un indicateur pour chaque milieu de résidence afin d'évaluer la qualité de logement d'un ménage par rapport aux ménages vivant dans un milieu similaire. Par conséquent, l'indicateur de confort du logement n'est pas comparable entre les deux milieux de résidence.

Une analyse en composantes principales (ACP) permet de diminuer le nombre de dimensions défini par l'ensemble des modalités des variables en présence, en les réduisant en des axes appelés composantes principales. Les deux premiers axes sont retenus pour construire un indicateur de confort dans chaque milieu de résidence par la méthode des nuées dynamiques.

La méthode des nuées dynamiques, qui est une des méthodes de partitionnement par agrégation à partir de noyaux, permet de traiter de grands ensembles de données (plusieurs milliers d'individus)¹⁶. Mise au point par E. Diday (1971), c'est une méthode qui utilise des algorithmes d'agrégation autour de noyaux variables et permet de générer une partition à partir d'un corps de données sur lequel on ne demande pas de faire d'hypothèses apriori. Cette partition doit réaliser les deux propriétés suivantes :

- les individus de chaque partie se ressemblent le plus possible ;
- les individus de deux parties différentes se ressemblent le moins possible.

Le processus est itératif et à chaque étape la qualité de la partition s'améliore. Le nombre de classes souhaité est déterminé a priori ainsi que le nombre d'éléments centraux désiré, c'est-à-dire le nombre d'éléments au centre du noyau qui seront énumérés. Au départ, un ensemble de points ou noyaux d'une classe peut être tiré au hasard. Autour de ces points se regroupent les éléments les plus proches pour former une partition. La distance calculée par rapport au centre de classe est la distance du Chi-Deux. A partir de cette partition créée, une autre famille de noyaux est définie, elle regroupe les points les plus proches formant une nouvelle classe et ainsi de suite jusqu'à obtention d'un nombre fini de classes.

¹⁶ Les méthodes de classification hiérarchique (méthodes ascendantes) procèdent par agrégations successives (selon un critère de distance) d'éléments isolés au départ, à la différence d'autres méthodes de classification qui agrègent selon un noyau central fixé apriori. Ces méthodes hiérarchiques ne peuvent pas être utilisées pour un fichier aussi important que le nôtre (7800 individus x 60 modalités).

Nous utilisons ici un indicateur en trois catégories à partir des résultats des deux premiers axes. Dans chacun des milieux, deux groupes correspondent à la situation la moins bonne (case en banco, sol en terre battue, etc.) ou au contraire la meilleure (maisons en dur, toit en béton et sol cimenté,...) ; le groupe majoritaire correspond à une situation intermédiaire.

Comme le montre le tableau 3.1, dans chacun des milieux de résidence la majorité des ménages vit dans des logements de qualité moyenne. De plus, il apparaît que les ménages vivant dans les logements de bonne qualité sont un peu plus nombreux en milieu urbain qu'ils ne le sont en milieu rural.

Tableau 3.1 : Qualité de logement par milieu de résidence

Urbain			Rural		
	Effectif	%		Effectif	%
Moindre	65 414	12,6	Moindre	251 787	13,7
Moyenne	352 060	67,6	Moyenne	1 342 178	73,2
Meilleure	103 124	19,8	Meilleure	240 730	13,1
Total	520 598	100	Total	1 834 695	100

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

3.4 Bilan des relations entre la qualité de logement et les attributs des ménages

3.4.1 Description des liens entre qualité de logement et attributs du ménage

La mesure du bien-être à partir des caractéristiques de l'habitat des ménages suppose l'existence d'un lien étroit entre la qualité du logement ainsi décrite et les attributs du ménage, ceux-ci influençant le statut socioéconomique des ménages et leur accès au confort.

❖ Qualité de logement et taille du ménage

La taille du ménage est un indicateur qui influence le confort du logement des ménages. Il ressort des résultats qu'en milieu urbain, la qualité de logement est meilleure dans les très grands (plus de 9 personnes) ménages et, dans une moindre mesure, dans les très petites ménages (1 à 2 personnes). En effet, les très petits ménages composés d'une seule personne ou d'un couple sans enfant sont avantagés en matière de qualité de logement. Lorsque le nombre de personnes dans le ménage dépasse deux, la qualité de logement amorce une détérioration jusqu'à ce que la taille atteigne neuf personnes, seuil à partir duquel les ménages recommencent à bénéficier d'une meilleure qualité de logement. Ces derniers se trouvent aussi un peu moins souvent parmi les ménages ayant un confort moindre.

Les résultats en milieu rural sont similaires à ceux obtenus en milieu urbain : les très grands ménages sont plus souvent dans le groupe des meilleurs et moins souvent dans

celui des moins bons. La très grande taille du ménage est donc un avantage autant en milieu rural qu'urbain parce que les personnes présentes dans le ménage servent de main d'œuvre. En revanche, les petits ménages semblent avoir une situation moins avantageuse qu'en milieu urbain : certes, ils se situent plus souvent que le ménage rural type dans un logement meilleur, mais on les trouve aussi dans les logements de moindre qualité.

Tableau 3.2 : Répartition des ménages par qualité de logement selon leur taille

	Urbain					Rural					
	Très petit (1 à 2)	Petit (3 à 5)	Grand (6 à 8)	Très grand (9 à +)	Ens.	Très petit (1 à 2)	Petit (3 à 5)	Grand (6 à 8)	Très grand (9 à +)	Ens.	
Moindre	12,2	13,5	13,4	10,5	12,6	Moindre	15,4	14,9	13,9	10,5	13,7
Moyenne	66,1	68,9	67,7	66,6	67,6	Moyenne	70,1	73,5	73,8	73,6	73,2
Meilleure	21,7	17,5	18,9	22,8	19,8	Meilleure	14,5	11,6	12,3	15,9	13,1
Total	100	100	100	100	100	Total	100	100	100	100	100

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

❖ Qualité de logement et liens des membres au chef du ménage

Les résultats indiquent que les ménages élargis à d'autres parents et personnes non apparentées au CM, présentent une meilleure qualité de logement tant en milieu urbain que rural. Plus le ménage s'élargit, plus il a tendance à disposer de meilleures conditions de logements. Ainsi, les proportions les plus faibles de ménages ayant des logements de mauvaise qualité, sont enregistrées parmi les ménages élargis à d'autres parents et personnes non apparentées au CM (respectivement 3,1% et 9,8% en milieu urbain et rural). Cette observation contredit l'hypothèse selon laquelle les ménages nucléaires auraient plus accès aux commodités modernes.

Tableau 3.3 : Répartition des ménages par qualité de logement selon la typologie de lien avec le CM

	Urbain				Rural				
	Nucl.	Elargi à autres parents	El. à aut. parents et/ou sans lien	Ens.	Nucl.	Elargi à autres parents	El. à aut. parents et/ou sans lien	Ens.	
Moindre	14,9	13,0	3,1	12,6	Moindre	14,1	13,4	9,8	13,7
Moyenne	70,4	70,4	50,9	67,6	Moyenne	74,6	72,2	50,8	73,2
Meilleure	14,7	16,6	46,0	19,8	Meilleure	11,3	14,4	39,4	13,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

❖ Qualité de logement et sexe du chef du ménage

En milieu urbain, les ménages dirigés par une femme se retrouvent dans les situations extrêmes. Ils sont plus souvent parmi les logements de meilleure qualité que ceux ayant à leur tête les hommes. Ainsi, 21,7% des ménages dirigés par les chefs de ménages de sexe féminin vivent dans des logements confortables contre 19,5% lorsque les chefs de

ménage sont des hommes. Cependant, c'est aussi ces ménages dirigés par les femmes qui sont plus souvent parmi les logements de moindre qualité. Ainsi, les ménages dirigés par les femmes n'apparaissent pas systématiquement plus vulnérables, mais leur situation est variable selon leurs conditions.

En milieu rural, le sexe du chef n'est pas une variable discriminante des ménages en matière de meilleure qualité de logement. Cependant, la plus forte proportion de ménages présentant une moindre qualité de logement se retrouve parmi les ménages dirigés par les hommes.

Tableau 3.4 : Répartition des ménages par qualité de logement selon le sexe du chef de ménage

	Urbain			Rural			
	Homme	Femme	Ens.	Homme	Femme	Ens.	
Moindre	12,0	16,2	12,6	Moindre	14,0	11,8	13,7
Moyenne	68,5	62,1	67,6	Moyenne	72,9	74,7	73,2
Meilleure	19,5	21,7	19,8	Meilleure	13,1	13,4	13,1
Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

❖ Qualité de logement et niveau d'instruction du chef du ménage

Comme attendu, la qualité du logement des ménages s'améliore nettement lorsque le niveau d'instruction atteint par le chef s'élève. Parmi les ménages dirigés par les chefs de ménages non instruits, près de deux ménages sur dix (19,7%) vivent dans des logements inconfortables et cette proportion est seulement de 3,5% chez les chefs de ménage ayant atteint le niveau d'éducation secondaire ou plus.

Le constat similaire est fait en milieu rural où la qualité de logement des ménages est fortement corrélée au niveau d'instruction atteint par le chef de ménage. En effet, parmi les chefs de ménage ayant atteint le niveau secondaire ou plus, quatre ménages sur 10 (44,5%) ont un meilleur confort de logement contre seulement 10% parmi les ménages dont les chefs n'ont aucun niveau d'instruction.

Tableau 3.5 : Répartition des ménages par qualité de logement selon le niveau d'instruction du CM

	Urbain				Rural				
	Aucun	Primaire	Secondaire /supérieur	Ens.	Aucun	Primaire	Secondaire /supérieur	Ens.	
Moindre	19,7	8,7	3,5	12,6	Moindre	15,0	8,4	5,9	13,8
Moyenne	68,5	76,6	61,8	67,5	Moyenne	75,4	70,5	49,6	73,1
Meilleure	11,7	14,6	34,8	19,9	Meilleure	9,6	21,1	44,5	13,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

❖ Qualité de logement et âge du chef du ménage

En milieu urbain, les logements sont inconfortables dans les ménages ayant à leur tête des chefs de ménages d'au moins 60 ans. Le chômage, phénomène essentiellement urbain et juvénile, contraint nombre de chefs âgés à rester actifs afin de s'occuper des leurs. Cette lutte pour la survie du ménage fait que l'amélioration des conditions de logement n'est plus une priorité. Les résultats soulignent aussi la précarité des ménages dirigés par de jeunes chefs, telle qu'exprimée par leur fréquence un peu supérieure parmi les logements de confort moindre.

En milieu rural, il n'y a pas de différences significativement marquées entre les chefs de ménages jeunes, adultes, seniors et âgés. Contre toute attente, la nouvelle génération de chefs de ménages (plus jeunes) n'a pas de comportements différents de ceux des plus âgés en matière d'amélioration des conditions de logements ; on les trouve même un peu plus souvent parmi ceux de qualité moindre. Ce résultat pourrait être imputable au fait que l'essentiel des CM (jeunes, adultes ou vieux) ruraux n'étant pas instruits, sont moins ouverts à la modernisation et adoptent des comportements presque similaires dans la construction et l'entretien de leurs logements.

Tableau 3.6 : Répartition des ménages par qualité de logement selon l'âge du CM

	Urbain					Rural					
	- de 25	25-44	45-59	60 ou +	Ens.	- de 25	25-44	45-59	60 ou +	Ens.	
Moindre	14,8	11,1	12,6	17,0	12,5	Moindre	15,8	13,9	13,5	13,1	13,8
Moyenne	64,1	69,1	65,5	66,8	67,5	Moyenne	71,8	71,9	73,1	76,6	73,1
Meilleure	21,1	19,8	21,8	16,2	19,9	Meilleure	12,4	14,2	13,4	10,3	13,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

❖ Qualité de logement et nombre d'adultes occupés

La qualité de logement est significativement et positivement associée à la présence d'adultes occupés dans les ménages urbains. Le nombre d'adultes occupés apparaît donc comme un atout pour les ménages à disposer de logements confortables. C'est donc un avantage pour les ménages urbains d'avoir, en leur sein, des adultes occupés. Ainsi, 17% des ménages ne disposant d'aucun adulte occupé ont des logements de mauvaise qualité. Cette proportion de ménages à la mauvaise qualité de logements baisse à environ 11% parmi les ménages ayant au moins trois adultes occupés. Cela est imputable à la contribution de ces personnes, de par leur occupation, à l'amélioration du confort de logement de leurs ménages.

En revanche, en milieu rural, la relation entre la présence d'adultes occupés et la qualité de logement n'est que très peu marquée et les ménages avec le plus d'adultes occupés ont même moins souvent un meilleur logement. Ainsi l'occupation à l'extérieur du ménage serait plutôt axée vers la subsistance qu'une stratégie pour améliorer la

situation de logement du ménage, à cause du fait que l'agriculture reste la principale source d'occupation dans ce milieu.

Tableau 3.7 : Répartition des ménages par qualité de logement selon le nombre d'adultes occupés

	Urbain				Rural				
	0	1 à 2	3 à +	Ens.	0	1 à 2	3 à +	Ens.	
Moindre	17,2	12,6	10,6	12,6	Moindre	12,1	14,3	12,7	13,7
Moyenne	66,6	69,4	62,4	67,6	Moyenne	73,8	72,3	75,4	73,2
Meilleure	16,2	18,0	27,1	19,8	Meilleure	14,1	13,4	11,9	13,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

❖ Qualité de logement et présence de seniors et d'âgés

Il n'existe pas de relation nette entre le confort du logement et la présence de seniors dans le ménage, quel que soit le milieu de résidence. La présence des personnes âgées dans les ménages urbains est moins profitable en termes de qualité de leurs logements. En effet, ces personnes sont pour la plupart à la retraite, donc inactives, et leur présence n'est pas avantageuse aux ménages car elle contribue à augmenter leurs charges dans un contexte de chômage croissant dans ce milieu. C'est ainsi que 16,5% des ménages urbains enregistrant des personnes âgées en leur sein, ont une mauvaise qualité de logement. Cette proportion descend à 12% lorsque les ménages n'ont pas de personnes âgées.

En milieu rural en revanche, la présence de personnes âgées dans les ménages ne constitue pas un facteur détériorant de la qualité de leurs logements. Cela s'explique par le fait que la plupart des personnes âgées du milieu rural continuent à être actives occupées dans les ménages.

Tableau 3.8 : Répartition des ménages par qualité de logement selon la présence seniors et selon la présence de personnes âgées

	Urbain				Rural		
	Oui	Non	Ens.		Oui	Non	Ens.
Présence de seniors							
Moindre	13,8	11,7	12,6	Moindre	13,5	13,9	13,7
Moyenne	66,1	68,8	67,6	Moyenne	74,1	72,4	73,2
Meilleure	20,2	19,6	19,8	Meilleure	12,4	13,7	13,1
Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0
Présence d'âgés							
Moindre	16,5	12,0	12,6	Moindre	12,7	13,9	13,7
Moyenne	66,8	67,8	67,6	Moyenne	76,3	72,5	73,2
Meilleure	16,8	20,3	19,8	Meilleure	10,9	13,6	13,1
Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

❖ Qualité de logement et travail des enfants

La relation entre la présence d'enfants travailleurs dans le ménage et la qualité de logement est similaire dans les deux milieux de résidence considérés. Tant en milieu urbain que rural, la qualité de logement n'est pas confortable dans les ménages dont les enfants sont mis au travail. La qualité de logement est mauvaise dans 21% des ménages urbains faisant travailler les enfants contre environ 12% dans les ménages ne faisant pas du tout travailler les enfants.

De surcroît, il est observé que c'est plutôt dans les ménages où aucun enfant ne travaille que la qualité de logement est meilleure, notamment en milieu urbain : 15% des ménages ruraux dans lesquels les enfants ne sont pas mis au travail, présentent des avantages de meilleure qualité de logement contre environ 8% des ménages faisant travailler leurs enfants.

Ces résultats viennent corroborer une des hypothèses formulées dans le cadre de ce travail, selon laquelle les ménages présentant moins d'opportunités économiques sont enclins à faire travailler les enfants au lieu de les scolariser.

Tableau 3.9 : Répartition des ménages par qualité de logement selon la présence d'enfants travailleurs

	Urbain			Rural			
	Oui	Non	Ens.	Oui	Non	Ens.	
Moindre	21,1	11,5	12,6	Moindre	15,5	13	13,7
Moyenne	59,2	68,7	67,6	Moyenne	76,9	71,6	73,2
Meilleure	19,7	19,8	19,8	Meilleure	7,6	15,5	13,1
Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

❖ Qualité de logement et présence d'émigrants et de migrants internes

La migration peut jouer un rôle important dans les différences de bien-être entre les ménages en tant que stratégie de résilience et de diversification des moyens de survie. Pour ce faire, certains ménages ont des membres qui vont à l'étranger (émigration) et d'autres sont en dehors du foyer familial, ailleurs au Mali, pour des raisons essentiellement économiques.

Les résultats du tableau 3.10 révèlent une forte corrélation de la présence de migrants internes avec les conditions de logement, mais un lien plus complexe de la présence d'émigrés, ceci dans les deux milieux de résidence.

Il apparaît clairement que les ménages de migrants internes sont ceux où les conditions de logement sont meilleures, quel que soit le milieu de résidence. Chez les ménages de migrants internes, 25,1% ont une qualité de logement meilleure contre seulement 10,4% chez ceux dans lesquels on ne trouve pas de migrants internes. Environ 32% des ménages ruraux dans lesquels se trouvent au moins un migrant interne, ont une meilleure qualité de logement contre près de 9% chez ceux ne disposant pas de migrants

internes. L'essentiel de la migration interne s'effectue pour des raisons économiques. A ce titre, elle contribue à l'amélioration des conditions de logement des ménages dont au moins un membre connaît ce phénomène en ce sens que la plupart d'entre eux constitue un appui notamment dans la rénovation des logements existants et la construction de nouveaux.

Pour ce qui est de l'émigration, les ménages urbains avec des émigrés sont beaucoup plus souvent parmi ceux ayant des logements confortables (15 points de pourcent de plus) que ceux sans membres émigrés, mais ils ont aussi un peu plus souvent un logement de moindre qualité. En milieu rural, la relation est bien moins importante, mais cohérente (plus souvent dans de meilleurs logements et moins souvent dans de moins bons). Ce résultat témoigne d'un apport considérable des émigrés pour les ménages urbains, mais peu important en milieu rural.

Tableau 3.10 : Répartition des ménages par qualité de logement selon la présence d'émigrés et selon la présence de migrants internes

	Urbain			Rural		
	Oui	Non	Ens.	Oui	Non	Ens.
Présence d'émigrés						
Mauvaise	13,8	12,5	12,6	Mauvaise	10,1	13,9
Moyenne	51,6	68,1	67,6	Moyenne	74,8	73,1
Meilleure	34,5	19,3	19,8	Meilleure	15,1	13,0
Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0
Présence de migrants internes						
Moindre	5,9	24,5	12,4	Moindre	10,0	14,6
Moyenne	69,0	65,2	67,7	Moyenne	58,4	76,9
Meilleure	25,1	10,4	20,0	Meilleure	31,6	8,5
Total	100,0	100,0	100,0	Total	100,0	100,0

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

❖ Qualité de logement et profils des ménages

Nous examinons ici l'association entre la qualité du logement et les types de ménage tels que définis précédemment (chapitre 2) pour chacun des milieux par analyse de clusters à partir de la taille et du type de ménages, sa structure par âge décrite par le nombre de jeunes et nombre d'adultes et les caractéristiques du chef de ménage (sexe, âge et niveau d'instruction).

L'analyse de ces différents attributs en lien avec la qualité de logements des ménages a permis d'appréhender les groupes de ménages qui ont des habitations confortables, ce sont :

- les ménages très grands en milieu urbain élargis à d'autres personnes sans lien de parenté avec le chef ;
- les ménages ruraux dont les chefs de ménages sont instruits.

Pour les autres ménages, la situation est plus complexe. En termes de proportion de logements de meilleure qualité, on trouve en second rang, les ménages dirigés par des femmes et en milieu rural, les très petits ménages dirigés par un jeune chef. Mais tous deux ont aussi des fréquences élevées de logement de moindre qualité ce qui indique dans ces ménages des situations fort diverses résultant d'autres facteurs, par exemple de type économique ou de contexte. Dans les deux milieux, ce sont aussi les très petits ménages dirigés par un jeune chef qui ont la fréquence la plus élevée de logement de moindre qualité (identique en milieu rural au ménage type) ce qui confirme la thèse d'hétérogénéité économique à l'intérieur de ce type de ménages.

Tableau 3.11 : Répartition des ménages par qualité de logement selon le profil des ménages

	Urbain						Rural					
	Elargis aut. parents	CM femme	Urbain type	Tpetits, nucléaires, CM jeunes	Tgrands, élargis SL	Ens.	CM instruits	Très grands	Rural type	CM âgés	Tpetits, nucléaires, CM jeunes	Ens.
Moindre	12,0	15,2	13,5	18,3	8,2	13,6	9,1	11,1	16,3	13,5	16,3	13,5
Moyenne	71,6	62,2	71,5	63,8	59,3	69,5	66,4	74,5	75,5	78,4	67,2	73,8
Meilleure	16,4	22,6	15,1	17,9	32,5	16,8	24,6	14,4	8,3	8,1	16,4	12,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

3.4.2 Attributs des ménages déterminant la bonne qualité de logement

Les croisements des diverses caractéristiques du ménage avec la qualité du logement ne fournit aucune information sur les corrélations entre ces variables et donc ne permettent pas de mesurer les effets nets de chacune d'elles ainsi que leurs mécanismes d'action sur la bonne qualité du logement. C'est pour cette raison que des modèles de régression sont utilisés afin d'identifier les attributs qui sont les plus prépondérants dans l'explication de la bonne qualité de logement des ménages. Le premier modèle donne l'effet brut des profils des ménages dégagés par l'analyse de cluster et le second est obtenu en contrôlant en outre pour des variables décrivant l'accès aux ressources: existence d'enfants travailleurs, nombre de personnes actives occupées dans le ménage, existence d'émigrants et de migrants internes dans le ménage, nombre d'enfants, présence de personnes âgées et de seniors dans le ménage.

❖ Profils des ménages et bonne qualité de logement

Il ressort des résultats de la régression que les ménages de très grandes tailles et élargis à des membres non apparentés au CM sont plus avantagés en termes de qualité de logement en milieu urbain. Ces derniers ont près de 3 fois plus de chances d'être mieux logés que les ménages urbains type qui sont nucléaires, de taille variable, mais ne dépassant que très rarement 8 personnes, dont le chef est toujours un homme, âgé entre 25 et 60 ans et au niveau de scolarisation variable.

Ces ménages type présentent le plus de désavantages en matière de bonne qualité de logement, en comparaison aux quatre autres groupes. Les ménages élargis à d'autres parents ont près de trois fois plus de chance et ceux dirigés par une femme, près de deux

fois plus de chance d'être parmi ceux qui ont les meilleurs logements. Ce résultat confirme l'hypothèse d'un avantage stratégique des très grands ménages et suggère de s'interroger sur le profil réel des ménages ayant à leur tête des femmes car ceux-ci ne sont pas systématiquement vulnérables, dans le contexte du Mali.

En milieu rural, le premier groupe de ménages, ceux dont le chef est instruit, ont beaucoup plus de chances d'être dans des logements de meilleure qualité par rapport aux autres groupes de ménages. En effet, les chances de ces ménages, en termes de meilleure qualité de logement, dépassent 3 fois celles du ménage rural type. Celui-ci est constitué, rappelons-le, de 3 à 8 personnes, avec toujours au moins un jeune ou adulte, moins d'enfants et dont le chef de ménage est un homme qui n'a pas été à l'école. Ensuite, deux autres types de ménages, de taille opposée, présentent des avantages de meilleure qualité de logement : les ménages de très grande taille, de type élargi pour la plupart, ont 2,4 fois plus de chances d'avoir un logement confortable et les très petits ménages, le plus souvent nucléaires et dirigés par un jeune chef, 1,6 fois plus (effet qui avait diminué avec le contrôle pour les caractéristiques des membres du ménage). Les ménages dirigés par un chef âgé sont légèrement défavorisés par rapport au ménage rural type.

❖ **Travail des enfants, occupation des membres du ménage et bonne qualité de logements**

Les résultats obtenus avec l'analyse descriptive sur la relation entre le travail des enfants et la bonne qualité de logement, se confirment avec l'analyse de régression, indépendamment du milieu de résidence. En effet, les ménages d'enfants travailleurs en milieu urbain ont 15% moins de chances de disposer des logements de bonne qualité par rapport à ceux dans lesquels les enfants ne travaillent pas. De même, en milieu rural, le travail des enfants n'est pas associé à plus de confort. En effet, les ménages d'enfants travailleurs y ont 56% moins de chances de disposer des logements de meilleure qualité par rapport à ceux dans lesquels les enfants ne travaillent pas. Le fait que ces ménages font travailler les enfants traduit leur volonté de leur faire contribuer à la survie du ménage. Ce phénomène de travail des enfants serait donc plutôt une obligation face à la pauvreté, qu'une stratégie pour améliorer la qualité de vie.

Le nombre de personnes occupées dans le ménage est une variable prépondérante dans l'explication de la bonne qualité de logement des ménages urbains. Les conditions de logement s'améliorent lorsque le nombre d'actifs occupés s'accroît. En effet, les ménages urbains qui ont un à deux personnes occupées, présentent plus de chances que ceux qui n'en ont aucune ou qui en ont au moins trois (plus de 13% de chances), moins de chances que ceux ayant au moins 3 personnes occupées (26% plus de chances) d'avoir des logements de meilleure qualité. C'est donc un avantage considérable pour le ménage de disposer de personnes occupées.

Contrairement au résultat obtenu en milieu urbain, le nombre de personnes occupées dans le ménage en milieu rural est inversement proportionnel à la probabilité de vivre dans un logement plus confortable. Ainsi, les ménages ayant au moins trois personnes occupées ont une moindre probabilité (moins de 10%) d'être logés confortablement que ceux qui en ont moins de trois. En milieu rural, ce n'est donc pas un avantage pour le ménage d'avoir, en son sein, plus de personnes occupées. Le travail extérieur, comme celui des enfants, serait plutôt conséquence (de la pauvreté) que cause (d'une meilleure qualité de vie).

❖ **Émigration, migration interne et bonne qualité de logements**

L'émigration, et encore beaucoup plus la migration interne, sont des variables prépondérantes dans l'explication de la bonne qualité de logements des ménages quel que soit le milieu de résidence. L'émigration et la migration des membres en milieu urbain sont bénéfiques au ménage en termes de meilleure qualité du logement. Ceci se traduit par l'importance de leur contribution, à travers des transferts monétaires, dans la construction de nouveaux logements ou dans la rénovation des anciens. Les ménages urbains dont au moins un membre a émigré ont environ 2 fois plus de chances d'avoir des logements de qualité meilleure que ceux n'ayant aucun émigrant dans leur ménage. Les probabilités d'avoir une meilleure qualité de logement en milieu rural sont grandes dans les ménages dont certains membres sont partis (15% plus) par rapport à ceux dont aucun membre n'a émigré.

Les ménages urbains de migrants internes ont 3 fois plus de chances d'être confortablement logés que ceux qui n'ont pas de membre ayant migré à l'intérieur du pays. Les ménages ruraux de migrants internes ont une probabilité plus grande de 4 fois d'être confortablement logés que ceux n'ayant pas de migrants internes.

❖ **Présence de petits enfants, de personnes âgées et de séniors**

Indépendamment du milieu de résidence, le nombre d'enfants de moins de cinq ans dans les ménages est inversement proportionnel à l'amélioration de leurs conditions de logement. Plus ce nombre est élevé, plus les ménages sont enclins à avoir des logements de moindre qualité par rapport à ceux qui en ont moins. Les ménages urbains n'ayant pas d'enfants présentent beaucoup plus d'avantages de disposer d'une meilleure qualité de logement (plus de 2 fois plus de chances que ceux qui en ont au moins 3) suivi de ceux qui n'en ont qu'un seul (près de fois plus de chances). En milieu rural, les ménages n'ayant aucun enfant de moins de cinq ans et ceux en ayant qu'un seul, ont respectivement des probabilités plus grandes de 21% et 16% que ceux ayant au moins 3 enfants. Les enfants constituent donc une charge économique qui s'exerce au détriment du confort du logement.

En outre, la présence des personnes âgées apparaît plus désavantageuse au ménage en termes de qualité de logement, tant en milieu urbain que rural. En effet, les ménages dans lesquels se trouvent les personnes âgées ont 34% moins de chances de vivre dans

des logements de bonne qualité que ceux n'ayant pas de personnes âgées contre 9% en milieu rural. Tout comme dans les ménages d'enfants et de personnes âgées, la présence de séniors constitue un désavantage pour un ménage car entrave significativement l'amélioration de la qualité de son logement. Ainsi, la présence d'enfants, de personnes âgées et de séniors dans le ménage diminue la probabilité d'avoir un logement de meilleure qualité indépendamment du milieu de résidence, mais de façon moins prononcée en milieu rural. Ces résultats mettent en exergue l'effet du poids économique des dépendants.

Tableau 3.12 : Rapport de chances de bonne qualité de logements des ménages par milieu de résidence

	Urbain		Rural	
Groupe de ménages				
Elargis aut. parents	**	**	CM	**
	1,11 *	1,14 *	instruits	3,61 *
CM femme	**	**	Très	**
	1,65 *	1,65 *	grands	1,86 *
Urbain type	1,00	1,00	Rural type	1,00
Tpetits, nucléaires, CM	**	**	CM âgés	**
jeunes	1,23 *	1,18 *		0,98 ns
Tgrands, élargis SL			Tpetits, nucléaires, CM	**
	**	**	jeunes	**
	2,72 *	2,81 *		2,18 *
Travail des enfants				
Oui		**		**
		0,85 *		0,44 *
Non		1,00		1,00
Occupation des personnes				
0		**		**
		0,87 *		1,1 *
1 à 2		1,00		1,00
3 ou plus		**		**
		1,26 *		0,85 *
Existence d'émigrants				
Oui		**		**
		1,95 *		1,15 *
Non		1,00		1,00
Existence de migrants internes				
Oui		**		**
		2,59 *		4,42 *
Non		1,00		1,00
Nombre d'enfants				
0 enf.		**		**
		2,25 *		1,21 *
1 enf.		**		**
		1,66 *		1,16 *
2 enf.		**		**
		1,32 *		1,09 *
3 enf.ou plus		1,00		1,00
Présence de personnes âgées				
Oui		**		**
		0,66 *		0,91 *
Non		1,00		1,00

	Urbain		Rural	
Groupe de ménages				
Présence de seniors				
Oui		**		**
		0,73 *		0,97 *
Non		1,00		1,00

		**		
Constante	0,18	0,06 *	0,09	0,07
	12868,	35733,	51723,	169351,
Chi-deux du modèle	8	5	9	9
DF	4	14	4	14
Nagelkerke R Square	0,04	0,11	0,05	0,17

***significatif à 1% ; ns : non significatif

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

3.5 Synthèse des résultats

Dans ce chapitre, il était question d'examiner la relation entre les attributs des ménages et la qualité de leur logement. Cette analyse a permis de mettre en exergue les attributs qui sont prépondérants dans l'explication du confort des logements des ménages dans chaque milieu de résidence.

Les ménages de très grandes tailles et élargis à des membres non apparentés au CM sont plus avantagés en termes de qualité de logement en milieu urbain. En milieu rural par contre, les ménages composés de chefs instruits ont beaucoup plus de chances d'être dans des logements de meilleures qualités par rapports aux autres groupes de ménages.

Indépendamment du milieu de résidence, les ménages ayant des enfants travailleurs présentent moins de chance de disposer des logements de meilleure qualité par rapport à ceux dans lesquels les enfants ne travaillent pas. Le fait que ces ménages font travailler les enfants traduit leur volonté de leur faire contribuer à la survie du ménage. Ce phénomène de travail des enfants serait donc plutôt une obligation face à la pauvreté, qu'une stratégie pour améliorer la qualité de vie.

Les conditions de logement s'améliorent lorsque le nombre d'actifs occupés dans les ménages urbains s'accroît, contrairement au milieu rural où le nombre de personnes occupées dans le ménage est inversement proportionnel à la qualité de leurs logements.

Quel que soit le milieu de résidence, l'émigration, et encore plus la migration interne des membres, sont bénéfiques au ménage en termes de meilleure qualité du logement. Ceci se traduit par l'importance de leurs contributions, à travers des transferts monétaires ou à leur retour, dans la construction de nouveaux logements ou dans la rénovation des anciens.

La présence d'enfants, de personnes âgées et de séniors dans le ménage diminue la probabilité d'avoir un logement de meilleure qualité indépendamment du milieu de

résidence, mais de façon moins prononcée en milieu rural. Ces résultats mettent en exergue l'effet du poids économique des dépendants.

Chapitre 4

Attributs des ménages et scolarisation des enfants

Daouda Aba FANÉ, Siaka CISSÉ et Abdoul M. NOUHOU

L'abandon et la non-fréquentation scolaire relèvent aussi bien de l'offre que de la demande scolaire. La proximité des établissements scolaires, leur accessibilité financière ainsi que la qualité du corps enseignant sont des facteurs relevant de l'offre et qui peuvent expliquer certaines disparités dans la scolarisation des enfants. Cependant, devant la même offre de scolarisation, des disparités peuvent subsister du fait de certains facteurs socioculturels et familiaux liés à la demande (Pilon, 1996; Kobiané, 2006).

Figurant parmi les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'éducation au Mali dans toutes ses composantes bénéficie depuis 1992 de projets et programmes dont le plus important reste le Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC). Ce programme avait pour objectifs, entre autres, l'augmentation du taux de scolarisation d'environ 70% à l'horizon 2007, l'amélioration de la qualité de l'enseignement des apprentissages et l'amélioration de la gestion décentralisée du secteur de l'éducation. En outre, des mesures spécifiques ont été prises pour promouvoir l'égalité des sexes dans l'accès à une éducation et formation de qualité. L'éducation a été l'une des priorités des plus hautes autorités ces dernières années.

Ainsi, la part du budget de l'État allouée à l'éducation est en nette augmentation depuis 2002, passant de 9,8% pour atteindre 16,9% en 2006 (CNDIFE, 2006). Par ailleurs, selon le Rapport d'État d'un Système d'Éducation National (RESEN, 2010), les dépenses courantes d'éducation représentaient 28,7% des dépenses courantes de l'État plaçant le pays parmi ceux affichant la plus grande priorité pour leur secteur éducatif.

Tous ces soutiens de l'État et de ses partenaires ont permis d'améliorer le niveau du système éducatif. En effet, le taux net de scolarisation (TNS) est passé de 29,3% en 1998 pour atteindre 47,5% en 2009. En plus le fossé entre les filles et les garçons se réduit de plus en plus, le ratio fille/garçon indiquant que pour 100 garçons scolarisés, 91 filles le sont aussi. Au second cycle du fondamental et au secondaire les progrès sont encore plus importants. Ainsi, de 1998 à 2009, le taux net de scolarisation (TNS) au second cycle fondamental est passé de 4,8% à 19,5% et celui du secondaire de 1,8% à 10,0%. Toutefois, comme pour le préscolaire, l'écart entre le milieu urbain et rural est très prononcé au secondaire ; 24,0% et 4,3% de TNS respectivement.

Cependant, le système éducatif malien souffre de certaines difficultés, telles l'insuffisance des infrastructures, des équipements préscolaires et scolaires, du personnel enseignant et une adhésion faible de certaines communautés à la

scolarisation des enfants. Il résulte de cette situation des inégalités dans la scolarisation des enfants. Le Rapport d'État sur le système éducatif national montre des écarts persistants en termes de scolarisation entre les milieux urbain et rural, mais aussi entre les ménages ayant un niveau de vie élevé et ceux qui ont un niveau faible.

Au regard de ces constats, l'on se pose la question de savoir si la fréquentation scolaire des enfants est influencée par les attributs du ménage. Cette étude n'évalue ni le niveau de scolarisation ni la performance du système scolaire, tâche à laquelle s'est attelé, en partie, le rapport thématique "Scolarisation, instruction et alphabétisation" du RGPH-2009. Elle vise à examiner, au-delà du niveau de scolarisation des enfants, le lien entre le fait pour les ménages de scolariser leurs enfants et les attributs qui les caractérisent. Plus spécifiquement il s'agit de :

- décrire les relations probables entre la scolarisation des enfants et certains attributs du ménage ;
- identifier les attributs du ménage qui peuvent expliquer la scolarisation des enfants.

Ce chapitre présentera quelques travaux de recherche se rapportant à la scolarisation des enfants et formulera des hypothèses. Ensuite, il analysera les aspects méthodologiques qui indiqueront les sources de données, les variables utilisées et définiront les concepts clés et indicateurs ainsi que les méthodes d'analyse. Quant à la dernière partie de ce chapitre, elle examinera les relations entre certains attributs du ménage et la scolarisation des enfants à travers l'analyse descriptive bi variée. Puis l'analyse explicative est traitée pour déterminer les effets nets de chacun des attributs sur la scolarisation élevée des enfants du ménage.

4.1 Cadre théorique

4.1.1 Revue de la littérature

Cette partie passe en revue les résultats de quelques études portant sur la scolarisation des enfants. Dans cette étude, nous aborderons le phénomène sous l'angle de l'influence de quelques attributs du ménage. Il s'agit : de la taille du ménage, du type de ménage, de la présence d'adultes occupés, des personnes âgées dans le ménage, de l'existence d'émigrants et de migrants internes et certaines caractéristiques du chef de ménage.

❖ Taille du ménage et scolarisation des enfants

Selon la théorie "quantity-quality trade-off" évoquée par Kobiané (2006), le nombre élevé de personnes dans le ménage, en l'occurrence des enfants en bas âge, exerce une ponction notable sur les ressources financières du ménage, ce qui constitue une entrave à l'investissement dans la scolarisation des enfants. En d'autres termes, au fur et à mesure que le nombre d'enfants s'accroît, les ressources disponibles en moyenne par enfant diminuent.

Pour ce faire, les familles ou les ménages sont souvent obligés de choisir entre le nombre d'enfants et l'investissement moyen par enfant en matière de scolarisation. La relation négative entre la taille du ménage et la scolarisation des enfants est confirmée par les faits dans certaines régions en développement notamment en Asie (Knodel et Wongsith (1991) au Pakistan). Ces études montrent que c'est dans les familles de grandes tailles que les enfants ont des chances plus faibles d'être scolarisés. Cependant, cette relation entre la taille du ménage ou de la famille et la scolarisation des enfants supposée négative, tend dans un contexte de solidarité à s'inflirmer par des études réalisées en Afrique subsaharienne. Ainsi Wakam (2003) montre qu'au Cameroun, le nombre d'enfants scolarisables est très positivement associé, quel que soit le milieu de résidence, tant à la scolarisation des filles qu'à celle des garçons de 6-14 ans et de 15-24 ans. L'auteur estime que ceci résulte du fait que les ménages ayant le plus d'enfants scolarisables ont également davantage de moyens pour assurer leur scolarisation et leur encadrement, et le font effectivement. On pourrait penser que les ménages qui hébergent ces enfants ne sont pas les seuls à supporter les frais de scolarisation, une partie de ceux-ci étant financés de l'extérieur par d'autres membres de la famille étendue dans le contexte socioculturel africain, où la circulation des enfants est très forte et où la solidarité familiale joue un rôle déterminant dans la prise en charge des enfants et notamment de leur scolarisation.

Par ailleurs, Marcoux (1994) a montré en milieu urbain malien (Bamako) que la taille élevée des ménages n'est pas un obstacle à la fréquentation scolaire des filles. Cela semblerait s'expliquer par l'organisation des activités de subsistance dans les ménages de taille élevée de façon à permettre aux jeunes filles d'être relativement libérées des travaux domestiques. Les ménages de grande taille pourront plus facilement compter sur un autre membre dans les ménages de taille plus petite pour exécuter certaines tâches qui incombent aux fillettes.

De même, Konate et al (2003) dans une étude sur la scolarisation des enfants au Mali ont mis en exergue l'influence de la composition du ménage sur la fréquentation scolaire des enfants en âge d'aller à l'école. Selon eux « *aussi longtemps que la taille du ménage n'est pas trop grande, la proportion d'enfants scolarisés est relativement élevée. Ainsi, la proportion d'élèves augmente avec la taille du ménage* ». Cependant ils insistent sur le fait que cette relation positive est valable jusqu'à un certain seuil. Au-delà de quinze (15) personnes, les proportions d'élèves dans les ménages baissent progressivement, précisent-ils.

❖ Niveau de vie du ménage et scolarisation des enfants

Il ressort de certaines études précédentes que la condition économique du ménage joue un rôle non moins important dans la décision des parents à scolariser leurs filles. En d'autres termes, plus le ménage est pauvre, moins il scolarise les filles, ce qui permet de dégager les ressources et d'accroître les investissements scolaires nécessaires à l'éducation des garçons. A cet égard, Adjiwanou (2005) écrit qu' *"au fur et à mesure que le niveau de vie du ménage augmente, l'apport des enfants n'est plus capital dans la survie du ménage qui cherche plutôt à garantir son bien-être futur à travers une scolarisation de plus en plus accrue des enfants"*.

Kobiané (2006), recherchant les déterminants de la scolarisation au Burkina Faso, a montré que l'amélioration du niveau de vie des ménages s'accompagne non seulement d'un accroissement du niveau de scolarisation des enfants, mais également d'une diminution de la discrimination entre filles et garçons.

De même, Yaro. (1996) écrit que *"les ménages dont le chef appartient à une catégorie sociale supérieure scolarisent de manière relativement importante leurs enfants, tout en leur assurant de meilleures conditions scolaires par l'octroi d'une grande partie (ou de l'ensemble) du matériel pédagogique nécessaire à la réussite des études. A l'opposé, les catégories sociales les plus modestes, ou ayant des revenus limités, ne peuvent qu'offrir des conditions scolaires incomplètes ou médiocres, et seulement à une partie de leur progéniture, qu'ils ont préalablement choisi de scolariser (cas des agriculteurs)"*.

Dans le cas du Cameroun, Wakam (2002) trouve que le niveau de vie des ménages est partout positivement associé à la scolarisation des enfants. Ainsi, plus le niveau de vie d'un ménage est bas, plus les chances de scolarisation des enfants sont faibles dans ce ménage et vis-versa. Analysant les efforts des pays de l'Afrique de l'Ouest vers l'atteinte des OMD relatives à l'éducation, Adou (2006) affirme que *"le premier obstacle à la scolarisation est la pauvreté. La quasi-totalité des enfants non scolarisés souffre de pauvreté. Les familles n'ont pas les moyens de financer l'éducation de leurs enfants et sont souvent forcées de choisir entre ceux qui iront à l'école et ceux qui resteront à la maison ou iront travailler. Lorsque le choix est à faire entre un garçon et une fille, les parents choisissent de scolariser le garçon"*.

❖ Milieu de résidence et scolarisation des enfants

Dans beaucoup de pays africains, les régions sont des unités administratives qui présentent des différences en matière de climat, d'activités et de développement économiques, de culture, etc. Ces différences entraînent aussi des différences de niveau de scolarisation. De même, en Afrique, le milieu urbain et le milieu rural sont totalement différents en ce qui concerne les modes de vie, les types d'activité et le niveau de développement économique. Les effets de la modernisation sont plus perceptibles en milieu urbain qu'en milieu rural où les pesanteurs socioculturelles continuent d'influencer considérablement les comportements des individus, en particulier ceux des

parents en matière de scolarisation des enfants. Les différences de niveaux de scolarisation entre les deux milieux (rural et urbain) sont en partie imputables à une répartition spatiale inégale des infrastructures disponibles entre régions.

En effet, plusieurs études ont montré la relation entre la région, le milieu de résidence, l'offre scolaire et la scolarisation. Il y a en effet une plus grande concentration des infrastructures scolaires dans les plus grandes villes (notamment les capitales) au détriment des autres régions et des zones rurales. Par conséquent, la proportion d'enfants qui fréquentent est plus élevée dans les grandes villes comparées aux autres régions. La proximité des infrastructures éducatives, leur équipement, leur accessibilité financière, les qualifications du corps enseignant etc. sont des facteurs qui peuvent influencer la propension des familles ou des parents à envoyer leurs enfants à l'école. Yaro (1996) relève à cet effet de fortes disparités au Burkina Faso entre les trente entités administratives qui composaient le pays. Alors que les provinces de la Tapoa et du Séno ont des taux bruts de scolarisation de 10 à 15%, d'autres comme le Kadiogo, comprenant la capitale, enregistrent des taux de scolarisation de plus de 80 %.

Par ailleurs, une étude de Wakam (2000) au Cameroun a montré que les enfants du milieu urbain avaient nettement plus de chances de fréquenter l'école que ceux du milieu rural et que les inégalités entre les filles et les garçons seraient plus grandes en campagne qu'en ville. Il est important à cet égard de préciser ici que c'est en campagne que les pesanteurs culturelles sont le plus ressenties. Toutefois, ces différences villes-campagnes peuvent également résulter des différences d'offres entre ces milieux. Autrement dit, le déséquilibre en matière d'éducation entre régions ou provinces d'une part, et entre zones urbaines et zones rurales, d'autre part, s'explique en partie par l'inégale répartition des infrastructures scolaires sur l'ensemble du territoire.

4.1.2. Hypothèses

L'hypothèse générale de cette étude stipule que : la scolarisation des enfants est fonction des attributs du ménage. Les hypothèses spécifiques à tester dans cette étude sont les suivantes :

H1 : La taille du ménage a une influence sur la scolarisation des enfants. Les enfants issus des ménages de petite taille et de taille moyenne (1 à 4 personnes et 5 à 8 personnes) ont plus de chance d'être mieux scolarisés que ceux vivant dans des ménages de grande taille (9 à 30 personnes).

H2 : La chance pour les enfants issus des ménages qui n'ont aucun adulte occupé d'être mieux scolarisés est moins élevée que celle des enfants vivant dans des ménages ayant 3 adultes occupés ou plus.

H3 : Les enfants vivant dans les ménages qui ont des émigrés ou des migrants internes sont mieux scolarisés que ceux issus des ménages sans migrants.

H4 : Les enfants vivant en milieu urbain ont plus de chance d'être plus scolarisés que ceux qui résident en milieu rural.

4.2 Données et méthodes

4.2.1 Source des données

Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont celles du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009. Sur la base de la définition des groupes d'âges officiels fréquentant ce cycle d'enseignement donné, la proportion d'enfants scolarisés dans le ménage est calculée. L'accent est mis sur les premier et second cycles de l'enseignement fondamental, et l'enseignement secondaire qui concernent respectivement les groupes d'âges officiels 7-12 ans, 13-15 ans et 16-18 ans.

Le cycle préscolaire (3-6 ans) est écarté car la préscolarisation est assez faible et s'avère être un phénomène essentiellement urbain. Le RGPH-2009 montre que la proportion d'enfants effectivement préscolarisés parmi les enfants en âge de l'être est de 5,0% en milieu urbain et de seulement 1,0% en milieu rural.

4.2.2 Construction de l'indicateur de scolarisation ajustée

Nous calculons ici, pour chaque ménage, et chacun des trois groupes d'âge, la proportion des enfants fréquentant l'école, par rapport à l'effectif des enfants scolarisables, c'est-à-dire du même groupe d'âge. Nous situons le ménage par rapport à la moyenne nationale, en calculant le rapport de ce taux de fréquentation dans le ménage par rapport au taux moyen dans l'ensemble de la population pour les ménages ayant le même nombre d'enfants scolarisables. Nous calculons donc la scolarisation ajustée, pour chacun des trois niveaux à savoir le rapport du nombre d'enfants scolarisés dans le ménage i ayant j enfants scolarisables au nombre moyen d'enfants scolarisés par la population totale des ménages ayant j enfants scolarisables. La formule de calcul de cet indicateur se présente comme suit :

$$SA_i = \frac{NS_{ij}}{NMS_{tot,j}}, j = 1, 2, 3 \text{ à } 4, 5 \text{ à plus}$$

$$\text{Avec } NMS_{tot,j} = \frac{1}{n_j} \sum_{k=1}^{n_j} n_{jk}$$

NS : Nombre d'enfants scolarisés dans le ménage i ayant j enfants scolarisables

NS $_j$: Nombre moyen d'enfants scolarisés dans la population totale des ménages i ayant j enfants scolarisables

i : Ménage i

j : Nombre d'enfants scolarisables dans le ménage

Tot : la totalité des ménages

4.2.3 Méthodes d'analyse

Dans une première partie, nous établirons une typologie de la scolarisation relative des ménages à partir de la distribution de l'indice de scolarisation ajustée selon le milieu de résidence. Ensuite des analyses descriptives des associations entre la scolarisation des enfants et les attributs du ménage seront faites pour distinguer les ménages dont les enfants sont plus ou moins scolarisés que la moyenne des ménages qui ont le même nombre d'enfants à scolariser, tel que mesuré par la scolarisation ajustée. Il s'agit dans un premier temps d'effectuer une analyse bi variée afin d'identifier les attributs qui sont associés à la scolarisation des enfants. Dans un second temps, nous ferons recours à la régression logistique binaire afin de déterminer le rôle respectif des attributs du ménage susceptibles d'expliquer la scolarisation élevée des enfants. La variable dépendante de cette étude est qualitative et dichotomique.

De par sa nature, la régression logistique binaire est la méthode d'analyse multivariée explicative appropriée. Cette méthode estime les risques ou la probabilité d'appartenance à un groupe. La variable dépendante prendra comme valeur 1 quand le ménage se situe dans la catégorie de scolarisation élevée et 0 sinon. Ce modèle permet d'estimer l'effet net des variables associées (attributs du ménage) sur la scolarisation relative des enfants du ménage.

4.3 Résultats

4.3.1 Scolarisation des enfants selon les attributs du ménage : Analyse descriptive bi-variée

Cette partie examine le lien entre la scolarisation et certains attributs du ménage.

La scolarisation des enfants au niveau secondaire en milieu rural est très faible au regard des résultats de l'analyse bivariée. Ainsi, les chiffres concernant cet aspect ne figurent pas dans les différents tableaux.

❖ Scolarisation des enfants au fondamental 1, 2 et secondaire et taille du ménage

Le lien entre le nombre de personnes vivant dans le ménage et la scolarisation des enfants n'est pas perceptible. Au fur et à mesure que la taille du ménage s'agrandit, la proportion d'enfants non scolarisés devient faible quel que soit le cycle d'enseignement et le milieu de résidence. Par ailleurs, dans les ménages urbains de très grande taille, l'on observe un niveau de scolarisation des enfants plus élevé au fondamental 1 (50,5%). Toutefois, au fondamental 2, parmi les ménages de très grande taille les enfants qui sont mieux scolarisés sont les moins nombreux (21,8%). Au secondaire, le niveau élevé de scolarisation des enfants devient important avec l'augmentation de la taille du ménage.

Tableau 4.1: Scolarisation des enfants au fondamental 1, 2 et secondaire par milieu de résidence selon la taille du ménage

Scolarisation	Urbain					Rural				
	Très petits	Petits	Grands	Très grands	Ens.	Très petits	Petits	Grands	Très grands	Ens.
F1 nulle	37,2	27,8	18,1	12,9	18,4	67,6	61,0	51,6	40,1	49,9
F1 moy.	0,0	5,4	18,7	36,6	22,5	0,0	5,9	18,7	38,6	22,7
F1 élev.	62,8	66,7	63,2	50,5	59,1	32,4	33,1	29,7	21,3	27,5
Total	100,0									
F2 nulle	82,7	71,0	62,2	53,8	59,9	94,2	87,4	84,6	80,0	83,3
F2 moy.	0,2	4,2	10,7	24,4	16,1	0,1	1,9	4,6	11,2	7,0
F2 élev.	17,1	24,8	27,1	21,8	24,0	5,8	10,7	10,8	8,8	9,7
Total	100,0									
Sec nulle.	89,3	83,2	73,4	64,8	72,3					
Sec moy.	0,0	0,3	1,5	8,2	4,2					
Sec.élev.	10,7	16,5	25,2	26,9	23,5					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0					

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

❖ Scolarisation au fondamental 1, 2 et secondaire et type de ménage

La composition du ménage a un lien avec la scolarisation des enfants. Ainsi, en milieu rural, les ménages élargis à d'autres parents du CM et à des personnes sans liens avec celui-ci se distinguent par une meilleure scolarisation des enfants (36,2%) au fondamental1. En revanche, en milieu urbain, la proportion d'enfants non scolarisés des ménages nucléaires est plus élevée que celle des autres types de ménage. De plus, au fondamental2, les ménages nucléaires sont plus affectés par la non scolarisation des enfants que les autres types de ménage.

Ce constat décrit au niveau du fondamental2 est le même pour le niveau secondaire. Par ailleurs, les résultats indiquent que ce sont les ménages élargis à d'autres parents et ceux élargis à d'autres parents sans lien avec le CM qui ont une meilleure scolarisation (respectivement 26,2% et 26,4%).

Tableau 4.2: Scolarisation des enfants au fondamental 1, 2 et secondaire par milieu de résidence selon le type de ménage

Scolarisation	Urbain				Rural			
	Nucl.	Élargi AP	Élargi APSL	Ens.	Nucl.	Élargi AP	Élargi APSL	Ens.
F1 nulle	20,9	17,8	14,2	18,4	53,1	46,6	33,5	49,9
F1 moy.	18,2	25	26,2	22,5	20,4	25,3	30,3	22,7
F1 élev.	60,9	57,2	59,6	59,1	26,5	28,1	36,2	27,5
Total	100,0							
F2 nulle	63,7	57,6	59,4	59,9	86,5	80,7	70,6	83,3
F2 moy.	9,7	17,3	21,7	16,1	4,6	8,8	17,2	7
F2 élev.	26,6	25	18,8	24	8,8	10,5	12,2	9,7
Total	100,0							
Sec nulle	82,2	69,6	65,2	72,3				
Sec moy.	0,7	4,2	8,3	4,2				
Sec élev.	17,1	26,2	26,4	23,5				
Total	100,0	100,0	100,0	100,0				

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

❖ Scolarisation et occupation des adultes dans les ménages

La proportion des ménages n'ayant aucun enfant scolarisé baisse lorsque le nombre de personnes de 15 ou plus occupées augmente et ce quel que soit le milieu de résidence. En effet, que l'on soit en milieu urbain ou rural, l'existence d'un certain nombre d'adultes occupés dans le ménage n'exerce aucune influence sur la scolarisation des enfants au fondamental¹. Les ménages ayant trois adultes ou plus scolarisent moins leurs enfants en milieu urbain et rural (respectivement 55,8% et 23,4%).

L'analyse de la relation entre la scolarisation des enfants au fondamental second cycle et le nombre de personnes de 15 ans ou plus occupées dans le ménage fait apparaître un niveau faible de scolarisation des enfants au fondamental 2 lorsque la présence d'adultes occupés dans le ménage est importante quel que le soit le milieu de résidence. En outre, la non scolarisation est plus accentuée dans les ménages ayant trois adultes occupés.

Pour ce qui est du lien entre la scolarisation des enfants au secondaire et la présence des personnes de 15 ans ou plus occupées dans le ménage, il faut souligner que plus le nombre d'adultes occupés augmente, moins bonne est la scolarisation des enfants. Ainsi, un peu plus de sept ménages sur dix ayant plus de trois adultes occupés ne scolarisent pas leurs enfants.

Tableau 4.3: Scolarisation des enfants au fondamental 1, 2 et secondaire par milieu de résidence selon le nombre d'adultes occupés dans le ménage

Scolarisation	Urbain				Rural			
	0	1 à 2	3 ou plus	Ens.	0	1 à 2	3 ou plus	Ens.
F1 nulle	24,3	18,8	15,9	18,3	52,9	50,3	48,1	49,8
F1 moy.	17,7	20,9	28,3	22,7	15,7	20,6	28,4	22,7
F1 élev.	58	60,4	55,8	58,9	31,3	29,1	23,4	27,5
Total	100,0							
F2 nulle	61	60	58,9	59,7	80	82,1	85,2	83,2
F2 moy.	12,9	14,3	20,6	16,4	6,1	6,7	7,7	7,1
F2 élev.	26,1	25,7	20,5	23,9	13,8	11,2	7,1	9,7
Total	100,0							
Sec.nulle	69,2	72,4	72,2	72,1				
Sec.moy	1,9	2,6	7,2	4,4				
Sec.élev	28,9	24,9	20,5	23,5				
Total	100,0	100,0	100,0	100,0				

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

❖ Scolarisation et présence de personnes âgées

La scolarisation au fondamental¹ est associée à la présence des âgés dans le ménage seulement en milieu urbain. Dans ce milieu, la scolarisation est légèrement meilleure dans les ménages n'ayant pas de personnes âgées que ceux qui en ont (59,4% contre 56,1%).

En milieu rural, la présence de personnes âgées dans le ménage n'est pas une variable de différenciation en matière de scolarisation des enfants. Dans ce milieu, cinq ménages sur dix n'ayant pas de personnes âgées ne scolarisent pas leurs enfants.

Au niveau du fondamental², la présence des personnes âgées dans les ménages n'influence pas la scolarisation des enfants. Les ménages avec personnes âgées et ceux qui n'en ont pas ne sont pas significativement différents en termes de scolarisation au fondamental second cycle.

Les résultats laissent apparaître également qu'il n'existe pas de différence significative de scolarisation des enfants au secondaire entre les ménages urbains où vivent des personnes âgées (23,9%) et ceux sans personnes âgées (23,4%). C'est dire que la présence de personnes âgées n'est pas un facteur qui a une influence significative sur la scolarisation des enfants au secondaire.

Tableau 4.4: Scolarisation des enfants au fondamental 1, 2 et secondaire par milieu de résidence selon la présence de personnes âgées dans le ménage

Scolarisation	Urbain			Rural		
	Oui	Non	Ens.	Oui	Non	Ens.
F1 nulle	17,8	18,5	18,4	48,4	50,1	49,8
F1 moy.	26,1	22,1	22,7	24,2	22,4	22,7
F1 élev.	56,1	59,4	58,9	27,4	27,5	27,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
F2 nulle	57,6	60,2	59,7	82	83,6	83,2
F2 moy.	19,4	15,7	16,4	8,3	6,7	7,1
F2 élev.	22,9	24,1	23,9	9,6	9,7	9,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sec.nulle	69,7	72,7	72,1			
Sec.moy	6,4	3,9	4,4			
Sec.élev	23,9	23,4	23,5			
Total	100,0	100,0	100,0			

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

❖ Scolarisation des enfants et existence d'émigrés dans le ménage

A travers leurs appuis financiers, les migrants internes ou les émigrés contribuent à l'amélioration de la qualité de vie ménages des localités dont ils sont originaires. Libérés en partie du fardeau de la pauvreté, ces ménages peuvent scolariser mieux leurs enfants par rapport à d'autres ménages en difficulté. Les résultats montrent que la situation diffère selon le milieu de résidence. Alors que l'émigration n'a pas un impact sur la scolarisation des enfants au fondamental 1 en milieu urbain, cette pratique favorise la scolarisation des enfants en milieu rural. En effet, les données indiquent que trois ménages ruraux qui ont des émigrés sur dix ont un meilleur niveau de scolarisation. Par contre, un peu plus de quatre de ces ménages sur dix ne scolarisent pas leurs enfants. Ces résultats peuvent s'expliquer par un différentiel d'appui financier de la part des émigrés selon leur milieu de provenance. Les émigrés d'origine urbaine seraient moins concernés par les transferts à leurs ménages d'origine par rapport à ceux d'origine

rurale. Il est aussi possible que les ménages ruraux soient plus sensibles aux appuis financiers et donc en profitent plus pour scolariser mieux leurs enfants.

Contrairement au fondamental 1, la scolarisation au fondamental 2 n'est pas affectée par la présence d'émigrés dans le ménage. Quel que soit le milieu de résidence, les avantages liés à la présence d'émigrés ne se limitent qu'au fondamental 1. Ce constat peut s'expliquer par plusieurs raisons comme l'échec ou l'abandon au fondamental 1.

En milieu urbain, l'existence d'émigrants dans les ménages n'exerce pas d'influence sur la scolarisation des enfants au secondaire. Les ménages urbains qui ont des émigrés ne se distinguent pas beaucoup des ménages sans émigrés en matière d'amélioration du niveau de scolarisation au secondaire. Par ailleurs, le tableau 4.5 montre que la proportion de ménages urbains ne scolarisant pas leurs enfants est plus élevée quelle que soit la catégorie de ménages (ménages ayant des émigrés ou pas).

Tableau 4.5: Scolarisation des enfants au fondamental 1, 2 et secondaire par milieu de résidence selon l'existence d'émigrés dans le ménage

Scolarisation	Urbain			Rural		
	Oui	Non	Ens.	Oui	Non	Ens.
F1 nulle	17	18,4	18,4	42,2	50,1	49,8
F1 moy.	27,1	22,6	22,7	28,7	22,5	22,7
F1 élev.	56	59	58,9	29,1	27,4	27,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
F2 nulle	59,3	59,7	59,7	82,4	83,3	83,2
F2 moy.	20,3	16,2	16,4	8,6	7	7,1
F2 élev.	20,4	24	23,9	9	9,7	9,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sec.nulle	69,1	72,3	72,1			
Sec.moy	7,6	4,2	4,4			
Sec.élev	23,3	23,5	23,5			
Total	100,0	100,0	100,0			

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

❖ Scolarisation des enfants et existence de migrants internes dans le ménage

Le niveau de scolarisation au fondamental 1 est plus élevé dans les ménages qui ont des migrants internes que ceux qui n'en ont pas en milieu urbain ainsi qu'en milieu rural. Au fondamental 2, les ménages urbains dont au moins un membre a migré à l'intérieur du pays ne se distinguent pas de ceux dont aucun membre n'a effectué un déplacement en matière de d'amélioration du niveau de scolarisation (24,5% et 22,9%). En milieu rural, les ménages ayant des migrants internes se trouvent plus souvent parmi ceux qui scolarisent mieux leurs enfants (13,8%) par rapport à ceux qui n'en ont aucun (8,6%). On pourrait donc penser que, au-delà du soutien financier de la part de migrants internes économiques, saisonniers ou de longue durée, ceux-ci ont compris lors de leur déplacement l'importance des études. Par conséquent, au retour dans leurs ménages, ils encourageraient et contribueraient à l'amélioration du niveau de scolarisation des enfants du ménage. Toutefois, seule une partie de ces migrants sont concernés par ce

changement de comportement, puisque la proportion d'enfants non scolarisés est également plus marquée dans ces ménages (75,3%). Ce constat est le même lorsqu'on passe du fondamental 2 en milieu rural au secondaire en milieu urbain où sept ménages sur dix (70%) ne scolarisent aucun enfant.

Tableau 4.6: Scolarisation des enfants au fondamental 1, 2 et secondaire par milieu de résidence selon l'existence de migrants internes dans le ménage

Scolarisation	Urbain			Rural		
	Oui	Non	Ens.	Oui	Non	Ens.
F1 nulle	15,9	22,9	18,3	38,6	52,7	49,8
F1 moy.	23,5	21,1	22,7	24,8	22,2	22,8
F1 élev.	60,6	56	59	36,7	25,1	27,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
F2 nulle	57,5	64,4	59,6	75,3	85,5	83,3
F2 moy.	18	12,7	16,4	10,9	6	7,1
F2 élev.	24,5	22,9	24	13,8	8,6	9,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sec.nulle	69	79,9	72,1			
Sec.moy	5,2	2,3	4,4			
Sec.élev	25,8	17,8	23,5			
Total	100,0	100,0	100,0			

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

❖ Scolarisation et sexe du chef de ménage

Contre toute attente, les femmes chefs de ménage se situent plus souvent que leurs homologues hommes dans la catégorie qui scolarise plus les enfants, ceci quel que soit le milieu de résidence et le cycle considéré. Cette situation explique qu'être femme chef de ménage n'est pas forcément un handicap pour mieux scolariser les enfants. Cependant, les données indiquent qu'un nombre important de ces ménages ne scolarisent pas leurs enfants.

Tableau 4.7: Scolarisation des enfants au fondamental 1, 2 et secondaire par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage

Scolarisation	Urbain			Rural		
	Homme	Femme	Ens.	Homme	Femme	Ens.
F1 nulle	18,1	19,9	18,4	49,5	52,5	49,8
F1 moy.	23,3	18,6	22,7	23,6	15,9	22,7
F1 élev.	58,5	61,5	58,9	26,9	31,6	27,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
F2 nulle	59,6	60,3	59,7	83,2	83,5	83,2
F2 moy.	16,7	14,3	16,4	7,3	5,2	7,1
F2 élev.	23,6	25,3	23,9	9,5	11,4	9,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sec.nulle	72,2	71,6	72,2			
Sec.moy	4,6	3,3	4,4			
Sec.élev	23,2	25,1	23,5			
Total	100,0	100,0	100,0			

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

❖ Scolarisation et niveau d'instruction du chef de ménage

Comme on pouvait s'y attendre, le niveau de scolarisation des enfants est significativement associé au niveau d'instruction du chef de ménage quel que soit le milieu de résidence. En effet, plus le niveau d'instruction du chef de ménage augmente, meilleure est la scolarisation des enfants les ménages dans tous les cycles d'enseignement. Certes la meilleure scolarisation des enfants est enregistrée dans les ménages dont le chef a un niveau secondaire plus, il faut cependant souligner que la non scolarisation des enfants dans ces ménages reste élevée même en milieu urbain (respectivement 48,9% au fondamental 2 et 59,2% au secondaire).

Tableau 4.8: Scolarisation des enfants au fondamental 1 et 2 par milieu de résidence selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Scolarisation	Urbain				Rural			
	Aucun	Primaire	Sec ou plus	Ens.	Aucun	Primaire	Sec ou plus	Ens.
F1 nulle	24,8	11,9	11,3	18,3	54,1	29,4	23,4	49,8
F1 moy.	23	22,4	22,7	22,8	21,9	28,1	25,9	22,8
F1 élev.	52,3	65,8	66,1	58,9	23,9	42,5	50,6	27,4
Total	100,0							
F2 nulle	67,4	60,2	48,9	59,7	86,2	77,4	58,5	83,3
F2 moy.	13,6	15,5	20,7	16,4	5,8	9,4	17,9	7,1
F2 élev.	19	24,4	30,4	23,9	8	13,2	23,6	9,7
Total	100,0							
Sec.nulle	80,7	76,6	59,2	72,1				
Sec.moy	3,2	3,5	6,3	4,4				
Sec.élev	16,1	19,9	34,4	23,5				
Total	100,0	100,0	100,0	100,0				

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

❖ Scolarisation et profils des ménages

Les données du tableau 4.9 montrent qu'en milieu rural, c'est le niveau d'instruction du chef de ménage qui constitue l'attribut le plus important en matière de scolarisation des enfants. En milieu urbain, les ménages élargis à d'autres parents et ceux dirigés par une femme scolarisent plus leurs enfants. Dans les deux niveaux fondamentaux, ils ne se distinguent guère du profil urbain type. Les deux autres types apparaissent désavantagés ; en particulier, les enfants des très petits ménages, dirigés par un jeune chef, apparaissent particulièrement défavorisés.

Tableau 4.9 : Scolarisation des enfants au fondamental 1, 2 et secondaire par milieu de résidence selon la typologie de lien avec le CM

Scola-risation	Urbain						Rural					
	Elargis aut, parents	CM femme	Urbain type	Tpetits, nucléaires, CM jeunes	Tgrands, élargis SL	Ens.	CM instruits	Très grands	Rural type	CM âgés	Tpetits, nucléaires, CM jeunes	Ens.
F1 nulle	19,4	19,5	22,3	33,6	12,4	18,3	39,1	41,4	60,5	61,0	53,1	49,8
F1 moy.	37,3	38,1	35,2	25,9	61,5	43,9	15,5	39,2	12,6	11,3	27,2	22,7
F1 élev.	43,2	42,4	42,5	40,5	26,1	37,8	45,4	19,4	26,9	27,7	19,7	27,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
F2 nulle	60,1	60,3	67,8	74,6	55,5	59,8	75,2	81,3	89	86,3	91,7	83,3
F2 moy.	13,3	14,3	5,9	3,8	23,3	16,0	7,3	10,6	2,7	2,8	2,1	7,0
F2 élev.	26,6	25,4	26,3	21,6	21,1	24,2	17,4	8,1	8,3	10,9	6,2	9,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sec nulle	71,7	71,6	86,0	85,4	66,4	72,3						
Sec moy.	12,9	12,7	2,3	1,8	20,3	13,7						
Sec élev.	15,4	15,7	11,7	12,8	13,3	14,0						
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0						

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

4.3.2 Scolarisation et profil des ménages, Accès aux ressources : Analyse de régression logistique

Le risque statistique d'appartenir aux ménages dans lesquels la scolarisation des enfants est plus élevée est analysé par une analyse de régression logistique (Tableau 4.10.) en examinant dans quelle mesure les ménages se distinguent du ménage type de chacun des milieux.

En milieu urbain, à tous les niveaux d'enseignement, les enfants des très petits ménages, dirigés par un chef jeune, ont nettement moins souvent été scolarisés que ceux des ménages urbains type et encore plus par rapport aux trois autres types de ménage. C'est parmi les très grands, grands ménages et ceux qui sont dirigés par une femme que la proportion de scolarisation élevée est plus marquée, au niveau secondaire, respectivement cinq fois plus, près de quatre et trois fois plus que dans les autres types de ménage. Les écarts sont faibles au niveau primaire et fondamental 2. En ce qui concerne les deux niveaux fondamentaux, l'accès aux ressources a peu d'effet. Cependant, on observe un léger effet négatif du nombre de personnes occupées à l'extérieur du ménage. C'est la présence de migrants internes qui contribue le plus à une scolarisation élevée.

En milieu rural, l'instruction du chef de ménage apparaît comme le facteur le plus important au niveau F1, mais au niveau F2 ce sont les très grands ménages qui se distinguent le plus en faveur de la scolarisation. On observe aussi un fort désavantage des très petits ménages à chef jeune, et des ménages dirigés par des chefs âgés. Le désavantage des premiers s'accroît encore lorsque l'on contrôle pour les variables d'accès aux ressources et le désavantage des seconds n'émerge qu'avec ce contrôle. Les variables d'accès ont peu d'influence au niveau fondamental 1, à l'exception d'un avantage pour les ménages ayant au moins un migrant interne dont la scolarisation est meilleure au niveau fondamental 2.

Tableau 4.10 : Rapports de chances de la scolarisation ajustée élevée des ménages par niveau d'enseignement et milieu de résidence

Variables	Urbain						Variables	Rural			
	F1		F2		Sec +			F1		F2	
Attributs des ménages							Att. des ménages				
Urbain type	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	Rural type	1,00	1,00	1,00	1,00
Elargis aut. parents	1,75	1,63	2,66	2,39	3,92	3,66	CM instruits	2,30	2,18	2,94	2,73
CM femme	1,42	1,34	2,54	2,19	3,68	3,08	Très grands	1,37	1,31	3,14	3,00
Tpetits, nucléaires, CM jeunes	0,27	0,26	0,42	0,38	0,62	0,53	CM âgés	0,66	0,61	1,15	0,87
Tgrands, élargis SL	1,33	1,20	3,92	3,57	5,18	5,02	Tpetits, nucléaires, CM jeunes	0,11	0,11	0,38	0,39
Prés. de femmes seniors											
Non		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00	
Oui		1,21		1,59		1,71		1,21		1,65	
Prés. de personnes âgées											
Non		1,00				1,00		1,00		1,00	
Oui		0,98ns		1,06		0,96		1,04		1,16	
Pop. adulte occupée											
0		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00	
1 à 2		0,91		0,95ns		1,15		0,95		1,01	
3 ou plus		1,07		0,87		0,67		0,94		0,79	
Prés. d'émigrants											
Non		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00	
Oui		1,06		0,93		0,92		1,22		1,00	
Prés. de migrants internes											
Non		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00	
Oui		1,10		1,16		1,51		1,50		1,62	
Constante	0,19	0,18	0,04	0,04	0,02	0,01	0,16	0,15	0,02	0,02	
Modèle	9723,	10533,	11880,	13555,	9871,	12232,	74933,	83282,	19833,	25146,	
	8	9	6	8	6	5	9	8	8	5	
R-deux de Nagelkerke	0,031	0,033	0,055	0,063	0,060	0,074	0,072	0,080	0,047	0,059	

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

4.5 Synthèse des résultats

Ce chapitre a permis d'analyser le lien entre les attributs du ménage et la scolarisation des enfants. Les résultats de l'analyse bivariée révèlent que:

- Les ménages de très grande taille sont plus souvent parmi les ménages qui scolarisent mieux leurs enfants. D'autre part, quel que soit le cycle d'enseignement considéré et le milieu de résidence, le nombre d'enfants non scolarisés diminue lorsque la taille du ménage s'agrandit.
- La composition du ménage est associée à la scolarisation des enfants. En effet, en milieu rural les ménages élargis à d'autres parents du CM et à des personnes sans liens avec celui-ci se distinguent des autres types de ménage en matière d'amélioration de la scolarisation. Par ailleurs, en milieu urbain, les ménages nucléaires sont plus affectés par la non scolarisation des enfants que les autres types de ménage.

- L'existence des personnes adultes occupées dans le ménage n'est pas une variable discriminante de la scolarisation des enfants quel que soit le milieu de résidence.
- La scolarisation des enfants est affectée par la présence de personnes âgées tant en milieu urbain que rural.
- L'influence de l'existence d'émigrés dans le ménage sur la scolarisation des enfants ne se limite qu'au fondamental 1, puisque dans les autres cycles d'enseignement, les ménages ayant des émigrés et ceux qui n'en ont pas ont le même niveau de scolarisation des enfants.
- La scolarisation des enfants est meilleure au fondamental 1 dans les ménages qui ont des migrants internes que ceux qui n'en ont pas en milieu urbain ainsi qu'en milieu rural. Au niveau du fondamental 2, ces sont les ménages ruraux ayant des émigrés qui scolarisent mieux leurs enfants.
- Contre toute attente, les ménages dirigés par une femme sont plus souvent que leurs homologues hommes parmi ceux qui scolarisent plus les enfants quel que soit le milieu de résidence et le cycle d'enseignement considéré.
- Comme on pouvait s'y attendre, le niveau de scolarisation des enfants est significativement associé au niveau d'instruction du chef de ménage. En effet, plus le niveau d'instruction du chef de ménage augmente, meilleure est la scolarisation des enfants dans tous les cycles d'enseignement.
- Les profils des ménages, tels qu'élaborés sur la base d'une série d'attributs, influencent la scolarisation des enfants. Ainsi, en milieu rural, les ménages dirigés par un chef instruit se distinguent particulièrement en matière de scolarisation des enfants. Par contre, en milieu urbain, ce sont les ménages élargis à d'autres parents et ceux dirigés par une femme qui scolarisent plus leurs enfants. Dans les deux niveaux fondamentaux, les deux autres types de ménage apparaissent défavorisés en matière de scolarisation ; en particulier, les enfants issus des très petits ménages, dirigés par un jeune chef.

L'analyse explicative confirme ces résultats. En milieu urbain, les très grands et les grands ménages élargis, ainsi que ceux dirigés par une femme scolarisent mieux leurs enfants que les ménages urbains types. En milieu rural, les très grands ménages se distinguent, mais aussi ceux dirigés par un chef instruit. Dans les deux milieux, la présence de femmes seniors et de migrants internes sont aussi des facteurs qui accroissent quelque peu la scolarisation des enfants.

Chapitre 5

Attributs des ménages et situation des femmes

Claudine SAUVAIN-DUGERDIL

Nous examinons ici les liens complexes entre le développement et la situation des femmes, à travers les stratégies familiales. La notion selon laquelle les progrès socio-économiques entraînent un mieux-être pour tous reste très prégnante malgré les nombreux contre-exemples qui témoignent que le progrès est souvent porteur d'inégalités entre ceux qui y ont accès et ceux qui en sont exclus, en particulier les femmes et les filles. C'est ainsi, par exemple, que la diminution de la mortalité infanto-juvénile en Afrique du Nord a été accompagnée par un accroissement des écarts entre filles et garçons, ceux-ci ayant plus bénéficié des progrès que celles-là (Tabutin et al, 2001). D'autre part, l'amélioration du niveau de vie, et même de l'accès à la scolarisation, ne signifie pas automatiquement une transformation du système de valeurs. C'est ainsi qu'en Inde, les avortements sélectifs des fœtus féminins, s'accroissent avec le niveau de scolarisation de la femme.

Nous postulons que la situation des filles et des femmes n'est pas améliorée par le développement socio-économique et la modernisation, si ceux-ci ne sont pas porteurs de transformations du système de valeurs dans lequel sont ancrées les stratégies familiales. Nous examinons donc ici ces dernières à travers les éventuelles associations entre les attributs des ménages et la situation des filles et des femmes telle que mesurée par les données du recensement. Le RGPH09 fournit à cet égard trois types d'information : la fréquentation scolaire des enfants, l'alphabétisation des femmes et leurs activités économiques.

5.1 Problématique

5.1.1 Définir et mesurer la situation des femmes

Depuis la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD, 1994) et la Conférence de Beijing sur les femmes (1995), la communauté internationale est devenue consciente de l'enjeu que représente la situation des femmes dans tout processus de développement et donc de la nécessité d'inclure dans les statistiques de base des mesures à cet égard. C'est ainsi qu'en 1995, le PNUD a créé l'Indicateur sexo-spécifique de développement Humain (ISDH). Celui-ci permet d'ajuster l'IDH en mesurant l'écart des *réalisations* entre les femmes et les hommes dans trois domaines : la santé (exprimée par l'espérance de vie à la naissance), l'instruction et l'accès au savoir (calculés par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation) et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent, à travers le revenu estimé du travail. S'ajoute aussi l'Indicateur de la participation des femmes (IPF) qui sert à mesurer la

capacité d'action par la participation à la prise de décision¹⁷.

D'autre part, l'objectif 3 des Indicateurs du Millénaire pour le développement a pour but de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en la mesurant par trois indicateurs : le rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, le pourcentage de salariées dans le secteur non agricole, la proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national. Depuis lors, une palette variée de mesures a été utilisée, notamment dans la perspective de dépasser une simple description des différences pour comprendre leur ancrage dans le système de valeurs, c'est-à-dire une perspective de genre. A cet égard, il vaut la peine de mentionner les indicateurs très fins développés par l'unité de statistiques de genre de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (UNECE)¹⁸, traitant en particulier des caractéristiques des activités professionnelles, de la conciliation entre travail et vie de famille, de l'accès aux ressources et aux technologies de l'information, ainsi que de l'exclusion sociale. De nombreux autres indicateurs abordent la question de l'autonomie de la femme et de sa qualité de vie (violence, satisfaction, gestion du temps) et des attitudes et valeurs. C'est ainsi que la nouvelle liste de 17 objectifs de développement durable à l'horizon 2030 (ODD), définie en septembre 2015 comme suite aux OMD¹⁹, inclut l'égalité de genre en matière d'accès à l'instruction dans toutes ses dimensions (article 4), mais aussi un éventail de mesures pour « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » (article 5), incluant la lutte contre les discriminations, les violences, les pratiques néfastes, la promotion de la participation politique, économique et sociale.

Nous retenons ici deux dimensions de l'autonomisation des femmes qui non seulement expriment des progrès en matière d'égalité de genre, mais aussi sont connus pour améliorer le bien-être familial, à savoir l'instruction et l'activité économique des femmes. L'accès féminin à l'instruction est examiné à travers la fréquentation scolaire des filles et l'alphabétisation des femmes, cette dernière fournissant une indication sur l'accès à l'instruction dans les générations antérieures. La scolarisation des filles est reconnue comme un facteur essentiel du développement, en particulier, par son rôle central sur le retard du mariage et de l'arrivée du premier enfant, mais aussi par le développement de compétences qui entraînent une meilleure survie des enfants et facilitent l'accès au marché de l'emploi. Plus globalement, l'instruction renforce l'autonomie des femmes et leur capacité de négociation conjugale en matière de gestion du revenu et de contrôle des naissances. L'occident a vécu un renversement historique des inégalités de réussite scolaire depuis les années 1990, rendu visible par l'accès accru

¹⁷ Devenu Indice de développement de genre (IDG). Complété depuis 2014 par l'indicateur d'inégalité de genre (IIG) qui inclut la santé de la reproduction (mortalité maternelle, fécondité des adolescentes), et les différentiels en matière de sièges au parlement, de scolarisation secondaire et plus et de taux d'activité : <http://hdr.undp.org/fr/content/lindice-din%C3%A9galit%C3%A9s-de-genre-iig>

¹⁸ <http://www.unece.org/statistics/areas-of-work/statstoc/gender-statistics.html>

¹⁹ http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F

des filles et l'introduction de la mixité scolaire. En Afrique subsaharienne, grâce aux efforts sur le terrain, depuis 2000 des progrès considérables sont notés dans l'accès à l'enseignement de base et en matière de parité à cet égard. Les progrès en matière de parité au niveau primaire sont particulièrement importants en Afrique de l'Ouest, passant de 0,85 en 1990 à 0,93 en 2012 : 0,94 au Ghana, 0,95 au Burkina Faso et même 1,08 au Sénégal²⁰. L'hypothèse est que les filles ont un avantage à partir d'un certain niveau de richesse qui diminue le coût d'opportunité de les envoyer à l'école (Baudelot et Establet, 2001). Toutefois, surtout en zone rurale, comme le rappelait Lange et Pilon (2000), une série de facteurs maintient les inégalités d'accès, notamment la distance à parcourir. Surtout, les écarts restent énormes en matière d'achèvement du primaire et d'accès aux niveaux secondaire et supérieur. En revanche, les filles progressent plus vite que les garçons (Grant et Behrman, 2010) et leurs résultats sont égaux ou même supérieurs (Zougrana et al, 2000).

L'activité économique des femmes est considérée comme un facteur central d'accès à l'autonomie et est devenu pour cette raison un indicateur important dans les statistiques d'égalité de genre. Dans nos diverses enquêtes au Mali (Sauvain-Dugerdil et al, 2014b), les femmes mentionnent spontanément l'importance d'avoir un travail et, par conséquent, la nécessité d'alléger les tâches domestiques. Elles voient aussi l'instruction comme la porte vers des activités plus rentables. Toutefois, l'accès aux emplois salariés non agricoles reste très inégal²¹ et de nombreux travaux montrent que l'impact réel sur le bien-être de la femme est très variable selon le type d'activités qu'elles réalisent et leur capacité à gérer le revenu. C'est souvent le chef de famille qui décide de l'utilisation du bénéfice et, de façon plus insidieuse, le choix réel de son affectation échappe à la femme, car le mari se décharge sur elle d'une part croissante des besoins du ménage²². Finalement, il convient de garder à l'esprit qu'il est très difficile de mesurer l'apport réel des femmes à l'économie familiale, puisque leur contribution est souvent non monétaire ou le résultat d'activités informelles.

²⁰ Rapport 2015 sur les OMD en Afrique : <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/mdg/mdg-reports/africa-collection.html> . Pour les indicateurs de genre (OMD 3), il n'y a pas de données pour le Mali.

²¹ Rapport OMD 2015, voir note 4.

²² Ainsi, nous avons observé dans nos enquêtes rurales au Mali (cercle de Douentza) que les femmes avaient pu accroître leur activité dans leurs champs personnels, mais que, en contrepartie, les hommes se reposaient de plus en plus sur leur production pour l'alimentation familiale (mentionné dans Sauvain-Dugerdil, 2013). Plus globalement, comme souligné par Tacoli (2009) leur contribution au bien-être familial s'accroît dans un contexte de déclin des ressources naturelles.

5.1.2 Situation des femmes dans le RGPH 2009

Le rapport thématique 12 du RGPH de 2008 traite de la situation socio-économique des femmes à travers les caractéristiques démographiques de la population féminine, la scolarisation, l'instruction et l'alphabétisation, les activités économiques, les femmes chefs de ménage et les femmes vulnérables (orphelines, handicapées, âgées).

Au Mali le Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC), inclut des mesures spécifiques qui ont été prises pour promouvoir l'égalité des sexes dans l'accès à une éducation et une formation de qualité. Les résultats soulignent cependant que l'instruction est encore loin d'être universelle et qu'un fossé important de genre subsiste, avec des écarts énormes entre villes et campagnes : 60% des hommes et 70% des femmes de six ans et plus ne sont pas instruits, pour ces dernières 44,2% en milieu urbain et 78,1% en milieu rural.

Le taux de scolarisation au niveau fondamental 1 (école primaire) montre que, même dans les nouvelles générations, le problème reste criant et se creuse au secondaire. En milieu urbain, la scolarisation a bien progressé et ce sont trois-quarts des enfants en âge d'être scolarisés au premier cycle qui fréquentent l'école (taux net de scolarisation). Toutefois, les valeurs élevées du taux brut soulignent les retards dans la scolarisation (enfants toujours au fondamental 1, mais ayant dépassé l'âge formel du fondamental 1).

Tableau 5.1: Taux bruts (TBS)²³ et taux nets (TNS)²⁴ de scolarisation aux trois niveaux

	Total TBS (TNS)	Urbain TBS (TNS)	Rural TBS (TNS)
Fondamental 1			
Garçons	71,5 (49,8)	111,0 (76,0)	62,5 (44,0)
Filles	65,0 (45,2)	108,0 (73,0)	54,1 (38,0)
Fondamental 2			
Garçons	50,9 (22,1)	92,2 (40,0)	39,8 (17,3)
Filles	36,9 (16,8)	66,5 (30,0)	26,3 (12,0)
Secondaire			
Garçons	33,2 (12,7)	80,7 (31,1)	15,5 (5,8)
Filles	19,0 (7,5)	46,5 (18,2)	7,1 (2,8)

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

Quant à l'activité économique, elle reste essentiellement masculine : 52,2 femmes sont actives occupées²⁵ pour 100 hommes de 15-64 ans. Cette proportion est un peu plus élevée en milieu rural : 54,0 contre 46,3 en milieu urbain.

²³ Taux brut de scolarisation (TBS) : rapport entre le nombre d'enfants scolarisés à un cycle d'enseignement donné, quel que soit leur âge, et la population de l'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut, de ce fait, être supérieur à 100%.

²⁴ Taux net de scolarisation (TNS) : rapport entre la population scolaire ayant l'âge officiel de scolarisation et effectivement scolarisée à un niveau donné, et la population totale du même âge.

²⁵ La population active occupée est l'ensemble des personnes qui déclarent avoir travaillé durant les quatre dernières semaines (même si elles sont en vacances, malades, en grève ou en arrêt provisoire de travail, etc.), ou qui avaient une occupation pendant le mois de référence.

5.1.3 Question de recherche

❖ L'instruction et l'activité économique des femmes : enjeux pour le ménage

L'instruction et l'activité économique ont des conséquences importantes au niveau individuel, donnant à la fille et à la femme des ressources personnelles qui leur octroient plus d'autonomie. L'autonomie des femmes a cependant aussi des implications importantes au niveau du ménage, tant dans ses conséquences que dans ses origines. Comme déjà mentionné l'accès des femmes à l'instruction et aux ressources économiques bénéficie au ménage, mais de nombreux travaux montrent aussi que l'accès aux ressources et au bien être varie à l'intérieur des ménages selon le sexe, l'âge et le lien avec le chef de ménage. Ces inégalités touchent en particulier l'alimentation, l'accès aux soins et à l'instruction. Elles s'expriment aussi au sein du couple dans la gestion des revenus, en particulier des revenus propres à la femme. Il est donc évident que, surtout dans des contextes de ressources limitées, l'accès des femmes aux ressources est modulé par des stratégies familiales.

On examine dans quelle mesure les ménages développent des stratégies à cet égard et quel type de ménage est plus égalitaire. Est-ce que les ménages ne scolarisent qu'une partie des enfants et que, à cet égard, le sexe de l'enfant joue un rôle ? Est-ce que l'activité économique des femmes répond à des stratégies familiales ? Ces stratégies familiales varient-elles en fonction de la composition des ménages ?

Notre travail s'attache à tester quatre hypothèses principales :

- H1. L'accès féminin à l'instruction est inégalement réparti selon le type de ménage. Dans certains ménages, les femmes sont moins alphabétisées et les inégalités de scolarisation touchent plus les filles.
- H2. Les activités économiques des femmes peuvent résulter d'une stratégie de diversification, mais dans les ménages plus vulnérables, c'est plutôt le résultat de contraintes économiques.
- H3. Les plus grands ménages diversifient leurs stratégies : ils n'envoient qu'une partie des enfants à l'école et seule une partie des femmes est active économiquement.
- H4. Les effets de la composition du ménage sont modulés par l'accès plus ou moins facilité aux ressources tel qu'exprimé par la présence de femmes seniors et d'âgés, le nombre d'actifs et la présence de migrants.

5.2 Résultats

5.2.1 Parité en matière de scolarisation

❖ Mesurer la parité de scolarisation des ménages

La parité de scolarisation des enfants du ménage est mesurée par le rapport de la proportion de filles scolarisées à celle de garçons scolarisés :

$$\text{Parité moyenne des ménages} = \frac{\text{Proportion filles scolarisées}}{\text{Proportion garçons scolarisés}}$$

Les calculs sont faits pour les ménages ayant au moins un enfant de chaque sexe d'âge scolarisable. Seule une proportion réduite de ménages répond à ce critère (près de 20% au niveau F1 et à peine 5% au niveau F2). Les calculs étant fait sur l'ensemble de la population malienne, les effectifs restent cependant élevés (443'282 ménages pour la scolarisation en F1 et 102'432 en F2). On constate néanmoins que, pour les types de ménages plus marginaux, les faibles effectifs (voir Tableau 5.3) entraînent l'absence de significativité statistique des résultats des régressions (Tableau 5.4). Nous renonçons à faire les analyses au niveau secondaire pour ces raisons d'effectifs et des taux de scolarisation faibles.

❖ Inégalités de scolarisation selon le genre au niveau des ménages

En moyenne, les ménages maliens scolarisent la moitié de leurs enfants au fondamental I (48%), mais que 1/5 au niveau fondamental 2 (19%). Comme le montrent les chiffres du Tableau 5.2, les inégalités entre ménages s'accroissent en passant du premier au second niveau (mesurées ici par le coefficient de variation). Les inégalités de genre, telles qu'indiqués par la parité moyenne des ménages, s'accroissent aussi entre les deux niveaux. On retrouve au niveau des ménages, et pour les deux niveaux, les écarts selon le degré d'urbanisation tant en termes de scolarisation moyenne que de ses variations : la scolarisation reste bien plus faible en milieu rural et elle y est aussi plus inégalitaire. Eu égard à l'égalité de genre, l'image apparaît plus complexe : si au premier niveau fondamental, les ménages des villes se distinguent par une parité moyenne plus élevée que ceux des campagnes, en revanche au second niveau, ce sont les villes moyennes qui apparaissent les plus égalitaires. Ceci pourrait être expliqué par une plus grande proximité des infrastructures scolaires dans les plus petites villes qu'à Bamako, sachant que, comme l'a montré Lange et Pilon (2000), la distance entre la maison et l'école joue un rôle important dans la fréquentation scolaire des filles²⁶.

²⁶ Ceci rejoint une observation similaire d'avantage des villes moyennes, que nous avons faite en matière d'adoption de la contraception, qui pouvait faire penser que l'accès aux infrastructures et aux informations est globalement moins bon à Bamako que dans les autres villes (Sauvain-Dugerdil et al, 2014a).

Tableau 5.2: Scolarisation des filles et des garçons au sein des ménages, selon le milieu de résidence

	Fondamental 1				Fondamental 2			
	Bamako	Autre urbain	Rural	Total	Bamako	Autre urbain	Rural	Total
Proportion des filles du ménage qui sont scolarisées								
Moyenne	0,76	0,69	0,38	0,45	0,31	0,28	0,12	0,16
Ecart type	0,40	0,44	0,46	0,48	0,44	0,44	0,31	0,36
Coeff. variation	0,53	0,64	1,21	1,06	1,42	1,57	2,58	2,21
Proportion de garçons scolarisés								
Moyenne	0,81	0,73	0,44	0,50	0,46	0,35	0,17	0,22
Ecart type	0,37	0,42	0,47	0,48	0,48	0,46	0,36	0,40
Coeff. variation	0,46	0,57	1,07	0,94	1,04	1,31	2,12	1,84
Parité moyenne des ménages ^{°°}	0,94	0,95	0,86	0,89	0,67	0,81	0,68	0,74
Parité^{°°°} (% de ménages dans les différentes situations, données valides)								
Filles désavantagées	19,1	18,4	22,5	21,8	33,3	25,7	15,4	19,1
Parité scolarisés	60,7	54,2	23,7	30,0	14,4	14,7	5,8	8,0
Parité non scolarisés	6,4	14,1	39,8	34,2	35,3	42,7	70,2	62,3
Avantage des filles	5,4	5,1	4,2	4,4	2,3	2,4	1,2	1,5
Filles scolarisées et pas les garçons	8,4	8,3	9,8	9,5	14,7	14,4	7,4	9,2
Effectifs	42'727	40'630	359'925	443'282	13'885	12'092	76'455	102'432
% ménages non concernés	14,9	17,3	19,6	18,8	4,8	5,2	4,2	4,3

[°] Coefficient de variation = écart type / moyenne

^{°°} Proportion moyenne de filles / proportion moyenne de garçons.

^{°°°} Proportion de filles scolarisées sur celle des garçons²⁷ : filles désavantagées (P filles inférieure à P garçons) / parité (proportions égales, différentes de zéro) / parité non scolarisés (ménages dans lesquels ni les garçons ni les filles sont scolarisés) / avantage des filles (P filles supérieure à P garçons) et ceux dans lesquels il y a des filles scolarisées mais aucun garçon.

^{°°°°} Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

Une analyse plus fine de la scolarisation au niveau des ménages montre que la parité moyenne sous-estime le désavantage des filles de la campagne, car une part importante de cette apparente égalité est le fait de la parité de non-scolarisation, ceci encore plus au second niveau : quatre ménages ruraux sur dix au premier niveau et sept au second niveau ne scolarisent ni les filles, ni les garçons. Dans environ un ménage sur cinq, les filles sont moins scolarisées que les garçons et dans à peine plus d'un sur dix les filles ont un avantage (14% au premier niveau et 11% au second niveau). Au premier niveau, la proportion de ménages qui désavantage les filles est plus élevée en milieu rural, alors que le milieu ne distingue pas les ménages qui les favorisent. Au second niveau, la proportion de ménages qui scolarisent plus les filles est encore plus faible en milieu rural ; en revanche c'est en milieu urbain, et encore plus à Bamako, qu'elles sont plus

²⁷ Pour les analyses de régression (Tableau 5.4), les deux dernières catégories sont regroupées pour former le groupe des filles avantagées.

souvent défavorisées. L'urbanisation n'apparaît donc pas comme un facteur de plus d'égalité.

L'analyse selon le type de ménage (Tableau 5.3) montre que, en milieu urbain, la proportion de filles scolarisées est assez similaire parmi les très grands ménages, les ménages élargis aux autres parents et les ménages dirigés par une femme. Ils se distinguent par un taux beaucoup plus élevé que dans les ménages urbains types et le petit groupe de très petits ménages. Aux deux niveaux, les très grands ménages ont moins de filles et de garçons non scolarisés, mais sont les ménages les plus inégalitaires en F1, avec la proportion la plus élevée de filles désavantagées, mais aussi un peu plus de filles avantagées, et qui discriminent les filles en F2. Les très petits ménages dirigés par un chef jeune constituent un groupe marginal à faible scolarisation et parité la plus basse au fondamental 1.

En milieu rural, ce sont les ménages dirigés par un chef instruit qui ont les situations les plus contrastées : ce sont ceux qui, aux deux niveaux, scolarisent nettement plus leurs filles et dans lesquels la parité entre fille et garçons est deux fois plus fréquente, mais en F2 ces ménages sont aussi ceux avec la proportion la plus élevée d'inégalités tant au profit des filles que des garçons (le plus de filles désavantagées, mais aussi légèrement plus de filles avantagées). Les ménages dirigés par un chef instruit ont des taux de scolarisation considérablement plus élevés que les très grands ménages, lesquels sont aussi les ménages les plus inégalitaires en F1.

Tableau 5.3: Parité en matière de scolarisation selon le type de ménage

% filles scolarisées et parité	MENAGES URBAINS						MENAGES RURAUX					
	Élargis aut. parents	CM femme	Urbain type	T. petits, nucl., CM jeunes	T. grands, élargis SL	Ens.	CM instruits	Très grands	Rural type	CM âgés	T. petits, nucl, CM jeunes	Ens.
	NIVEAU FONDAMENTAL 1											
Filles scolarisées	73,3	72,2	71,1	58,7	74,7	72,8	52,7	38,8	31,2	31,5	33,3	37,8
Filles désavantagées	17,2	18,6	14,7	18,5	20,9	18,6	20,1	25,5	17,8	16,8	19,2	22,5
Parité	60,3	58,2	60,7	46,5	55,5	57,9	40,7	22,3	19,8	19,2	21,7	23,7
Tous non scolarisés	9,8	10,3	13,8	23,4	8,5	10,2	26,7	36,5	51,2	52,4	46,0	39,9
Avantage des filles	4,1	4,0	2,6	1,7	7,0	5,1	2,7	5,8	1,5	1,9	3,4	4,1
Filles scolarisées et pas les garçons	8,6	8,8	8,2	10,0	8,2	8,4	9,8	9,9	9,6	9,8	9,7	9,8
N (nb. ménages)	19172	8060	16023	710	36540	80505	41565	201321	92127	11230	7123	353366
	NIVEAU FONDAMENTAL 2											
Filles scolarisées	31,8	29,8	26,3	20,6	29,7	29,7	19,3	12,1	7,6	10,3	4,9	11,5
Filles désavantagées	24,9	30,1	19,8	18,5	32,8	29,6	20,7	15,4	11,7	11,5	13,2	15,3
Parité	15,5	14,3	15,3	15,2	14,4	14,7	12,5	5,3	4,1	5,7	5,3	5,9
Tous non scolarisés	41,9	38,7	51,0	50,0	36,3	39,0	55,6	70,6	78,2	75,7	74,8	70,3
Avantage des filles	2,4	2,0	0,2	2,2	2,3	2,2	1,1	1,4	0,2	0,3	0,3	1,1
Filles scolarisées et pas les garçons	15,4	14,9	13,6	14,1	14,1	14,5	10,1	7,3	5,8	6,8	6,4	7,4
N (nb. ménages)	6040	2967	1668	92	13738	24505	7750	53018	10726	1669	944	74107

Source : RGP-2009, Calculs des auteurs

5.2.2 Rôle respectif de divers attributs des ménages

Nous examinons plus précisément ces deux types de situations inégalitaires par une analyse de régression logistique sur l'appartenance au groupe de ménages qui, en comparaison avec tous les autres ménages ayant au moins un enfant de chaque sexe scolarisable, défavorisent les filles ou, au contraire, font partie de la minorité qui les favorisent. Il est alors possible de distinguer deux types de situation : les inégalités entre les enfants du ménage et les discriminations selon le genre. Le premier groupe est inégalitaire, mais sans favoriser l'un ou l'autre des sexes : par rapport aux ménages types, ils se trouvent plus souvent parmi ceux qui défavorisent les filles, mais aussi parmi la minorité qui les favorisent au détriment des garçons. Dans le Tableau 5.4, les ménages plus inégalitaires sont figurés en jaune et ceux qui sont moins inégalitaires en vert. Le second groupe défavorise l'un ou l'autre des sexes : les ménages qui discriminent plus les filles sont figurés en rose et ceux qui les discriminent moins en bleu.

Le premier constat, à l'examen du Tableau 5.4, est que les attributs des ménages n'influencent que peu la scolarisation différentielle des enfants selon le genre : ainsi les ménages dans lesquels les filles sont mieux scolarisées que les garçons sont non seulement peu fréquents, mais relativement homogènes ; ceci encore plus au second niveau. Néanmoins, dans chacun des milieux, globalement, un type se distingue le plus des autres : en milieu urbain, les très grands ménages et, en milieu rural, les ménages dirigés par un chef instruit. On note aussi que les résultats diffèrent selon le niveau de formation

En milieu urbain, au niveau Fondamental 1, les très grands ménages sont les plus inégalitaires, il en est de même, mais de façon un peu moins marquée pour les ménages dirigés par une femme et ceux élargis à d'autres parents. Les très petits ménages défavorisent les filles (celles-ci sont plus souvent défavorisées, mais en matière d'avantage féminin, ne se distinguent pas du ménage urbain type). Ainsi, dans un contexte de grands progrès dans l'accès de tous à la scolarisation primaire, ce sont les ménages les plus vulnérables qui donnent priorité à l'accès des garçons à l'école. Au niveau F2, les très grands ménages et les ménages dirigés par une femme discriminent particulièrement les filles ; ils développent donc des stratégies distinctes selon le sexe en matière de maintien à l'école.

En milieu rural, les ménages qui scolarisent plus les filles sont très rares et ils ne se distinguent guère les uns des autres à cet égard, à l'exception des ménages dirigés par un chef instruit. Globalement, ces derniers sont les plus égalitaires : ils désavantagent moins souvent tant les filles que les garçons. Dans une moindre mesure, en F1, les filles sont également moins discriminées dans les très petits ménages et ceux dirigés par un chef âgé et, en F2, également dans ces derniers et dans les très grands. Ainsi ce sont les ménages ruraux types, qui rappelons-le représentent le mode dominant (43% des ménages ruraux), qui apparaissent les plus éloignés de la parité de genre en matière de scolarisation.

Les autres caractéristiques du ménage influencent de façon variée la scolarisation des filles. En milieu rural, la présence de femmes seniors (et d'âgés en F1) est un facteur de moindre discrimination des filles, et celle de migrants internes de plus d'égalité entre enfants en général. En milieu urbain, ce n'est que pour le maintien à l'école en F2 que les femmes seniors ont un rôle positif, alors que la présence de migrants internes (comme celle des migrants externes dans les deux milieux) apparaissent au contraire comme des facteurs d'accroissement de la discrimination envers les filles. Un nombre élevé de personnes occupées auraient dans les deux milieux un léger effet d'accroissement des inégalités qui exprimerait donc des stratégies de diversification. La discrimination envers les filles apparaît donc comme un phénomène diffus qui n'est pas influencée systématiquement par les caractéristiques des membres du ménage.

Tableau 5.4: Rôle des attributs du ménage sur la scolarisation des filles en milieu urbain

Régression logistique sur le risque que les filles soient désavantagées ou, au contraire, avantagées°° (parmi les ménages dans lesquels au moins un enfant est scolarisé)

Milieu urbain

TYPE DE MÉNAGE	Fondamental 1				Fondamental 2			
	Désavantagées		Avantagées		Désavantagées		Avantagées	
U1. Urbain type	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
U2. Élargis aut. parents	1,15	1,10	1,13	1,10	1,11 ns	1,07 ns	1,11 ns	1,08 ns
U3. T. grands, élargis SL	1,45	1,37	1,37	1,34	1,59	1,44	0,87	0,87 *
U4. CM femme	1,28	1,23	1,16	1,12 **	1,44	1,41	0,95 ns	0,94 ns
U5. T. petits, nucléaires, CM jeunes	1,56	1,49	1,23 *	1,17 ns	0,82 ns	0,87 ns	1,26 ns	1,22 ns
ACCÈS AUX RESSOURCES								
Prés. de femmes seniors								
Oui (Non)	1,074		1,060 **		0,90		1,032 ns	
Présence de personnes âgées								
Oui (Non)	1,00 ns		1,02 ns		1,01 ns		1,06 ns	
Pers. occupées à l'extérieur								
Aucune	0,93 ns		1,03 ns		0,92 ns		1,04 ns	
1 ou 2	1,00		1,00		1,00		1,00	
3 et plus	1,09 ns		1,05 **		1,11		1,07 *	
Présence d'émigrants								
Oui (Non)	1,14 **		0,99 ns		1,17 **		0,88 ns	
Présence de migrants internes								
Oui (Non)	0,99 ns		0,93		1,33		0,84	
Constante	0,20	0,20	0,67	0,13 **	0,67	0,57	0,40	0,43
R ² de Nagelkerke	0,01	0,006	0,009	0,035	0,009	0,016	0	0,006
Effectif	14 728		10 665		7 178		4 035	

Milieu rural

	Fondamental 1				Fondamental 2			
	Désavantagées		Avantagées		Désavantagées		Avantagées	
TYPE DE MÉNAGE								
R1. Rural type	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
R2. Très grands	1,17	1,13	1,11	1,10	0,96 ns	0,93 ns	1,10 *	1,08 ns
R3. CM instruit	0,67	0,68	0,70	0,72	0,75	0,78	0,89 **	0,93 ns
R4. T. petits	0,96 ns	0,98 ns	1,09	1,10 **	0,96 ns	0,98 ns	0,94 ns	1,02 ns
R5. CM âgé	0,95 *	1,01 ns	1,09	1,06 *	0,76 **	0,77 **	1,11 ns	1,09 ns
ACCÈS AUX RESSOURCES								
Prés. de femmes seniors								
Oui (Non)		0,94		1,05		0,96 ns		1,08 **
Présence de personnes âgées								
Oui (Non)		0,93		0,99 ns		0,96 ns		1,04 ns
Pers. occupées à l'extérieur								
Aucune		0,96 ns		0,97 ns		1,00 ns		0,86 **
1 ou 2		1,00		1,00		1,00		1,00
3 et plus		1,17		1,04		1,17		1,09
Présence d'émigrants								
Oui (Non)		1,08		0,96 *		1,24		0,88 **
Prés. de migrants internes								
Oui (Non)		0,75		0,87		0,89 **		0,91
Constante	0,58	0,61	0,30	0,30	1,15	1,16	0,38	0,37
R ² de Nagelkerke	0,012	0,018	0,006	0,008	0,003	0,007	0,002	0,007
Effectif		78686		48818		11245		6225

Légende

Fortement Faiblement

		Ménages plus inégalitaires (+ désavantagés et + avantagés)
		Ménages moins inégalitaires (- désavantagés et - avantagés)
		Ménages discriminant plus les filles (+ désavantagés ou ns; - avantagés ou ns)
		Ménages discriminant moins les filles (- désavantagés; + avantagés ou ns)

Sans précision, le niveau de significativité est $p < 0,01$. Si $p < 0,05$ **; Si $p < 0,10$ *; ns : non significatif

Source : RGP-2009, Calculs des auteurs

5.2.3 Degré d'autonomie des femmes à travers leur accès à l'alphabétisation et aux activités économiques

❖ Mesures et définitions

L'autonomie des femmes est analysée à travers deux indicateurs : l'alphabétisation et les activités économiques procurant un revenu propre. Dans un contexte où la moitié des femmes de 15 ans et plus vivant en milieu urbain (50,4%) et seulement 13,6% en milieu rural ont été déclarées aptes à lire et écrire, l'alphabétisation est un facteur important d'inégalités en matière d'autonomie. Nous considérons ici les ménages selon la proportion de femmes de 15 à 64 ans alphabétisées.

En matière d'activités économiques, nous retenons, dans la ligne de l'objectif OMD 3, les activités non agricoles en tentant de distinguer en outre les activités agricoles familiales de celles pouvant rapporter des bénéfices personnels. Nous postulons que les femmes déclarées²⁸ dans la catégorie "Cultivateur, agriculteur, paysan" rentrent le plus

²⁸ Réponses relatives à l'activité principale des personnes qui à la question P24("Durant les 4 dernières semaines que faisait [NOM] comme travail la plupart du temps ?") avaient été classées dans les modalités 1 et 4, à savoir "A travaillé durant les quatre dernières semaines" ou "inactivité saisonnière". Il s'agit donc des femmes qui ne déclarent pas être "occupée au foyer", ni au chômage ou à la retraite.

souvent dans la première catégorie, alors que les activités plus spécialisées (comme le maraîchage, arboriculture et élevage) seraient plus individuelles. Ce ne sont donc que les secondes que nous retenons dans notre indicateur d'activités économiques propres²⁹. En milieu rural, les activités agro-pastorales restent néanmoins le domaine principal (54,6%), suivi du commerce (20,5%). En milieu urbain, domine le commerce (44,9%) et les activités ménagères (22,6%). Viennent ensuite les activités artisanales (respectivement 7,6% et 8,3% en milieu urbain et rural) et, surtout en milieu urbain, l'éducation et la santé (respectivement 9,4% et 3,9%).

❖ Les inégalités d'accès des femmes aux connaissances : Savoir lire et écrire

La proportion des femmes de 15 à 64 ans du ménage qui savent lire et écrire est examinée ici à travers la moyenne et la dispersion, puis en distinguant les ménages dans lesquels aucune femme n'est alphabétisée, une partie l'est ou toutes le sont (Tableau 5.5). Il est ainsi possible de comparer les niveaux moyens d'alphabétisation, mais aussi distinguer les ménages plus inégalitaires. Globalement, dans les ménages de Bamako la moitié des femmes de 15 à 64 ans sont alphabétisées, un tiers dans les autres villes et à peine plus d'un dixième en milieu rural, où la dispersion, telle que mesurée par le coefficient de variation, est aussi beaucoup plus importante. A Bamako, les ménages se répartissent également entre ceux qui n'ont aucune femme lettrée, une partie ou toutes, alors que dans les autres villes, dans la moitié des ménages toutes les femmes sont analphabètes et, en milieu rural, c'est le cas de huit ménages sur dix.

Tableau 5.5: Alphabétisation des femmes du ménage selon le milieu de résidence (femmes de 15-64 ans)

	Proportion des femmes du ménage analphabètes			Proportion de ménages, selon la proportion de femmes analphabètes		
	Moyenne	Ecart type	Coefficient variation	Aucune	Une partie	Toutes les femmes
Bamako	0,50	0,40	0,84	34,6	33,2	32,2
Autre ville	0,37	0,40	1,13	50,9	24,6	24,6
Rural	0,12	0,47	2,38	82,3	9,9	7,8
Total	0,18	0,34	1,89	74,7	13,5	11,7

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

Dans les ménages urbains, en moyenne, un peu moins de la moitié des femmes savent lire et écrire (Tableau 5.6). C'est dans les très grands ménages que globalement ce taux est le plus élevé, mais ne concerne le plus souvent qu'une partie des femmes. La même situation, mais dans une moindre mesure, caractérise les ménages élargis aux autres parents et ceux dirigés par une femme. En revanche, les ménages urbains types ont globalement nettement moins de femmes alphabétisées et présentent des situations extrêmes : le plus souvent aucune, mais aussi toutes les femmes alphabétisées. C'est dans les très petits ménages dirigés par un chef jeune que l'alphabétisation est la plus

²⁹ Nous n'avons pas non plus retenu les cas de mendicité, estimant qu'il s'agit d'une activité de survie qui ne peut pas être considérée comme procurant une certaine autonomie. Nous avons aussi supprimé les déclarations aberrantes (<1%).

faible (dans plus de deux tiers des ménages, aucune femme n'est alphabétisée) ; dans ce cas, la très faible proportion d'alphabétisation partielle reflète vraisemblablement la taille réduite des ménages plus qu'une stratégie "tout ou rien".

En milieu rural, le niveau d'alphabétisation est spécialement faible dans les ménages types et les deux petits groupes avec CM âgés et les très petits avec CM jeunes, dans lesquels neuf femmes sur dix ne savent pas lire et écrire. Les très grands ménages et, surtout, ceux dirigés par un chef instruit, se distinguent par un niveau plus élevé d'alphabétisation féminine ; néanmoins, c'est encore un quart et un tiers de ces ménages qui n'ont aucune femme alphabétisée. C'est aussi les ménages au chef instruit qui ont plus souvent toutes les femmes lettrées, alors que parmi les très grands ménages, ce ne sont qu'une partie (Tableau 5.6).

Tableau 5.6: Alphabétisation des femmes selon le type de ménage et le milieu de résidence (proportion parmi les femmes de 15-64 ans)

Proportion femmes alphabétisées	Profil des ménages urbains						Profils des ménages ruraux					
	Élargis AP	CM femm e	Urbain type	Tpetits , CM jeunes	Tgrands , élargis SL	Total	CM instruits	Très grands	Rural type	CM âgés	Tpetits, CM jeunes	Total
Moyenne	44,8	45,7	38,2	30,9	49,0	43,2	25,1	12,9	7,4	7,4	12,3	12,2
Aucune	38,5	38,2	58,9	68,4	24,1	43,0	68,7	74,0	90,2	90,1	87,0	82,5
Une partie	34,1	33,8	5,9	1,6	56,7	28,7	12,3	22,7	4,6	4,5	1,5	9,8
Toutes les femmes	27,4	28,0	35,2	30,0	19,3	28,4	19,0	3,4	5,2	5,4	11,6	7,7
Effectifs	98076	49659	120835	10755	80436	359761	263185	349356	685596	93670	132572	1524379

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

L'analyse de régression (Tableau 5.7) met bien en évidence la situation particulière des (très) grands ménages : les femmes ont accès à l'alphabétisation, mais ce n'est souvent le cas que d'une partie d'entre elles. Cette situation inégalitaire se retrouve aussi, mais atténuée, parmi les ménages urbains élargis à d'autres parents et aux ménages urbains dirigés par une femme. Surtout, ce sont les ménages ruraux dirigés par un chef instruit qui se distinguent le plus par l'instruction de leurs femmes : ils ont une probabilité quatre fois moins importante par rapport au ménage rural type de n'avoir aucune femme lettrée et trois fois moins que ce ne soit qu'une partie d'entre elles. Dans une moindre mesure, les très petits ménages ruraux ont aussi une situation meilleure que les ménages types, alors que les très petits urbains et les ruraux dirigés par un chef âgé ont des situations contrastées avec plus souvent aucune femme alphabétisée, mais moins souvent qu'une partie. Dans ces trois derniers cas, la moindre proportion d'alphabétisation partielle peut aussi refléter en partie la taille réduite de ces ménages, ceci bien que l'on ne considère ici que les ménages ayant plus d'une femme de l'âge considéré.

Dans les deux milieux, la présence de femmes senior, et dans une moindre mesure celle d'âgés et de migrants internes, accroît l'accès, mais inégalitaire, à l'alphabétisation. Dans les deux contextes, le travail des enfants est associé aux situations extrêmes ("tout

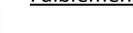
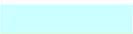
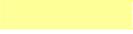
ou rien") et la présence d'émigrants diminue globalement l'accès des femmes à l'alphabétisation.

Tableau 5.7: Rôle des attributs du ménage sur l'alphabétisation des femmes

Régression logistique sur le risque qu'au moins une femme de 15-64 ans soit alphabétisée (ménages ayant au moins une femme de cette tranche d'âge) et sur le risque qu'une partie des femmes le soit (ménages ayant plus d'une femme de cette tranche d'âge et au moins une qui est alphabétisée).

	URBAIN - Exp(B)				RURAL- Exp(B)				
	Aucune vs au moins une		Une partie vs toutes		Aucune vs au moins une		Une partie vs toutes		
TYPE DE MÉNAGE									
U1. Urbain type	1,00	1,00	1,00	1,00	R1. Rural type	1,00	1,00	1,00	1,00
U2. Élargis aut. parents	0,44	0,50	1,33	1,20	R2. Très grands	0,31	0,30	1,25	1,36
U3. T. grands, élargis SL	0,22	0,24	2,02	1,96	R3. CM instruit	0,24	0,26	0,34	0,38
U4. CM femme	0,43	0,49	1,31	1,15	R4. Tpetits	0,72	0,74	0,77	0,74
U5. T. petits, nucléaires, CM jeunes	1,52	1,90	0,53	0,37	R5. CM âgé	ns	1,34	0,80	0,68
ACCÈS AUX RESSOURCES									
Prés. de femmes seniors									
Oui (Non)		0,66		1,52		0,67		1,52	
Prés. de pers. âgées									
Oui (Non)		ns		1,23		0,88		1,23	
Prés. d'enfants travailleurs									
Oui (Non)		1,72		0,91		1,67		0,91	
Prés. d'émigrants									
Oui (Non)		1,17		1,17		1,21		1,17	
Prés. de migrants internes									
Oui (Non)		0,63		ns		0,46		ns	
Constante	1,43	1,82	2,05	1,78	9,19	10,63	0,90	2,14	
R ² de Nagelkerke	0,10	0,13	0,02	0,03	0,09	0,13	0,07	0,10	

Légende

Fortement	Faiblement	
		Faible alphabétisation féminine
		Forte alphabétisation féminine
		Inégalités
		Tout ou rien

Sans précision, le niveau de significativité est p < 0,01. Si p < 0,05 **; Si p < 0,10 *; ns : non significatif
 Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

❖ **L'accès inégal des femmes aux activités économiques propres selon le type de ménage**

Dans plus de la moitié des ménages (53,8%), aucune femme n'a déclaré "avoir travaillé" et, lorsque l'on exclut les activités agricoles familiales, c'est dans huit ménages sur dix qu'aucune femme de 15 à 64 ans n'a une activité propre. Selon cette définition, l'activité est nettement plus marquée et plus homogène en milieu urbain et encore plus à Bamako.

Tableau 5.8: Activité économique des femmes du ménage selon le milieu de résidence

Proportion des femmes de 15-64 ans ayant une activité propre

Milieu de résidence	Proportion des femmes actives			Pourcentage de ménages, selon la proportion de femmes actives		
	Moyenne	Écart type	Coefficient de variation	Aucune	Une partie	Toutes les femmes
Bamako	0,29	0,39	1,33	57,1	25,5	17,4
Autre ville	0,18	0,34	1,89	73,9	14,4	4,7
Rural	0,11	0,29	2,69	86,5	8,8	8,8
Total	0,13	0,31	2,34	82,4	7,7	9,9

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

En milieu urbain, les ménages dirigés par une femme et les très grands ménages ont une activité féminine nettement plus prononcée, c'est le cas en milieu rural des ménages dirigés par un chef instruit et des très petits ménages avec un chef jeune (Tableau 5.9). La distribution de l'activité féminine distingue cependant les types de ménages de façon complexe. En milieu urbain, les ménages types et les très petits ménages ont plus souvent aucune femme active, mais ils sont plus égalitaires dans le sens que c'est aussi dans ces ménages que, plus souvent, ce sont toutes les femmes qui ont une activité propre et donc rarement qu'une partie d'entre elles. Néanmoins, l'activité de toutes les femmes peut aussi refléter une obligation économique et, donc, la précarité de la situation du ménage. L'activité est élevée dans les ménages dirigés par une femme - moins souvent toutes inactives et plus souvent toutes actives - que dans le ménage type. Les très grands ménages élargis sont ceux dans lesquels les femmes sont le moins souvent sans activité propre, mais ce sont aussi ceux qui sont le plus inégalitaires, c'est-à-dire dans lesquels seule une partie des femmes est active.

En milieu rural, dans huit ménages sur dix aucune femme n'a une activité propre, ceci quel que soit le type de ménage. Les très petits ménages sont ceux dans lesquels un peu plus souvent toutes les femmes sont actives et les très grands ménages sont les plus inégalitaires.

Tableau 5.9: Proportion de femmes de 15-64 ans ayant une activité propre selon le type de ménages

Proportion femmes actives	Profil des ménages urbains						Profils des ménages ruraux					
	Élargis AP	CM femm e	Urbai n type	Tpetits, CM jeunes	Tgrands, élargis SL	Total	CM instruit s	Très grands	Rural type	CM âgés	Tpetits, CM jeunes	Total
Moyenne	19,4	33,8	18,0	22,1	31,0	23,4	13,1	9,7	10,3	11,8	12,6	10,9
Aucune	68,7	51,1	80,4	77,2	45,3	65,7	83,4	84,8	88,5	86,9	86,9	86,5
Une partie	21,0	27,9	3,1	1,4	43,1	19,7	6,4	9,8	2,4	2,5	0,9	4,7
Toutes les femmes	10,3	21,0	16,5	21,5	11,6	14,5	10,2	5,4	9,1	10,7	12,2	8,8
Effectifs	108878	54441	140931	12701	85092	402043	286266	374850	745828	102823	144049	1653816

L'analyse multivariée (Tableau 5.10) examine les associations entre les attributs des ménages et les activités des femmes en considérant, d'une part, la propension à n'avoir aucune femme ayant une activité propre et, d'autre part, parmi les ménages qui comptent plus d'une femme de 15 à 64 ans et en ont au moins une active, la part de ceux dans lesquels cette activité ne concerne pas toutes les femmes. En termes d'apport économique pour le ménage, notre hypothèse est qu'une propension à l'activité féminine d'une partie des femmes seulement, reflèterait des stratégies familiales de diversification des sources de revenu (en jaune dans le tableau). Dans les ménages dans lesquels, plus souvent, soit aucune femme, soit toutes les femmes ont des activités externes, l'activité féminine constituerait une réponse à des situations de contraintes économiques (en brun-orangé dans le tableau). Une activité plus intense - plus grande propension de femmes au travail et plus souvent pour toutes les femmes - serait l'expression de vulnérabilité économique plus généralisée pour ces ménages (en rouge).

Dans les deux milieux, les ménages de (très) grande taille, et les ménages ruraux dirigés par un chef instruit correspondent à l'hypothèse de diversification. Alors que l'activité féminine est intense dans les ménages urbains dirigés par une femme et les très petits ruraux. Au contraire, l'activité féminine serait faible dans les ménages ruraux dirigés par des chefs âgés. La situation est différente pour les très petits ménages urbains qui répondraient plutôt à l'hypothèse "précarité".

Dans les deux milieux, la présence de femmes seniors et de migrants internes (surtout en milieu rural) renforce la thèse de diversification. Il en est de même, de façon moins marquée, pour la présence d'âgés en milieu urbain, alors qu'en milieu rural, elle serait un facteur de moindre activité. La présence d'enfants travailleurs est associée en milieu urbain à des activités féminines exprimant des contraintes économiques (situation tout ou rien) et en milieu rural à une plus grande précarité du ménage impliquant un engagement économique plus important des femmes. La présence d'émigrants n'aurait pas d'effet en milieu urbain et, en milieu rural, se serait un facteur de légère diminution du travail féminin ce qui pourrait indiquer un moindre besoin économique.

Tableau 5.10: Rôle des attributs du ménage sur l'activité des femmes

Régression logistique sur le risque qu'au moins une femme de 15-64 ans ait une activité propre (ménages ayant au moins une femme de cette tranche d'âge) et sur le risque que ce ne soit le cas que d'une partie des femmes (ménages ayant lus d'une femme de cette tranche d'âge dont au moins une avec une activité propre)

	URBAIN - Exp(B)				RURAL- Exp(B)°				
	Aucune vs au moins une		Une partie vs toutes		Aucune vs au moins une		Une partie vs toutes		
TYPE DE MÉNAGE									
U1. Urbain type	1,00	1,00	1,00	1,00	R1. Rural type	1,00	1,00	1,00	1,00
U2. Élargis aut. parents	0,53	0,63	1,76	1,56	R2. T. grands	0,73	0,83	1,63	1,87
U3. T. grands, élargis SL	0,20	0,25	1,29	1,27	R3. CM instruit	0,66	0,70	1,96	1,71
U4. CM femme	0,26	0,29	1,08	0,91**	R4. T. petits	0,86	0,80	Ns	ns
U5. T. petits, nucl., CM jeunes	0,83	ns	0,74	0,43	R5. CM âgé	0,86	1,03	1,20	ns
ACCÈS AUX RESSOURCES									
Présence de femmes seniors									
Oui (Non)		0,67		1,99		0,74		1,76	
Présence de personnes âgées									
Oui (Non)		0,92		1,30		1,04		1,09	
Présence d'enfants travailleurs									
Oui (Non)		1,07		0,85		0,83		0,58	
Présence d'émigrants									
Oui (Non)		0,99 ns		ns		1,06		ns	
Présence de migrants internes									
Oui (Non)		0,55		ns		0,61		1,53	
Constante	4,07	5,95	4,10	3,33		7,63	9,40	1,56	1,28
R ² de Nagelkerke	0,118	0,145	0,008	0,036		0,020	0,006	0,020	0,073

Légende

Fortement Faiblement

	Activité faible (+ Souvent aucune ; + Souvent une partie ou ns)
	Activité élevée (-Souvent aucune; - Souvent une partie ou ns)
	Diversification (-Souvent aucune; + Souvent une partie ou ns)
	Tout ou rien (+Souvent aucune ou ns ; - Souvent une partie)

Sans précision, le niveau de significativité est p < 0,01. Si p < 0,05 **; Si p < 0,10 *; ns : non significatif

Source : RGPB-2009, Calculs des auteurs

5.3 Synthèse et discussion : stratégies familiales et autonomie des femmes

A travers les données du recensement malien, l'autonomie des femmes peut être analysée par l'accès à l'instruction – fréquentation scolaire des filles en âge d'aller à l'école et alphabétisation des femmes – et à des activités économiques propres. En 2009, cet accès était encore loin d'être universel, même en milieu urbain, et un fossé impressionnant subsistait entre les villes et les campagnes, celles-ci se caractérisant aussi par de plus grandes inégalités entre les ménages. Dans les ménages ruraux, en moyenne, à peine plus d'un tiers des filles en âge de fréquenter le premier niveau sont à l'école et une sur dix au second niveau, alors que dans les ménages bamakois, c'est le cas des trois-quarts des filles au premier niveau et un peu moins d'un tiers au second niveau. Au premier niveau, la parité de genre est presque établie (neuf filles pour dix garçons), alors que cette proportion tombe à sept pour le second niveau, ceci dans les deux milieux. Dans les ménages bamakois, la moitié des femmes déclare savoir lire et écrire et un-quart avoir une activité propre, alors que pour ces deux questions, en milieu rural, seule une femme sur dix répond positivement.

On examine ici dans quelle mesure l'autonomisation des femmes, décrite par l'accès à l'instruction et aux activités propres, est modulée par des stratégies familiales, telles qu'exprimées par les différences selon la composition du ménage. Eu égard à la scolarisation nous analysons quels sont les types de ménages qui défavorisent plus les filles ou appartiennent au contraire à la minorité qui les favorisent. Nous identifions ainsi les ménages inégalitaires, de ceux qui discriminent les filles. Les ménages qui ne scolarisent pas tous les enfants, mais ne discriminent pas plus les filles que dans les autres ménages, sont considérés comme inégalitaires. Les ménages dans lesquels les filles sont plus souvent défavorisées et/ou moins souvent favorisées que dans les autres, sont ceux qui discriminent plus les filles. En termes d'alphabétisation, on distingue la proportion de femmes qui déclarent savoir lire et écrire et les inégalités à l'intérieur des ménages, à savoir la proportion de ménages dans lesquels seule une partie des femmes est alphabétisée.

Dans la même logique, nous examinons les ménages en fonction de la proportion de femmes ayant une activité économique propre selon trois modalités (aucune, une partie, toutes les femmes du ménage). Nous distinguons alors les ménages caractérisés par des stratégies de diversification, de ceux répondant à des situations de contraintes économiques. Nous postulons que, lorsque seule une partie des femmes travaille, leur activité correspond à une stratégie de diversification des sources de subsistance, alors que les ménages dans lesquels soit aucune femme, soit toutes les femmes travaillent, font ainsi face à des situations de contraintes économiques. Finalement, c'est une pauvreté chronique qui amènerait toutes les femmes à travailler.

En bref, nous examinons ici, à travers les différences de degré d'autonomisation féminine selon le type de ménage, dans quelles mesures les stratégies que les ménages développent ont un impact sur le bien-être féminin. On éclaire ainsi les déficits de bien-

être féminin propres à certains types de ménages à travers les discriminations qui touchent les filles en matière de scolarisation, le faible niveau d’alphabétisation des femmes et leur travail comme réponse à la pauvreté. Outre le niveau d’autonomisation, on examine aussi les situations dans lesquelles seule une partie des filles a accès à l’école et une partie des femmes est alphabétisée ou a une activité propre. De telles situations peuvent être interprétées comme des stratégies de diversification pour répondre à la précarité et diminuer la vulnérabilité des ménages, mais elles signifient des inégalités entre les filles et entre les femmes.

En bref : types de ménage et situation des filles et des femmes

En milieu urbain, les très grands et dans une moindre mesure les grands ménages, ainsi que ceux dirigés par une femme se distinguent par un accès féminin accru à l’instruction. En matière d’activité propre, ce sont les ménages dirigés par une femme, puis les très grands ménages qui se distinguent. Dans ces ménages, la situation des femmes apparaît donc meilleure. Toutefois, en examinant non plus uniquement le niveau global moyen des ménages, mais la distribution de l’instruction et des activités, on constate que certains ménages ne scolarisent qu’une partie des enfants et que seule une partie des femmes a une activité propre.

Les résultats apportent des éléments pertinents sur les stratégies des ménages dirigés par une femme. Leur niveau élevé d’accès féminin à l’instruction et à l’activité propre cache une situation plus complexe. En effet, on constate que ces ménages misent plus sur le maintien à l’école des garçons : au second niveau, ils discriminent plus les filles. Ceci est cohérent avec les commentaires des femmes dans nos enquêtes qualitatives relatifs au rôle de leurs fils pour assurer leur entretien dans leurs vieux jours (Sauvain-Dugerdil et al, 2014b). D’autre part, ce n’est le plus souvent qu’une partie des femmes qui est alphabétisée. Finalement, il est probable que le niveau élevé d’activité féminine reflète une nécessité économique. Si, comme montré dans le chapitre 3, ces ménages ne sont pas systématiquement plus précaires, ils doivent développer des stratégies pour faire face à leur situation particulière. En revanche, les résultats confirment que les très petits ménages sont dans des situations de précarité : le travail des femmes y serait plutôt l’expression de contraintes économiques et ce sont ceux qui discriminent le plus les filles dès la scolarité de base.

En milieu rural, tant en matière d’accès à l’instruction qu’en termes d’activités, ce sont les ménages dirigés par un chef instruit qui arrivent largement en tête. Dans ce contexte de faible niveau de scolarisation, l’instruction du chef joue un rôle important qui induit plus d’égalité en matière de scolarisation. Dans ces ménages, l’activité des femmes semble répondre à une stratégie de diversification, elle est donc inégalement répartie. Dans les très petits ménages dirigés par un chef jeune, l’activité féminine et l’alphabétisation seraient relativement élevées. Dans les ménages dirigés par des chefs âgés, l’activité féminine serait une réponse à la précarité et l’alphabétisation est faible.

Dans ces deux types de ménages, la scolarisation est faible mais ne se reflète pas dans une discrimination des filles.

Contrairement au milieu urbain, les femmes vivant dans les très grands ménages ne semblent pas à avoir globalement une situation favorable en matière d'accès à l'instruction et ils se situent en dernier en matière de proportion de femmes avec une activité propre et les inégalités à cet égard témoignent de stratégies favorisant une partie d'en elles. Néanmoins, ils se caractérisent par leur encouragement à la scolarisation des filles au second niveau (beaucoup moins de discrimination).

La composition du ménage comme révélateur de stratégies familiales

Globalement, l'autonomie féminine mesurée par l'accès à l'instruction et/ou à une activité propre est plus élevée dans les très grands ménages, mais aussi en milieu urbain dans ceux dirigés par une femme et, en milieu rural, dans ceux dirigés par un chef instruit. Des analyses plus fines, dans la perspective de nos quatre hypothèses, montrent cependant que les situations sont plus complexes.

H1. Certains ménages se distinguent par un accès féminin moindre à l'instruction.

Globalement, ce sont les très petits ménages urbains nucléaires et les ménages ruraux dirigés par un chef plus âgé (et les très petits pour la scolarisation au second niveau) dans lesquels la scolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes est plus faible. Cependant, le niveau faible de scolarisation n'est pas associé systématiquement à une discrimination envers les filles ; seuls les très petits ménages urbains désavantageraient plus les filles que les garçons (et seulement au premier niveau). En revanche, les ménages urbains dirigés par une femme et les très grands ménages urbains scolarisent globalement plus les enfants mais, au second niveau, ils avantagent les garçons. En milieu rural, la scolarisation des filles est globalement faible, mais seuls les très grands ménages se distinguent par une discrimination légèrement plus marquée envers les filles. Ces résultats confirment bien que les inégalités de genre ne sont associés de façon simple au niveau de vie et au niveau de développement humain, ici eu égard à la scolarisation.

H2. Les activités économiques des femmes peuvent résulter d'une stratégie de diversification, mais dans les ménages plus vulnérables, c'est plutôt le résultat de contraintes économiques.

La diversification des stratégies observée dans les (très) grands ménages, ainsi que dans les ménages ruraux dirigés par un chef instruit peut être interprétée comme une autonomisation féminine, mais inégalement répartie ; cette diversification étant renforcée par la présence de femmes senior et de migrants internes. En revanche, dans les autres ménages, l'activité féminine semble plutôt répondre aux nécessités du ménage qu'à une émancipation des femmes. C'est ce qu'exprime le niveau élevé d'activité dans les ménages urbains dirigés par une femme et dans les très petits ménages ruraux qui rappelons-le sont souvent dirigés par une femme. Une certaine précarité serait à l'origine de la distribution bipolaire

de l'activité féminine des très petits ménages urbains. Et la faible activité féminine des ménages ruraux dirigés par un chef plus âgé pourrait refléter des contraintes dues à l'âge. Dans ces cas, c'est la nécessité qui semble entraîner l'activité propre des femmes. Certes, ces résultats ne fournissent pas d'information sur l'autonomie que la femme peut acquérir grâce à son revenu et par l'ouverture sur le monde que lui procure son activité. Toutefois il est hasardeux d'utiliser l'activité comme un indicateur fiable d'émancipation, puisqu'elle reflète aussi bien des stratégies familiales répondant à des contraintes économiques.

H3. Les plus grands ménages diversifient leurs stratégies. La thèse de diversification des stratégies dans les ménages plus grands et plus complexes est très clairement vérifiée, en milieu urbain et rural, en matière d'accès des femmes aux activités économiques et à l'instruction. Les femmes ont des activités propres, mais pas toutes, et ce n'est que dans les très grands ménages urbains que le niveau global d'activité est supérieur à celui des autres ménages. De même, dans les grands ménages élargis, le niveau d'alphabétisation des femmes est élevé, mais néanmoins ce n'est le plus souvent qu'une partie des femmes qui sait lire et écrire et qu'une partie des enfants qui sont scolarisés. Cette diversification des stratégies peut certes être interprétée comme un avantage en termes de capacité du ménage à exploiter les opportunités du contexte, mais soulignons qu'il signifie aussi des inégalités entre les individus qui ont, ou non, accès aux activités et à l'instruction. Cette question demanderait à être approfondie, mais dépasse les limites du présent travail.

H4. Les effets de la composition du ménage sont modulés par l'accès plus ou moins facilité aux ressources tel qu'exprimé par la présence de femmes seniors et d'âgés, par le nombre de personnes occupées et la présence de migrants. En introduisant le contrôle pour ces variables supplémentaires, le différentiel entre les types de ménage n'est pas fondamentalement modifié, mais diminué, ceci à deux exceptions près. Les spécificités des très petits ménages, urbains et ruraux, s'accroissent lorsque l'on contrôle, en particulier pour la présence de seniors et d'âgés. D'autre part, le contrôle pour ces mêmes variables diminue l'avantage féminin de scolarisation des filles dans les ménages dirigés par une femme, lequel était donc en partie le résultat d'une présence accrue de femmes seniors et d'aînés dans ces ménages. Néanmoins, au-delà des disparités selon la composition du ménage, les caractéristiques de ceux-ci en matière d'accès aux ressources jouent aussi un rôle dans l'accès féminin à l'instruction et aux activités propres. Quel que soit le type de ménage, la scolarisation des filles est fortement associée à la présence de migrants internes et, dans une moindre mesure de femmes seniors, alors que ces dernières constituent le facteur qui influence le plus l'accès des femmes à l'alphabétisation et à une activité propre, suivi par le travail des enfants :

- En milieu urbain, comme en milieu rural, la présence d'enfants travailleurs est associée à une activité féminine plus intense et un niveau moindre

d'alphabétisation. Ceci confirme que le travail des enfants est le fait de ménages pauvres.

- La présence de femmes seniors, d'âgés et un nombre élevé de personnes occupées n'ont pas d'effets clairs sur la scolarisation des filles (si ce n'est, en milieu rural, un peu moins de discriminations contre les filles). En matière de travail des femmes, dans les deux milieux, la présence de femmes senior augmenterait de façon marquée la dimension stratégique de leur occupation. Ainsi la présence de femmes libérées des contraintes de la maternité permet une diversification des rôles de chacune, exprimé par le fait que plus souvent, seule une partie des femmes ont une activité économique. Dans une moindre mesure, la présence de personnes âgées joue ce rôle en milieu urbain, alors qu'en milieu rural, le travail des femmes des ménages avec personnes âgées apparaît lié à des problèmes économiques.
- L'impact de la migration, tant les effets économiques que relatifs aux valeurs d'égalité de genre, apparaît contrasté. Le fait d'avoir des membres ayant vécu ou vivant à l'étranger (présence d'émigrants) accroît quelque peu, dans les deux milieux, et les deux niveaux, les discriminations scolaires envers les filles et serait donc l'expression de valeurs de genre moins égalitaires ou de contraintes économiques amenant à moins scolariser les filles. D'autre part, dans les ménages d'émigrants, les femmes savent moins souvent lire et écrire. La mobilité interne au pays de certains membres du ménage accroît les discriminations scolaires en milieu urbain, mais diminue les inégalités en milieu rural. Dans les deux milieux, la migration interne apparaît comme un facteur d'accroissement des inégalités en matière d'alphabétisation et d'accès à une activité propre. Les résultats montrent aussi que la migration, tant interne qu'externe, ne résout pas forcément les problèmes économiques des ménages et peut être un facteur d'accroissement des inégalités. Toutefois, il est bien évident que ces analyses ne permettent pas de distinguer si la mobilité est cause ou conséquence des particularismes, mais elles mettent en lumière la diversité des ménages de migrants et de l'impact de la migration.

En conclusion, nos résultats confirment que l'accès féminin à l'instruction et aux activités économiques propres varie selon la composition du ménage et répondrait donc à des stratégies familiales. Notons cependant que, dans une grande mesure l'alphabétisation des femmes reflète leur histoire antérieure de vie, et qu'il ne s'agit certes pas forcément de stratégies raisonnées. Finalement, d'autres facteurs peuvent influencer à la fois la composition des ménages et la situation féminine, notamment la situation économique du ménage. L'analyse des données du recensement fournissent des pistes pertinentes, mais seules des analyses plus approfondies avec des données plus complètes permettraient de les explorer réellement.

Troisième partie
Synthèse et conclusions

Chapitre 6

Synthèse des résultats et conclusions

Claudine SAUVAIN-DUGERDIL, Abdoul M. NOUHOU et Siaka CISSÉ

Ce travail étudie la relation entre la composition des ménages et leur qualité de vie. Nous postulons que, selon leur configuration, les ménages peuvent utiliser plus ou moins bien les ressources du contexte pour assurer le bien-être des personnes qui les composent. Pour reprendre les termes de l'approche par les Capabilités, le ménage est considéré comme un "facteur collectif de conversion" des ressources disponibles. Le ménage développe des stratégies sur la base de sa composition et des priorités qu'il se fixe.

C'est donc le ménage qui est l'unité d'étude. Il s'est agi de développer d'une part une typologie des ménages qui prenne en compte non seulement leur taille, mais aussi leur composition et, d'autre part, d'élaborer des indicateurs de qualité de vie du ménage à partir des données du RGPH-2009. Grâce à leur exhaustivité, les données de recensement permettent de réaliser une analyse fine incluant les ménages plus marginaux et distinguant le milieu urbain du milieu rural. Les analyses sont effectuées séparément pour les deux milieux afin de tenir compte des disparités de modes de vie et de ressources, notamment l'offre d'infrastructures et de services. On examine donc ici les avantages et désavantages des différents types de ménages, leur capacité à utiliser les ressources et à surmonter les crises. L'objectif n'est pas d'analyser les niveaux atteints de bien-être, mais les inégalités entre les ménages et comment celles-ci sont expliquées par les attributs du ménage. C'est ce qui fait l'originalité de ce travail par rapport aux différents rapports thématiques déjà produits, qui étaient plus descriptifs.

L'objectif de ce chapitre final est d'examiner en quoi les différents types de ménages se distinguent sur l'ensemble des dimensions de leur qualité de vie qui ont été l'objet des chapitres précédents.

6.1 Rappel méthodologique

Une typologie des ménages a été construite en deux étapes. Une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) a été effectuée pour identifier les attributs les plus discriminants des ménages, puis cinq profils caractérisant la composition des ménages ont été construits dans chaque milieu par une analyse de clusters (cf. chapitre 2). Cela a permis d'identifier dans chacun des deux milieux, un ménage-type qui se distingue de quatre autres profils moins fréquents. En milieu urbain, les ménages se distinguent essentiellement par leur taille, leur type, le sexe et l'âge du chef de ménage (CM). Le **ménage urbain type** est nucléaire, de taille variable (en moyenne quatre personnes et rarement plus de huit) ; le CM est toujours un homme, il est âgé entre 25-60 ans. Deux

ménages sont de taille nettement plus grande : les **ménages élargis à d'autres apparentés (Élargis AP)**, avec en moyenne sept personnes, et les **très grands ménages**, dix personnes en moyenne, qui dans la moitié des cas comptent (aussi) des personnes non apparentées au CM (**Très grands élargis SL**). Le quatrième groupe, par son effectif, se distingue par le fait que son CM est toujours une femme (**CM femme**), en moyenne il compte six personnes, mais sa taille comme son type sont variables. Finalement, un type plus rare - **les Très petits CM jeunes** - se caractérise par une très petite taille (en moyenne deux personnes) et un CM à l'âge atypique (plus jeune, ou au contraire très âgé). En milieu rural, c'est la taille qui discrimine le plus, mais aussi le niveau d'instruction du CM et son âge. Le **ménage rural type** est de taille moyenne (3 à 8 personnes, en moyenne cinq), pour $\frac{3}{4}$ d'entre eux de type nucléaires, toujours dirigé par un homme qui n'a pas été à l'école. Le second groupe est constitué des ménages de très grande taille (**Très grands**), généralement de type élargi mais pas à des personnes non apparentés au CM. Le troisième groupe est le seul dans lequel le CM a généralement été à l'école (**CM instruit**). Les deux derniers groupes sont de petite taille (en moyenne deux et trois personnes), l'un le plus souvent nucléaire et dans lequel on trouve le plus de CM de moins de 25 ans (**Très petits, CM jeunes**) ; l'autre le plus souvent un CM de 60 ans ou plus (**CM âgés**), avec parfois des enfants, mais souvent aucun jeune ni adulte (15-44 ans).

La qualité de vie prend en compte le bien-être global du ménage, tel qu'appréhendé par le confort du logement, la scolarisation des enfants et l'autonomisation des femmes. En raison de problèmes de sous-enregistrement des naissances vivantes, nous avons renoncé à inclure la survie des enfants.

L'indice de qualité du logement a été construit (cf. chapitre 3) en retenant pour le milieu urbain le type d'habitat, les principaux matériaux des murs, du toit et du sol, le principal mode d'éclairage, le principal mode d'approvisionnement en eau, la principale source d'énergie pour la cuisine, le type d'aisance, le statut d'occupation, l'existence du foyer amélioré, le mode d'évacuation des ordures et des eaux usées. Pour le milieu rural, certaines caractéristiques, guère discriminantes, ont été abandonnées (type d'aisance, principal mode d'évacuation des eaux usées, et source d'énergie pour la cuisine, statut d'occupation du logement, sources d'évacuation des ordures). Pour chacun des milieux, l'indicateur a été construit à partir d'une analyse en composantes principales (ACP). Puis par la méthode des nuées dynamiques, il a été identifié trois groupes à partir des résultats des deux premiers axes.

Pour la scolarisation, les indicateurs sont élaborés pour chacun des trois niveaux d'enseignement, à savoir le Fondamental 1, le Fondamental 2 et le Secondaire (Chapitre 4). Pour chaque niveau de scolarisation, la proportion d'enfants scolarisés, parmi ceux en âge de l'être à ce niveau, est comparée à cette même proportion dans la population totale du même milieu. Le ménage est donc situé par rapport à son groupe de référence, en rapportant le nombre d'enfants qu'il scolarise effectivement à la moyenne d'enfants

scolarisés dans ce groupe. On obtient ainsi un indicateur de scolarisation ajustée qui permet d'évaluer l'effort relatif accompli par chaque ménage dans la scolarisation des enfants par rapport aux autres ménages ayant la même charge d'enfants à scolariser. L'autonomie féminine est analysée à travers trois indicateurs : la proportion de filles scolarisées, celles de femmes déclarant savoir lire et écrire (alphabétisation) et celles ayant une activité économique propre, c'est-à-dire qui déclarent avoir fait, durant les quatre dernières semaines, un travail hors de l'agriculture vivrière (Chapitre 5).

L'association entre les types de ménages et les mesures de qualité de vie ont été examinées à travers des analyses bivariées (tableaux croisés) et multivariées (régressions logistiques). Dans ces dernières, un contrôle a aussi été introduit pour l'effet des caractéristiques du ménage (statut d'occupation des membres du ménage, nombre de migrants, de seniors et d'âgés) qui modulent les opportunités des ménages à accéder et utiliser les ressources.

Dans la suite, ce chapitre final examine dans quelle mesure les différents types de ménages se distinguent par des avantages ou des désavantages sur l'ensemble des indicateurs de qualité de vie. Par des indices de cumul sur deux dimensions, on s'interroge sur la question de savoir si les inégalités entre les ménages s'amplifient ou si, au contraire, un désavantage dans une dimension est compensé par un avantage dans une autre et réciproquement. Finalement, par une synthèse des résultats des différentes analyses, on discutera des hypothèses posées au départ de ce travail.

6.2 Cumul des avantages de bonne qualité de vie

Nous considérons, d'une part, le cumul d'avantages en matière de qualité du logement et de scolarisation des enfants et, d'autre part, celui des deux dimensions d'autonomie de la femme, à savoir le fait d'être alphabétisée et celui d'avoir une activité propre. L'indice de cumul a pour but de mesurer l'appartenance au groupe des mieux lotis dans les deux dimensions. Toutefois, leurs effectifs étant limité, c'est l'appartenance à ce groupe dans au moins une des deux dimensions que nous avons retenu (à l'exception de l'autonomie de la femme en milieu urbain dont les effectifs sont importants).

6.2.1 Cumul d'une bonne qualité de logement et d'un niveau élevé de scolarisation des enfants

Le fait d'appartenir au groupe des mieux logés et des plus scolarisés est rare. Leur fréquence est <1% pour les très petits ménages urbains et, en milieu rural, pour les très petits et ceux dirigés par un CM âgés, ainsi que, dans les deux milieux, pour la scolarisation au-delà du niveau F1. Nous retenons donc ici, comme indice de cumul, le fait d'appartenir au groupe le plus favorisé dans au moins une des deux dimensions (logement et/ou scolarisation). L'analyse bivariée (Tableau 6.1) montre que, globalement, en milieu urbain, quatre ménages sur dix ont une bonne qualité de logement et/ou une scolarisation élevée au niveau F1, mais que ce n'est plus qu'un quart

pour les niveaux plus élevés de scolarisation ; les mêmes chiffres étant en milieu rural d'un quart, pour tomber à 15 et 14%. Dans les deux milieux, un type de ménage – en milieu urbain les très grands élargis et en milieu rural ceux dirigés par un CM instruit – se distingue en se positionnant largement en tête, ceci à tous les niveaux de scolarisation. En milieu urbain, les ménages types sont parmi les moins bons, se situant en avant dernière position pour le cumul avec la scolarisation de niveau F1 et en dernière position pour les deux autres niveaux de scolarisation. En milieu rural, le ménage type a une position intermédiaire.

Tableau 6.1 : Cumul d'avantages en matière de qualité de logement et/ou de scolarisation selon le profil des ménages (fréquences)

Bonne qualité de logement ou scolarisation élevée	Profils ménages urbains (% des ménages)						Profils ménages ruraux (% des ménages)					
	Élargis aut. parents	CM femme	Urbain type	T. petits, nucléaires, CM jeunes	T. grands, élargis SL	Ens.	CM instruits	Très grands	Rural type	CM âgés	T. petits, nucléaires, CM jeunes	Ens.
QL ou Scol. fond 1	48,0	47,4	36,3	23,7	59,2	44,3	42,1	27,8	20,0	16,6	17,7	24,8
QL ou Scol. fond 2	24,4	29,8	18,3	19,3	41,8	25,9	27,4	18,4	9,8	9,8	17,0	15,3
QL ou Scol. Second	24,8	29,7	16,7	18,9	43,2	25,7	25,3	15,9	8,6	8,3	16,6	13,7

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

L'analyse de l'avantage relatif des différents ménages en comparaison avec le ménage type (régression logistique sur le risque relatif d'avoir une bonne qualité de logement et/ou un niveau élevé de scolarisation) met bien en évidence l'avantage systématique des très grands ménages urbains élargis et des ménages ruraux dirigés par un CM instruit. Leur avantage s'accroît avec le niveau de scolarisation : pour le cumul au niveau secondaire, les très grands ménages urbains et les ménages ruraux au CM instruit ont plus du triple de chance que les ménages types de cumuler les avantages. En milieu urbain, ils sont suivis par les ménages dirigés par une femme, puis les grands ménages élargis aux apparentés. Les très petits ménages sont moins bien lotis que les ménages types pour le premier niveau de scolarisation et proches des ménages types pour les deux autres. En milieu rural, les très grands ménages ont également un net avantage, mais moindre que ceux au CM instruit, alors que ceux au CM âgé se retrouvent moins souvent avantagés que les ménages types ; il en est de même pour les très petits au niveau de scolarisation F1, qui dépassent les ménages types pour les deux autres niveaux de scolarisation.

Tableau 6.2: Cumul d'avantages en matière de qualité de logement ou de scolarisation selon le profil des ménages

Régressions logistiques, avec contrôle pour les variables d'accès aux ressources

	Bonne qualité de logement et/ou bonne scolarisation - Exp(B)					
	QL ou F1		QL ou F2		QL ou Sec.	
Milieu urbain						
Urbain Type (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Élargis autres parents	1,62	1,48	1,44	1,34	1,64	1,55
CM femme	1,58	1,58	1,90	1,92	2,11	2,14
Tpetits, nucléaires, CM jeunes	0,55	0,52	1,07	1,11	1,16	1,21
T. grands, él. sans liens	2,56	2,23	3,20	2,80	3,80	3,33
Constante	0,57	0,43	0,23	0,14	,202	0,12
R-deux de Nagelkerke	0,053	0,083	0,054	0,092	0,068	0,111
Milieu rural						
Rural type (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
CM instruits	2,91	2,66	3,49	3,02	3,61	3,07
Très grands	1,54	1,86	2,08	2,48	2,01	2,43
CM âgés	0,79	0,71	1,01ns	0,95	0,97	0,96
T. petits	0,87	0,70	1,89	1,53	2,12	1,67
Constante	0,25	0,24	0,11	0,09	0,09	0,08
R-deux de Nagelkerke	0,053	0,147	0,053	0,155	0,054	0,166

NB : les rapports de côte qui n'ont pas de ns à côté sont significatifs au seuil de 1% ou 5% (ns non significatif).

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

En bref, on constate que lorsque l'on examine conjointement la qualité du logement et la scolarisation des enfants, en milieu urbain, les très grands ménages élargis ont un avantage important en comparaison avec le ménage urbain type ; l'accroissement de cet avantage selon le niveau de scolarisation est toutefois un peu moins marqué que lorsque l'on ne considère que la scolarisation. Il en est de même pour les ménages dirigés par une femme, mais avec un avantage moindre. En revanche, les grands ménages élargis uniquement aux apparentés conservent certes un certain avantage par rapport aux ménages urbains types, mais le cumul le diminue : l'avantage qu'ils avaient en terme de scolarisation des enfants est amoindri en référence à la qualité du logement. Finalement, le cumul atténue le désavantage des très petits ménages : pour la double dimension du confort du logement et de la scolarisation, ce n'est qu'au niveau F1 qu'ils sont moins bons que les ménages types, dépassant ces derniers pour les niveaux plus élevés.

En milieu rural, le cumul accroît l'avantage des ménages dirigés par un CM instruit, diminue légèrement celui des grands ménages et amoindri le désavantage des très petits ménages et des ménages dirigés par un CM âgé. Pour les deux premiers, l'accroissement de leur avantage selon le niveau de scolarisation est moindre que lorsque l'on ne considère que la scolarisation, tempéré par l'avantage en matière de

logement. Comme pour les très petits ménages urbains, le désavantage de scolarisation des très petits ménages ruraux et ceux dirigés par un CM âgé est amoindri lorsque l'on prend aussi en compte le confort du logement ; pour la scolarisation au-delà du F1, leur positionnement par rapport aux ménages ruraux type s'inverse même. Leur qualité de vie, considérée par l'indice de cumul est une fois et demi supérieure parmi les très petits ménages et équivalente pour ceux dirigés par un chef âgé.

6.2.2 Autonomie féminine : ménages avec des femmes alphabètes et/ou actives

Nous examinons ici quels sont les ménages dans lesquels les femmes cumulent ces deux indices d'autonomie. Les deux milieux se distinguent de façon impressionnante à cet égard : si en milieu urbain, 62% des ménages ont au moins une femme qui est alphabète ou active et 17% qui répondent au double critère, ce n'est le cas en milieu rural que de 26% et 2,4%. Par conséquent, l'indice cumulé retient en milieu urbain les ménages dans lesquels au moins une femme répond aux deux critères et, en milieu rural, à l'un ou l'autre. On observe alors (Tableau 6.3) que dans les deux milieux les femmes des ménages types sont moins autonomes. En milieu urbain, ce sont les très grands ménages et ceux dirigés par une femme dans lesquels les femmes sont les plus autonomes et, en milieu rural, ceux dirigés par un chef instruit et les très grands.

Tableau 6.3 : Cumul d'autonomie féminine selon le type de ménage (bivarié)

Fréquence des ménages ayant au moins une femme alphabète et/ou une femme active

Profil des ménages urbains	Élargis AP	CM Femme	Urbain Type	Tpetits, CM jeunes	Tgrands, élargis SL	Total
Ménages avec au moins une femme alphabète et active	15,8	25,1	8,1	8,5	29,2	17,0
Effectifs*	108878	54441	140931	12701	85092	402043

Profils des ménages ruraux	CM Instruits	Très Grands	Rural type	CM âgés	Tpetits, nucl., CM jeunes	Total
Ménages avec au moins une femme alphabète et/ou active	38,0	34,6	19,3	20,5	22,3	26,3
Effectifs*	286266	374850	745828	102823	144049	1653816

*Ménages ayant au moins une femme de 15 à 64 ans

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

Les résultats bivariés sont largement confirmés par l'analyse de régression : les femmes des ménages urbains très grands ou dirigés par une femme sont nettement plus autonomes, comme c'est aussi le cas, dans une moindre mesure, des ménages ruraux dirigés par un chef instruit ou de très grande taille. Dans les deux milieux, le ménage type est caractérisé par une moindre autonomie féminine que les autres ménages, à l'exception des très petits ménages urbains et des ménages ruraux dirigés par un chef

âgé. Dans ces deux cas, après contrôle pour les caractéristiques du ménage en termes d'accès aux ressources, la probabilité d'avoir au moins une femme autonome est alors moindre que dans le ménage type. Globalement, ces variables de contrôle diminuent quelque peu l'effet de la composition du ménage. La présence de migrants internes et de femmes seniors accroît l'autonomie des femmes, alors que le travail des enfants est associé à moins d'autonomie.

Tableau 6.4 : Cumul d'autonomie féminine selon le type de ménage (régression)

Régression logistique sur la présence d'au moins une femme alphabète et/ou un femme active, avec contrôle pour les variables d'accès aux ressources

Au moins une femme active & alpha		Au moins une femme active ou alpha	
	Exp(B)*		Exp(B)*
Urbain type (réf.)	1,00	Rural type (réf.)	1,00
Élargis autres parents	1,79	Très grands	2,10
T. grands, élargis sans liens	3,83	CM instruit	2,38
CM femme	3,27	T. petits	1,24
T. petits, nucléaires, CM jeunes	0,84	CM âgé	0,83
Constante	0,06		0,20
R2 de Nagelkerke	0,11		0,07

* Les rapports de côte (Exp(B)) qui n'ont pas de ns à côté sont significatifs au seuil de 1% ou 5% (ns non significatif).

Source : RGPH-2009, Calculs des auteurs

En ajoutant l'activité à l'alphabétisation - indice cumulé d'autonomie féminine - les ménages qui se distinguaient le plus du ménage type (en milieu urbain, les très grands ménages et les ménages élargis aux apparentés uniquement, en milieu rural, les ménages dirigés par un CM instruit et les très grands) perdent un peu de leur avantage. Il en est de même pour les très petits ménages ruraux. En revanche, pour les ménages urbains dirigés par une femme, les deux dimensions d'autonomie s'additionnent et, pour ces ménages, l'autonomie cumulée est trois fois plus fréquente que dans les ménages urbains types, valeur qui se rapproche de celle des très grands ménages qui restent cependant légèrement en tête. Avec le cumul, le désavantage des très petits ménages urbains et de celui des ménages ruraux dirigés par un chef âgé diminue.

6.3 Synthèse et discussion de l'ensemble des résultats

6.3.1 Les opportunités selon la composition du ménage : inégalités de qualité de vie des différents types de ménages.

Rappelons que des types de ménages ont été définis sur la base de sa composition pour examiner dans quelle mesure elle module les opportunités des ménages à accéder et utiliser les ressources du contexte pour leur bien-être. Nous résumons et discutons ici les résultats des associations entre le type de ménage et la qualité de vie telle que mesurée par le confort du logement, la scolarisation des enfants et l'autonomie des

femmes. Nous examinons d'une part les ménages élargis de grande taille, d'autre part, ceux à dominance nucléaire, et finalement ceux qui se caractérisent avant tout par la spécificité du chef de ménage.

❖ **Les grands ménages : cumul de qualité de vie et diversification des stratégies de subsistance**

Dans chacun des milieux, un type de ménage se distingue par sa très grande taille ; il est parfois nucléaire, mais compte le plus souvent des personnes tierces. Les très grands ménages du milieu urbain sont les ménages qui accueillent aussi des personnes non apparentées. En milieu urbain, un second type est de taille supérieure à la moyenne et il est élargi quasi exclusivement à des apparentés. Nous avons vu ci-dessus (Tableau 6.2) que ces trois types de ménages se caractérisent par un cumul de qualité de vie relatif au confort de leur logement et à la scolarisation de leurs enfants supérieur à celle des ménages types. Ce sont les très grands ménages urbains qui se distinguent particulièrement en vivant le plus souvent dans les logements les plus confortables, alors que les très grands ruraux et les grands urbains sont certes mieux lotis que les ménages types, mais l'analyse bivariée avait montré qu'ils ont le plus souvent un confort moyen (Chapitre 2). Ces très grands ménages urbains qui accueillent des tierces personnes ont donc l'opportunité de diversifier leurs stratégies de subsistance. De même, globalement, ces trois groupes de ménages scolarisent mieux leurs enfants que les ménages types, mais l'analyse détaillée par niveau montre que ce qui distingue les très grands ménages, tant urbains que ruraux, c'est qu'ils ont plus d'enfants scolarisés au-delà du niveau F1 : ce sont donc ceux qui ont les moyens de maintenir plus longtemps leurs enfants à l'école. Ceci peut s'expliquer par le fait que dans les très grands, d'autres assument les tâches qui reviennent souvent aux enfants et/ou peuvent payer les frais de scolarité. Si globalement, ces ménages scolarisent plus leurs enfants, toutefois, ce n'est le plus souvent qu'une partie des enfants qui sont scolarisés.

Dans les très grands ménages des deux milieux, l'autonomie féminine est plus élevée, c'est-à-dire qu'ils ont plus souvent au moins une femme alphabétisée et/ou ayant une activité propre. C'est nettement moins le cas des grands ménages urbains élargis aux autres apparentés. Toutefois, une analyse plus fine montre aussi que, dans ces ménages, ce n'est souvent qu'une partie et non pas toutes les femmes qui ont eu accès à l'instruction et qui ont une activité propre. On constate donc une inégalité d'accès des femmes aux ressources qui peut être l'expression d'une répartition des rôles dans une optique de diversification des stratégies. Cette diversification des stratégies peut certes être interprétée comme un avantage en termes de capacité du ménage à exploiter les opportunités, mais elle est aussi l'expression d'inégalités entre les femmes du ménage. Ces inégalités d'accès peuvent résulter d'évolutions temporelles des opportunités du contexte - les cohortes plus jeunes ayant plus bénéficié des programmes éducatifs et de l'ouverture à de nouvelles activités -, elles peuvent aussi refléter des différences de statut des femmes au sein du ménage. Des études approfondies seraient nécessaire

pour proposer des interprétations. La situation féminine a aussi été examinée à travers les différences de fréquentation scolaire entre les filles et les garçons (voir Chapitre 5). On constate alors que dans un contexte dans lequel l'accès universel à l'école est loin d'être atteint, globalement les grands ménages sont certes inégalitaires, dans le sens qu'ils ne scolarisent généralement pas tous les enfants, mais que, globalement, pour l'accès à l'école, les filles ne sont pas discriminées. En bref, dans ces grands ménages l'accès à l'école est plus inégalitaire que dans les ménages types, mais cette inégalité touche autant les garçons que les filles.

❖ **Les ménages à dominance nucléaire : une qualité de vie globalement moindre, mais plus égalitaire**

Deux sortes de ménages sont à dominance nucléaire, mais avec des caractéristiques distinctes : d'une part, les ménages types, qui correspondent à la norme dans chacun des milieux et, d'autre part, une minorité de très petits ménages. Les ménages types comptent en moyenne quatre personnes en milieu urbain et cinq en milieu rural, et sont respectivement à 97% et 72% nucléaires ; les très petits, nucléaires à 81% en milieu urbain et à 88% en milieu rural, ne comptent en moyenne que deux personnes, ceci dans les deux milieux. On peut y ajouter les petits ménages ruraux dirigés par un chef âgé, nucléaires à 75%, qui ont en moyenne un peu plus de trois personnes.

Globalement, les ménages types ont une moindre qualité de vie que les grands et très grands ménages. En milieu urbain, ils se situent en dernier en matière de confort du logement et en avant dernier (après les très petits) pour la scolarisation et l'autonomie des femmes. En milieu rural, ils ont une position intermédiaire : ils sont aussi avant-derniers pour l'autonomie des femmes et en dernière position avec les petits ménages dirigés par un CM âgé pour le confort du logement et dépassent ceux-ci et les très petits pour la scolarisation. En revanche, ils sont moins inégaux que les grands ménages en matière d'autonomie des femmes et de scolarisation des enfants.

Le groupe des petits ménages nucléaires (dans les deux milieux, les très petits ménages, et les petits ruraux dirigés par un chef âgé) ne se distingue guère du ménage type en matière de confort du logement, mais ils scolarisent encore moins leurs enfants. En matière d'autonomie féminine, la situation est variable. En milieu urbain, les très petits ménages discriminent le plus les filles dès la scolarité de base et les femmes ont une autonomie moindre (moins souvent au moins une femme alphabétisée et/ou avec une activité propre). En milieu rural, il en est de même en matière de faible indice d'autonomie des femmes vivant dans les petits ménages dirigés par un chef âgé, ménages qui discriminent cependant moins les filles. En revanche, les très petits ménages ruraux, discriminent les filles en F1, mais ont plus souvent au moins une femme alphabétisée et/ou active.

❖ **Bonne qualité de vie des ménages aux chefs aux caractéristiques atypiques**

Dans chacun des milieux, un type se distingue par la spécificité de son chef, en milieu urbain, ce sont les ménages dirigés par une femme et, en milieu rural, ceux dont le chef est beaucoup plus souvent instruit. Ils sont tous deux composés en moyenne de cinq personnes, soit légèrement en-dessous de la taille moyenne nationale, et ne se distinguent pas particulièrement pour les autres caractéristiques.

Qualité de vie du type de ménages urbains dirigé par une femme

En matière de cumul d'une bonne qualité de logement et d'une scolarisation élevée des enfants, ainsi que de l'accès des femmes à l'instruction et à une activité propre, ces ménages dirigés par une femme viennent en seconde position, après les très grands ménages. Ainsi, contrairement à ce qui est souvent mentionné dans la littérature, les ménages dirigés par une femme ne sont pas systématiquement désavantagés ou vulnérables, au contraire, ils ont une qualité de vie supérieure à la majorité des ménages. En revanche, ces ménages, comme les grands ménages, sont moins égalitaires que les ménages types. D'une part, les filles apparaissent discriminées en matière de scolarisation de niveau F2. Dans une société patriarcale, investir plus dans la scolarisation des garçons pourrait constituer, pour ces femmes chefs de ménage, une stratégie pour assurer leur entretien dans leurs vieux jours. D'autre part, lorsque le ménage compte plusieurs femmes, c'est beaucoup plus souvent que dans le ménage type, que seule une partie d'entre elles est alphabétisée ou a une activité propre ; ceci reflète donc une diversité des conditions féminines qui révèle des inégalités de statut et d'accès aux ressources au sein du ménage.

Rappelons qu'il s'agit là d'une typologie des ménages réalisée par des procédures statistiques qui identifient les caractéristiques qui discriminent le mieux les ménages, et non pas une description simple des ménages dirigés par une femme. En milieu urbain, si ce type de ménage est dirigé exclusivement par des femmes, néanmoins, c'est aussi le cas d'une petite proportion (14%) des CM des très petits ménages, ménages qui, nous l'avons vu, ont une moindre qualité de vie. Ceci montre bien que si, globalement, les ménages dirigés par une femme ont une bonne qualité de vie, ils peuvent se retrouver dans des situations plus difficiles. Cette variété des situations des ménages dirigés par une femme est plus marquée en milieu rural. Les CM féminins ne caractérisent pas spécialement un type de ménages, mais elles représentent environ un tiers des CM des ménages très petits et des ménages petits au CM âgé, qui sont les plus défavorisés du monde rural, mais aussi dans le type au CM instruit, ménage rural le mieux loti. Cette diversité reflète bien les situations variées qui conduisent une femme à devenir cheffe de ménage. Dans le contexte du Mali, le plus souvent, c'est l'absence du mari qui entraîne ce statut à la tête du ménage, mais aussi bien pour des raisons de migration masculine, de polygamie sans co-résidence, que de veuvage ou de séparation.

Qualité de vie du type de ménages ruraux dirigés le plus souvent par un chef instruit

Nos résultats confirment que, dans un contexte où 84% des CM ruraux n'ont pas fréquenté l'école, les ménages dont le chef est généralement instruit sont avantagés. Ce sont en effet les ménages que l'on retrouve le plus souvent dans des logements de meilleure qualité, qui scolarisent plus leurs enfants et dans lesquelles les femmes sont plus souvent alphabétisées. Ce sont aussi les ménages ruraux les plus égalitaires dans la scolarisation des enfants, y compris des filles, et l'accès des femmes à l'instruction. Seule l'activité féminine propre reste inégalement répartie. Ceci montre bien que cet indicateur, quoiqu'utilisé comme indice d'autonomisation des femmes dans les Objectifs du Millénaire, n'est pas simple à interpréter, pouvant être le résultat de stratégies familiales de diversification, ayant des impacts variés sur la situation de la femme elle-même, en particulier selon la gestion de leur revenu.

6.3.2 Rôle des caractéristiques du ménage modulant l'accès aux ressources

En plus des disparités d'opportunités liées à la composition du ménage, nous avons examiné les inégalités d'accès aux ressources résultant des caractéristiques et situations de leurs membres. Aux analyses des probabilités relatives des divers types de ménage d'avoir une vie de qualité a donc été ajouté l'examen du rôle de certaines spécificités des membres du ménage qui influencent directement l'accès aux ressources. Il s'agit du statut d'occupation, de la présence de migrants, de celles de personnes seniors et âgées ou d'enfants.

En introduisant ces caractéristiques comme variables de contrôle dans les analyses de régression, on constate qu'elles diminuent quelque peu les effets nets des types de ménages mais sans les modifier profondément. En d'autres termes, même en contrôlant pour ces caractéristiques supplémentaires, les profils se distinguent significativement. Néanmoins, les caractéristiques des membres du ménage, particulièrement la présence de migrants internes et celle d'enfants travailleurs, ont elles-mêmes des effets propres sur la qualité de vie du ménage. Ils constituent un appoint en termes de diversification des stratégies de subsistance ou, au contraire, représentent des charges supplémentaires, ou une réponse à la pauvreté. Les résultats montrent que les migrants internes contribuent à accroître la qualité de vie dans l'ensemble des dimensions considérées, surtout pour le confort du logement et particulièrement en milieu rural (moins pour la scolarisation, et l'autonomie féminine, sans différence rural/urbain). Ils constituent donc un apport important pour le ménage, alors que le rôle des émigrants est variable, reflétant bien la diversité des situations des émigrés et de leurs contributions pour la famille restée au pays. Les ménages urbains ayant des émigrés ont un confort un peu meilleur, mais ce n'est pas le cas en milieu rural, et, dans les deux milieux, ils n'influencent ni la scolarisation des enfants, ni l'autonomisation des femmes. En revanche, la présence de femmes senior, à savoir celles qui ont dépassé l'âge de la maternité, constitue un atout pour la scolarisation des enfants et l'autonomisation des femmes. Le confort du logement est négativement influencé par la présence de seniors ou d'âgés, mais dans une moindre mesure en milieu rural où les

aînés seraient donc moins dépendants. On constate aussi que si, en milieu urbain, un nombre accru de personnes occupées est associé à un confort accru, ce n'est pas le cas en milieu rural. Ainsi dans un contexte essentiellement agricole, le nombre de personnes occupées a, au contraire, un effet négatif, ce qui peut témoigner de moindres opportunités de diversification. Dans les deux milieux, le nombre d'enfants est un facteur de diminution du confort du ménage ; leurs contributions aux activités domestiques ne compenseraient pas la charge qu'ils représentent pour le ménage. Finalement, la très forte association entre la présence d'enfants travailleurs et une moindre qualité de logement montre qu'ils ne constituent pas une ressource suffisante pour améliorer le bien-être, mais exprime plutôt une réponse à des situations de pauvreté. Tel que saisie dans le recensement, la notion de travail des enfants est incompatible avec leur fréquentation scolaire ; en n'investissant pas dans la scolarisation des enfants, ces ménages ont donc un risque accru de rester dans la précarité.

6.4 Conclusions

Analyser dans quelle mesure la configuration du ménage module la qualité de vie des personnes qui le composent avec les données du recensement pose le défi d'aborder une problématique complexe avec des données simples. En conclusion, il s'agit alors de commencer par s'interroger sur la signification que nous donnons ici à la qualité de vie à travers les indicateurs disponibles. Ce sont trois dimensions complémentaires du progrès que l'on considère : le degré de modernisation matérielle avec l'indice de confort du logement, l'investissement pour un progrès durable à travers la scolarisation des enfants et avec l'autonomisation des femmes, plus d'égalité de genre, mais aussi une avancée pour le bien-être familial. Nous concluons cette étude en examinant nos résultats dans cette perspective de qualité de vie à la lumière de nos hypothèses de départ.

Nos résultats confirment des disparités d'opportunités selon la composition du ménage. Les plus grands ménages ont clairement un avantage dans ces trois dimensions qui résulte de leur capacité à diversifier leurs stratégies de subsistance (Hypothèse 2). Ce n'est pas simplement leur taille qui compte, mais leur composition. C'est la diversité de leurs membres et leur capacité à accueillir des tierces personnes, c'est-à-dire la persistance des familles élargies, qui importe, plus que le maintien d'une fécondité élevée. C'est ainsi que l'on constate, au contraire, que le nombre d'enfants est inversement proportionnel au confort du ménage. Les enfants, comme aussi les autres personnes dépendantes économiquement, représentent des charges qui s'expriment par un confort moindre (Hypothèse 5.2). Même lorsqu'ils travaillent, les enfants ne contribuent pas à une réelle diversification des stratégies : le travail des enfants est fortement lié à une moindre qualité de vie et serait donc plutôt une conséquence de la pauvreté (Hypothèse 5.3). La présence de personnes qui accroissent l'accès aux ressources renforce l'avantage des grands ménages (Hypothèse 5.1.). En particulier, les migrants internes apparaissent comme un atout considérable pour non seulement disposer de logements de meilleure qualité et mieux scolariser les enfants, mais leur présence est associée à une plus grande autonomie des femmes. Toutefois, la valorisation des ressources humaines du ménage dépend du contexte, et contrairement à notre hypothèse H3, c'est en milieu urbain que, dans les trois dimensions, l'avantage des grands ménages serait plus marqué. Ainsi, le mode de vie urbain entraîne plus d'autonomie personnelle, à savoir une individuation qui se distingue d'une individualisation qui remettrait en cause les liens familiaux et sociaux.

Les ménages nucléaires n'apparaissent pas avoir une meilleure qualité de vie que les ménages élargis. Au contraire, ils ont une situation moins bonne dans les trois dimensions examinées qui, rappelons-le, expriment différentes facettes de la modernisation, et ceci encore plus dans les très petits ménages qui représentent donc une minorité nettement désavantagée. Par conséquent, notre première hypothèse n'est pas vérifiée : les ménages nucléaires ne sont pas plus modernes (Hypothèse 1). En revanche, l'accès des

enfants à la scolarisation et des femmes à l'autonomisation apparaît plus égalitaire, ce qui confirme la seconde partie de l'hypothèse. Certes, cette égalité résulte en partie d'une plus grande homogénéité de statut des membres du ménage par leurs liens directs avec le chef de ménage, et aussi des limites de la diversification des rôles résultant de la taille plus réduite des ménages. Toutefois, on constate que c'est non seulement le cas des très petits ménages, mais aussi des ménages types qui, eux, sont de taille moyenne.

Enfin, les résultats confirment l'importance des caractéristiques du CM et donc de sa capacité à accéder et utiliser les ressources du contexte. Ainsi, les CM plus jeunes ou plus âgés apparaissent plus vulnérables, n'ayant pas, ou n'ayant plus, les mêmes capacités socio-économiques que les autres CM (Hypothèse 4.1.). Ce désavantage est renforcé par le fait qu'il s'agit de ménages de petite taille, limités dans leur possibilité de diversification. L'hypothèse d'un avantage des ménages au CM instruit (Hypothèse 4.3) est vérifiée, mais uniquement en milieu rural. Dans le contexte rural de faible scolarisation, les ménages ayant un CM instruit sont nettement plus modernes et plus égalitaires. Grâce à l'instruction de leur CM, ces ménages ont de meilleures opportunités, mais la scolarisation du CM reflète probablement aussi une histoire de vie différente, en termes de lieu d'origine et d'occupation. En milieu urbain, la scolarisation du CM ne constitue pas un facteur discriminant dans la typologie des ménages.

Les résultats ne confirment pas l'hypothèse selon laquelle les ménages dirigés par une femme ont systématiquement un moindre accès aux ressources (Hypothèse 4.2.). Le groupe des ménages urbains dirigés par une femme a une qualité de vie meilleure que celui des ménages types ; ces ménages auraient donc un meilleur accès à la modernité. Toutefois, on retrouve aussi des femmes cheffes de ménage dans la minorité défavorisée de petits ménages au CM d'âge atypique. D'autre part, en milieu rural les ménages au CM féminin, ne se distinguent pas comme un groupe à part, mais se retrouvent aussi bien dans les ménages dirigés par un CM instruit, type le plus avantageux, que dans les deux types de plus petits ménages, nettement moins favorisés. Par conséquent, les CM femmes représentent des situations diverses : ce n'est pas le fait d'être dirigé par une femme qui est déterminant pour la qualité de vie du ménage, mais les raisons qui font qu'elle dirige un ménage.

En conclusion, cette analyse de la relation entre systèmes familiaux et qualité de vie au niveau des ménages présente une originalité d'un point de vue méthodologique et permet de considérer le bien-être au niveau du ménage. Les résultats confirment que la configuration du ménage module l'accès aux ressources et que certains ménages sont plus vulnérables. Cependant il convient de relever quelques limites résultant de la nature des données. D'une part, un certain nombre des ménages considérés ici comme nucléaires appartiendrait de fait à une unité économique élargie, puisque, par définition, les fils mariés du CM, même s'ils vivent dans la même concession, sont enregistrés comme constituant un ménage à part. D'autre part, par définition, les enfants travailleurs ne fréquentent pas l'école, par conséquent, on ne peut pas prendre

en compte les contributions des écoliers qui travaillent en dehors des heures de cours. Finalement, en raison de la qualité de l'information et de la nature du recensement, nous n'avons pu retenir que trois dimensions de la qualité de vie. Ainsi pour des raisons de qualité des enregistrements, la survie des enfants n'a pas pu être incluse, d'autre part, des informations pertinentes en termes de qualité de vie, telles celles relative à la consommation des ménages, la nutrition, la santé, mais aussi les réseaux sociaux ou l'emploi du temps, ne sont pas disponibles. De telles informations ne pourraient donc être considérées qu'en couplant les données du recensement avec d'autres sources.

Références bibliographiques

- Adjiwanou V. (2005), Impact de la pauvreté sur la scolarisation et le travail des enfants de 6-14 ans au Togo, Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI) & Unité de recherche Démographique (URD) Université de Lomé (UL), 16 p.
- Adou, K. (2006), La scolarisation en Afrique de l'Ouest, *Courrier d'Afrique de l'Ouest*, n° 35, p. 3-8.
- Alkire, S. and Foster, J. (2007), *Counting and Multidimensional Poverty Measurement*, OPHI Working Paper No. 7. Oxford, University of Oxford.
- Alkire, S. and Santos, M. E. (2010), *Acute Multidimensional Poverty: A New Index for Developing Countries*, OPHI Working Papers No. 38, University of Oxford.
- Antoine, P. (1991), Croissance urbaine et insertion des migrants dans les villes africaines, *Étude de la population africaine*, No. 6, pp. 58-77.
- Antoine, P. (1996), La crise et l'accès au logement dans Les villes africaines, in *Crise et population en Afrique*, Paris; Centre Français sur la population et le développement, pp. 273-292
- Antoine, P., Bocquier, P., Fall, A. S., Guisse, Y., et Nanitelami, J. (1991), L'insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaraise. *Méthodologie des enquêtes*, ORSTOM, Dakar, 138 p.
- Antoine, P., Fall, A. S., et Adjamagbo, A. (2002), *Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar*. Dakar: CODESRIA/IFAN/IRD (Rapport d'étape).
- Ariès, P. (1960), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime*. Plon, Paris.
- Batterbury, S. (2007), Monde rural et transformations agraires au Sud : débat et défis. Actes du Colloque International PRIPODE, Paris: CICRED, pp. 177-184.
- Baudelot, C. et R. Establet (2001), La scolarisation des filles à l'échelle mondiale, in : Blöss Th. (dir.) : *La dialectique des rapports hommes-femmes*, PUF, Paris, pp. 103-136.
- Billari, F. et C. Wilson (2001), Convergence towards diversity? Cohort dynamics in the transition to adulthood in contemporary Western Europe, Max Plank Institute for Demographic Research. Rostock, Germany. Working Paper 039. Available <http://www.demogr.mpg.de/>
- Bopda, A. (1997), *Yaoundé dans la construction nationale au Cameroun : territoire urbain et intégration*, thèse de Doctorat en Géographie, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, U.F.R. de Géographie, 511p.
- Caldwell, J. C. (1982a), The wealth flow theory of fertility decline, in: Höhn C., and R. Mackenson (eds): *The determinants of fertility trends: theories re-examined*. Liège, Ordina, IUSSP, pp. 169-188.
- Caldwell, J. C. (1982b), *The theory of fertility decline*. Academic Press London.

- Calvès, A. et R. Marcoux (2007), Les processus d'individualisation «à l'africaine», *Sociologie et sociétés*, Vol. 39, No. 2, pp. 5-18.
- Cosio-Zavala, M. E. (2001), Les deux modèles de transition démographique en Amérique latine : le malthusianisme de la pauvreté, *Transitions Démographiques des Pays du Sud*, Gendreau F. et M. Poupard (éd.), Editions Estem, Paris, pp. 41-52
- Diday, E. (1971), Une nouvelle méthode en classification automatique et reconnaissance des formes la méthode des nuées dynamiques. *Revue de statistique appliquée*, Vol. 19, No. 2, pp. 19-33.
- Elbers et al. (2000), Micro-Level Estimation of Welfare, Research Working Paper 2911. World Bank, Development Research Group, Washington, D.C.
- Elbers et al. (2002), Micro-Level Estimation of Poverty and Inequality, *Econometrica* Vol. 71, No. 1, pp. 355-364.
- Filmer, D. et L. Pritchett (1999), *The effect of household wealth on educational attainment around the world: demographic and health survey evidence*, Washington, mimeo, Decrg, Banque mondiale.
- Garenne, M. (2009), Situations of fertility stall in Sub-Saharan Africa, *African Population Studies*, Vol. 23, No. 2, pp. 175-188.
- Garenne, M. (2013), Stagnation dans les transitions de la fécondité : études de case en Afrique subsaharienne. In D. Tabutin et B. Masquelier (eds) : *Ralentissements, résistances et ruptures dans les transitions démographiques*, pp. 31-46. Chaire Quetelet 2010, Presses universitaires de l'UCL.
- Garenne, M. (2015), *Traditional wealth, modern goods, and demographic behaviour in rural Senegal*. *World Development* XX, pp. 267-276.
- Grant, M. J. et J. R. Behrman (2010), Gender Gaps in Educational Attainment in Less Developed Countries, *Population and Development Review*, Vol. 36, No. 1.
- Hewett, P. C., et M. Montgomery (2001), *Poverty and public services in developing-country cities* (Vol. 154). New York: Population Council.
- INSTAT (2012), 4ème recensement général de la population et de l'habitat du Mali, analyse des résultats définitifs thème 9 : *Ménage et caractéristique de l'Habitat*
- Knodel, J. and M. Wongsith (1991), Family Size and Children's Education in Thailand: Evidence from a National Sample, *Demography*, Vol. 28, No. 1, pp. 119-131.
- Kobiané, J.-F. (2003), Pauvreté, structures familiales et stratégies éducatives à Ouagadougou. *Éducation, famille et dynamiques démographiques*, sous la direction de M. Cosio, R. Marcoux, M. Pilon et A. Quesnel, Paris, CICRED, pp. 153-182.
- Kobiané, J. F. (2006), Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso: à la recherche des déterminants de la demande scolaire, Academia-Bruylant, coll. *Monographies de l'Institut de démographie de l'UCL*.
- Konate K., Gueye M. et Nsea T. (2003), *Scolarisation des enfants au Mali selon le profil*

des ménages et étude de leur maintien à l'école, 19 p.

- Kouamé, A., Beining, E., Gueye, A., Kuepié, M., Kishimba, N., et Antoine, P. (1999), L'enquête " Crise et insertion urbaine à Yaoundé. *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques*, pp. 221-240.
- Lachaud, J.-P. (2001), *Bien-être des ménages et pauvreté au Burkina Faso. Dépenses versus actifs : choix pragmatique ou conceptuel?* Document de travail no. 56.
- Lange M.-F. et M. Pilon (2000), La persistance des inégalités d'accès à l'instruction. *in* : Bozon M. (éd) : *Rapport de genre et questions de population*. INED, Dossiers de Recherches, 84p.
- Lee, Gary L. (2nd éd.) (1999), Comparative perspectives, *in*: Sussman et al (eds) *Handbook of Marriage and Family*. New York, Plenum Press.
- LeGrand, T., T. Koppenhaver, N. Mondain, D. Gomis, S.Randall and K. Hill (2003), Reassessing the insurance effect : A qualitative analysis of fertility behaviour in Senegal and Zimbabwe, *Population and Development Review*, Vol. 29, No. 3, pp. 375-403.
- Leridon, H. (éd.) (2014), *Les théories de la fécondité*. Textes fondamentaux. Série Manuels. INED, Paris.
- Locoh, T. (1995), *Familles africaines, population et qualité de vie*. Dossiers du CEPED, 31 p.
- Locoh, T. (2002), Structures familiales et évolutions de la fécondité dans les pays à fécondité intermédiaire d'Afrique de l'Ouest, Expert group meeting on completing the fertility transition, Population Division, New York. UN/POP/CFT/2002/BP/7.
- Locoh, T., et M. Mouvagha-Sow (2005), Vers de nouveaux modèles familiaux en Afrique de l'Ouest ? Communication au XXV^e Congrès international de la population, Tours.
- Lollivier, S. et Verger D. (éd.) (1997), *Une approche de la pauvreté par les conditions de vie*, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), France.
- Marcoux R. (1994), *Le travail ou l'école : l'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*, Etudes et travaux du CERPOD, 200 p.
- Marie, A. (éd.) (1997), *L'Afrique des individus, Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine*. Paris, Karthala.
- Nussbaum, M. et A. K. Sen (éd.) (1993), *The quality of life, Wider studies in development economics*, Oxford, Clarendon Press.
- Nussbaum, M. (2000), *Women and Human Development. The Capabilities Approach*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Pilon M. (1996), Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires, *in* M.-Fr. Lange et J.-Y. Martin, *Les stratégies éducatives en Afrique subsaharienne*, Cahiers Sciences Humaines,

Vol. 31, No. 3, pp. 134-155.

- Pilon, M., K. Vignikin (1996), Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales, Chapitre 18, in: Coussy et Vallin (eds) : *Crise et population en Afrique*, Études du CEPED No. 13.
- Ravallion, M., et J. Jalan (1996), Growth divergence due to spatial externalities, *Economics Letters*, Vol. 53, No. 2, pp. 227-232.
- Robeyns, I. (2005), The capability approach : a theoretical survey, *Journal of Human Development*, Vol. 6, No. 1, pp. 93-114.
- Roulin, E. et C. Sauvain-Dugerdil (2009), L'espace relationnel comme indice des transformations des modes de vie des jeunes Maliens(-ennes), IUSSP Conference Marrakech, septembre 2009.
- Rutstein, Shea O. (2008), *The DHS Wealth Index: approaches for Rural and Urban Areas*, DHS working papers, No. 60, <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/WP60/WP60.pdf>
- Sandron, F. (2013), Les facteurs socioéconomiques dans la stagnation de la baisse de la fécondité: une revue de la littérature, in: Tabutin D. et Masquelier B. (eds), *Ralentissements, Résistances et Ruptures dans les Transitions Démographiques, Chaire Quetelet 2010*, Centre de recherche en démographie et sociétés, IACCHOS, Université catholique de Louvain, Louvain-la-neuve, pp. 13-30.
- Sauvain-Dugerdil, C. (2013), Youth mobility in an isolated population of the Malian Sahel : A mitigating factor to cope with new uncertainties or a dimension of the social disintegration ? Special Issue of The Annals of The American Academy of Political and Social Science on "Youth Migration and Transitions to Adulthood in Developing Countries", 648 p.
- Sauvain-Dugerdil, C. (2014), Cibler les inégalités: Apport de l'approche des Capabilités aux études de population, Chapitre 2 in: Sauvain-Dugerdil (ed) : Application de l'approche des Capabilités de Sen à l'analyse démographique en Afrique. *Etudes de la population africaine*, Vol. 28, No. 2, <http://aps.journals.ac.za/pub/issue/archive>
- Sauvain-Dugerdil, C., T. Antwi Bosiakoh, S. Diarra, A. Piraud, S. Diop. J. Anarfi and S. Agyei-Mensah (2014b), « Shaping the family » : Individual capabilities to exercise reproductive rights seen through a qualitative survey in: Sauvain-Dugerdil C. (ed) : Application of Sen's Capabilities Approach to demographic analysis in Africa. *African Population Studies*, Vol. 28, No. 2, pp. 872-89.
- Sauvain-Dugerdil, C., Denis Dougnon et Samba Diop (2008), La mobilité est-elle le moteur de la transition culturelle? Etude micro-démographique du Sarnyéré Dogon (Mali). Colloque international AIDELF, Québec, Actes en ligne : <http://www.erudit.org/livre/aidelf/2008/index.htm>
- Sauvain-Dugerdil, C., N. Douptcheva et S. I. Diawara (2014), Adoption d'une culture contraceptive et maîtrise du projet familial. La contraception constitue-t-elle une capacité ? in: Sauvain-Dugerdil C. (ed) : Application of Sen's Capabilities

Approach to demographic analysis in Africa. *African Population Studies*, Vol. 28, No. 2, pp. 854-871.

Sauvain-Dugerdil, C., N. Kalmykova, Hong Guang Gu, G. Ritschard, M. Olszak et H.-M. Hagmann (1997), Vivre sa vieillesse en Suisse. Les transformations des modes de résidence des personnes âgées, *European Journal of Population*, Vol. 13, No. 2, pp. 1-43.

Sauvain-Dugerdil, C. et G. Ritschard (2009), Un samedi à Bamako. L'émergence d'une nouvelle culture-jeunes à travers l'utilisation du temps non structuré, Chapitre 7, pp. 323-47, in : J. Vallin : *De l'Afrique. Hommage à Thérèse Locoh*, INED, Paris.

Schoumaker, B. et Tabutin D. (1999), *Relation entre pauvreté et fécondité dans les pays du Sud. Connaissances, méthodologie et illustrations*. Document de Travail No. 2, Université catholique de Louvain, Département des Sciences de la Population et du Développement.

Sen, A. K. (1999), *Development as freedom*, New York: Alfred A. Knopf Press

Shapiro, D., Amanda K., Catherin V. and S. Malika (2013), Stalling of fertility transitions and socioeconomic changes in the developing world: evidence from the Demographic and Health Surveys, in: D. Tabutin et B. Masquelier (eds), *Ralentissements, résistances et ruptures dans les transitions démographiques*, Chaire Quetelet 2010, Presses univ. de UCL, pp. 47-64.

Tabutin, D., Gourbin C. et G. Beninguisse (2001), Surmortalité et santé des petites filles en Afrique. Tendances des années 1970 aux années 1990, Colloque international Genre, Population et développement en Afrique, UEPA/UAPS, INED, ENSEA, IFORD, Abidjan.

Tolno, D. et I.A. Soultan (2008), Qualité et confort des logements dans la ville de Djibouti, in: BELBEOC O. et al (dir), *La population de Djibouti*, L'harmattan, Paris, pp. 245-266.

Toulmin, C. (1992), *Cattle, women and wells*. Oxford.

Van de Kaa, D. (1996), Anchored Narratives: The Story and Findings of Half a Century of Research into the Determinants of Fertility, *Population Studies*, Vol. 50, No. 3, pp. 389-432.

Van de Walle E. (2006), African Households: Censuses And Surveys, *A general demography of Africa Series*, V.2. Amonk New York.

Vimard, P. (2007), Synthèse : entre présent contrasté et avenir incertain : la démographie, la santé de la reproduction et le développement en Afrique subsaharienne, in: Ferry B. (ed.), *L'Afrique face à ses défis démographiques : un avenir incertain*, AFD, CEPED, Karthala, pp. 329-367.

Wakam, J. (2000), Statut de la femme et accueil des personnes extérieures au noyau familial en Afrique : Cas du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, *Statut des femmes et dynamiques familiales*, CICRED, Paris, pp. 225-251.

Wakam, J. (2002), La situation des enfants orphelins en matière de scolarisation en

Afrique. Le cas du Cameroun, *in*: Gendreau F., Tabutin D. et Poupard M, *Jeunesse, Vieillesse, Démographies et Sociétés, Quatrième journées Scientifiques du Réseau Démographie de l'AUF*, Chaire Quételet 2001, Louvain-La-Neuve, Académia-Bruylant /L'Harmattan, pp. 177-195.

Wakam, J. (2003), Structure démographique des ménages et scolarisation des enfants au Cameroun, *in* M. Cosio, R. Marcoux, M. Pilon et A. Quesnel, *Education, famille et dynamiques démographiques*, Paris, CICRED, pp. 183-217.

Yaro, Y. (1996), Les stratégies scolaires des ménages au Burkina Faso, *in*: M.-F. Lange et J.-Y. Martin, *Les stratégies éducatives en Afrique subsaharienne, Cahiers Sciences Humaines*, Vol. 31, No. 3, pp. 112-133.

Zougrana, M. C., I. Ouedraogo et R. Marcoux (2001), "La scolarité, un instrument d'émancipation de la femme africaine : mythe ou réalité ?", Colloque international Genre, Population et Développement en Afrique, Abidjan.